

ORGANISME INTER-ETATIQUE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

UNIVERSITE DE YAOUNDE II

IFORD



INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

LES FACTEURS EXPLICATIFS DES VARIATIONS DE
LA FECONDITE DES FEMMES EN UNION SELON LE
MILIEU D'HABITAT AU TCHAD

Mémoire présenté et soutenu par : **Madjioudal ALLARABAYE**

*En vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées de Démographie
(D.E.S.S.D)*

Directeur de mémoire : **Dr. Didier NGANAWARA**

Lecteur : **Dr Ondoua OWOUTOU**

Octobre 2008

ENGAGEMENT

Les propos tenus dans ce document sont propres à son auteur et n'engagent en rien l’Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD).

DEDICACE

« A ma famille en signe d'amour et de reconnaissance pour sa sincère et tendre affection ».

REMERCIEMENTS

Parvenu au terme de cet exercice et cheminant vers la fin de notre formation à l'IFORD, nous tenons à faire mention du soutien et de la contribution apportés par différentes personnes à la réalisation de ce travail ainsi que les Institutions qui ont participé à notre formation. Ainsi qu'il nous soit permis de leurs adresser nos sincères remerciements:

Nous tenons à remercier particulièrement le Docteur Didier NGANAWARA qui, malgré ses multiples occupations a accepté de diriger ce travail et de sacrifier son temps pour nous apporter son soutien et son encouragement sans lesquels ce travail n'aurait pu être réalisé. A travers ce travail, nous avons appris beaucoup de choses importantes pour notre vie professionnelle.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance au Docteur Ondoua OWOUTOU qui a accepté de lire ce travail et faire de précieuses observations pour son amélioration.

Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à la Directrice Exécutive de l'IFORD, au Directeur des études, aux professeurs et tout le personnel administratif et technique pour leur disponibilité et leurs différents apports à notre formation.

Nous remercions aussi la Représentation de l'UNFPA au Tchad pour le financement de notre formation.

Nous exprimons notre reconnaissance envers nos camarades de classe et ceux de la 26^{ième} et 28^{ième} promotion pour leur soutien. Nous leur disons merci.

Nos vifs remerciements vont également à l'endroit de nos compatriotes étudiant actuellement à l'IFORD et à l'ISSEA, à mes camarades de la 22^{ième} promotion de l'ISSEA avec qui, nous avons entretenu des rapports amicaux instructifs.

Nos remerciements vont également à l'endroit de la famille TEDEBAY, auprès de laquelle nous avons bénéficié de l'affection parentale utile à notre équilibre psychologique et mental.

Nous tenons à remercier particulièrement Mademoiselle FANTA Sylvie pour son amitié, ses conseils, ses encouragements. Seul Dieu lui rendra tout ce qu'elle a pu nous donner avec joie.

Enfin, nous remercions tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

SOMMAIRE	PAGES
<i>Dédicace</i>	<i>i</i>
<i>Remerciements.....</i>	<i>iii</i>
<i>Liste des sigles et des abréviations.....</i>	<i>viii</i>
<i>Liste des tableaux.....</i>	<i>ix</i>
<i>Liste des carte, figures et graphiques</i>	<i>x</i>
<i>Engagement.....</i>	<i>i</i>
<i>Introduction générale</i>	<i>1</i>
<i>Chapitre I : Contexte général de l'étude</i>	<i>5</i>
I.1. Caractéristiques géographiques du Tchad.....	<i>5</i>
I.2. Cadre politique et institutionnel	<i>8</i>
I.3. Contexte économique.....	<i>10</i>
I.4. Contexte socio-démographique	<i>10</i>
I.4.1. Fécondité	<i>11</i>
I.4.2. Mortalité	<i>13</i>
I.4.3. Migrations	<i>14</i>
I.5. Caractéristiques socio-culturelles et économiques.....	<i>14</i>
I.5.1. Ethnie	<i>15</i>
I.5.2. Religion	<i>15</i>
I.5.3. Milieu d'habitat.....	<i>15</i>
I.5.4. Instruction.....	<i>16</i>
I.5.5. Activité économique	<i>17</i>
<i>Chapitre II : Approches théoriques sur les variations de la fécondité</i>	<i>19</i>
II.1. Théories sur les variations de la fécondité	<i>19</i>
II. 1.1. Théorie classique de la transition démographique.....	<i>19</i>
II.1.2. Théories micro-économiques de la fécondité	<i>21</i>
II.1.3. Théorie des « flux intergénérationnels des richesses » de CALDWELL.....	<i>21</i>
II.1.4. Théorie néo-marxiste des stratégies de classe et de survie	<i>22</i>
II.1.5. Théories féministes.....	<i>23</i>
II.1.6. Approches institutionnelles de la fécondité	<i>24</i>
II.1.7. Approches psychologiques de la fécondité.....	<i>25</i>
II.2 Point sur les études passées.....	<i>26</i>
II.2.1. Facteurs socio-économiques de la fécondité.....	<i>26</i>
II.2.2. Facteurs culturels.....	<i>33</i>

II.2.3. Variables intermédiaires du modèle de DAVIS et BLAKE	37
II.2.3.1. Facteurs biologiques, comportementaux et fécondité.....	37
II.2.3.2. Facteurs socio-démographiques	41
II.2.4. Autres variables intermédiaires.....	45
Chapitre III : Cadre conceptuel de l'étude et méthodologie.....	49
III.1. Cadre conceptuel.....	49
III.1.1. Hypothèse principale et schéma conceptuel.....	49
III.2. Définition des concepts utilisés	51
III.2.1. Contexte politique et institutionnel.....	52
III.2.2. Contexte de résidence	52
III.2.3. Caractéristiques socio-économiques de la femme et celles de son conjoint	52
III.2.4. Caractéristiques socio-culturelles	53
III.2.5. Variables intermédiaires	53
III.2.6. Fécondité	53
III.3. Hypothèses spécifiques et schéma d'analyse.....	54
III.3.1. Hypothèses spécifiques	54
III.3.2. Définition des variables.....	56
III.4. Méthodes d'analyse	58
III.4.1. Analyse descriptive bivariée	58
III.4.2. Analyse explicative multivariée	59
III.5. Source et évaluation de la qualité des données	59
III.5.1. Source de données.....	59
III.5.2. Évaluation de la qualité des données	61
Chapitre IV : Niveaux et variations de la fécondité au Tchad	70
IV.1. Niveaux de la fécondité	70
IV.2. Facteurs socio-culturels et fécondité	71
IV.2.1. Région de résidence.....	71
IV.2.2. Ethnie.....	72
IV.2.3. Religion	73
IV.3. Facteurs socio-économiques et fécondité.....	75
IV.3.1. Niveau d'instruction de la femme et du conjoint	76
IV.3.2. Occupation de la femme et du conjoint	78
IV.4. Variables intermédiaires de la fécondité	81
IV.4.1. Age à la première union	81
IV.4.2. Nombre idéal d'enfants	82
IV.4.3. Discussion sur la PF.....	83
IV.4.4. Approbation de la PF	84
Chapitre V : Essai d'explication des variations de la fécondité des femmes en union	87

V.1. Brève présentation des modèles	87
V.2. Identification des déterminants et leur hiérarchisation.....	88
V.3. Facteurs socio-culturels	89
V.3.1. Région de résidence.....	89
V.3.2. Ethnie.....	91
V.3.3. Religion	92
V.4. Facteurs socio-économiques	93
V.4.1. Niveau d'instruction de la femme	93
V.4.2. Occupation de la femme.....	95
V.4.3. Occupation du conjoint	97
V.5. Variables intermédiaires.....	98
V.5. Discussion des résultats.....	100
Conclusion générale	110
Bibliographie.....	114

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

ATEP : Association Tchadienne pour l'Étude de la Population

BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale

B.E.T : Borkou Ennéri Tibesti

DPD : Direction de la Planification du Développement

EDST-II : Deuxième Enquête Démographique et de Santé au Tchad

INED : Institut National d'Études Démographiques

ISF : Indice Synthétique de Fécondité

PF : Planification Familiale

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPA : Parité du Pouvoir d'Achat

PRB : Population Reference Bureau

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

UNFPA : United Nations Population Fund

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 : Population cible selon le milieu d'habitat

Tableau 3.2 : Récapitulatif des variables utilisées dans l'étude et leur taux de non réponse

Tableau 3.3 : Évaluation de l'âge selon la méthode de MYERS

Tableau 3.4 : Répartition des femmes, du nombre d'enfants nés vivants et de la parité atteinte par milieu d'habitat selon le groupe d'âges

Tableau 3.5 : Répartition des femmes, des naissances des 5 dernières années, des taux de fécondité par milieu d'habitat selon le groupe d'âges

Tableau 3.6 : Présentation des rapports P/F de BRASS par milieu d'habitat selon le groupe d'âges des femmes

Tableau 4.1 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon la région de résidence, l'ethnie et la religion

Tableau 4.2 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon le niveau d'instruction et l'occupation de la femme et du conjoint

Tableau 4.3 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon l'âge à la première union, le nombre idéal d'enfants, la discussion et la l'approbation de la PF

Tableau 5.1 : Contribution des déterminants à l'explication de la fécondité en milieu urbain

Tableau 5.2 : Contribution des déterminants à l'explication de la fécondité en milieu rural

Tableau 5.3 : Effets brut et net des facteurs socio-culturels et économiques de la femme et de son conjoint sur la parité moyenne au niveau national

Tableau 5.4 : Effets brut et net des facteurs socio-culturels et économiques de la femme et de son conjoint sur la parité moyenne en milieu urbain

Tableau 5.5 : Effets brut et net des facteurs socio-culturels et économiques de la femme et de son conjoint sur la parité moyenne en milieu rural

LISTE DES CARTE, FIGURES ET GRAPHIQUES

1. CARTE ET FIGURES

Carte 3.1 Subdivision régionale de la République du Tchad

Figure 3.1 : Schéma conceptuel

Figure 3.2 : Schéma d'analyse

2. GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Répartition de l'ISF et de la parité atteinte du groupe d'âges 44-49 ans selon le milieu d'habitat

Graphique 1.2 : Répartition de la mortalité infantile et infanto-juvénile selon le milieu d'habitat

Graphique 3.1.a Evolution de l'effectif des femmes en union par milieu d'habitat selon l'âge

Graphique 3.1.b Evolution de l'effectif des femmes en union par milieu d'habitat selon le groupe d'âge

Graphique 4.1 Parité moyenne selon le milieu d'habitat

Graphique 4.2 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon la religion

Graphique 4.3 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon le niveau d'instruction de la femme

Graphique 4.4 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon le niveau d'instruction du conjoint

Graphique 4.5 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon l'occupation de la femme

Graphique 4.6 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon l'occupation du conjoint

Graphique 4.7 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon l'âge à la première union

Graphique 4.8 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon le nombre idéal d'enfants

Graphique 4.9 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon la fréquence de discussion sur la PF

Graphique 4.10 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon l'approbation de la PF par le couple

INTRODUCTION GENERALE

Les débats sur la croissance démographique en Afrique se sont multipliés depuis le début de la décennie 70, date à laquelle le club de Rome a publié son rapport alarmiste sur l'état d'épuisement des ressources. Malgré cela, l'Afrique enregistre une croissance démographique forte se situant entre 2,2% et 3%, avec une moyenne de 2,4% (INED, 2005). Cette situation est à l'origine de plusieurs idées formulées par rapport au retard que connaît le continent pour son décollage économique. A en croire beaucoup de démographes et d'économistes, la forte croissance démographique en Afrique est un frein à son développement, voire la cause du retard de développement du continent. Cela a été critiqué par beaucoup d'auteurs à l'instar des tenants de la théorie néo-marxiste des stratégies de classe et de survie ainsi que plusieurs autres ayant effectué des études qui n'ont pas pu montrer un lien clair entre la croissance démographique et le sous-développement (CARTIER M., 1980 ; PICHE V. et POIRIER J., 1995).

Les conférences sur la population qui se sont succédées ont examiné les causes du phénomène et réfléchi aux stratégies à mettre en œuvre pour réduire cette forte croissance démographique, qu'un grand nombre de pays africains admettent aujourd'hui comme exerçant des pressions importantes sur les ressources et annihilant les efforts de développement que consentent les gouvernements. La forte natalité de la plupart des pays, surtout celle des pays de l'Afrique au sud du Sahara, alors que la mortalité a commencé à baisser, constitue un moteur de la croissance démographique dans ces pays.

Pour la Commission Économique pour l'Afrique (CEA, 2002), les taux relativement élevés de fécondité que l'on observe encore en Afrique, et tout particulièrement en Afrique subsaharienne, s'expliquent surtout par un ensemble de facteurs culturels et socio-économiques qui déterminent les attitudes et le comportement des populations en ce qui concerne la procréation. Elle admet cependant, qu'en raison des diversités de situations entre les différentes régions de l'Afrique voire à l'intérieur des pays, il convient d'adopter des stratégies spécifiques et se garder d'avancer des propositions et des stratégies d'ordre général en vue de réduire la fécondité sur le continent.

Comme l'a fait remarquer la Commission Économique pour l'Afrique, à l'intérieur du Tchad également, les Indices Synthétiques de Fécondité (ISF) présentent des variations importantes selon la zone de résidence des femmes, passant d'un minimum de 4,3 enfants par femme dans le Ouaddaï à un maximum de 7,3 dans le Logone (EDST-II, 2004).

De nombreuses études sur les variations de la fécondité et notamment les monographies effectuées à partir des données du recensement de 1993 (ATEP, 1997), les études sur la fécondité des adolescentes (ATEP, 1999) ont été réalisées. Elles révèlent que la fécondité reste élevée au niveau national et dans l'ensemble des régions du pays. Le niveau de fécondité en milieu rural, milieu dans lequel 80 % de la population tchadienne vit (EDST-II, 2004), est plus élevé (6,5 enfants par femme) que celui du milieu urbain (5,7 enfants par femme). Le niveau élevé de la fécondité constaté au niveau national (6,3 enfants par femme) est plus la conséquence d'une forte fécondité en milieu rural que celle d'un niveau élevé pour l'ensemble du pays. Selon N. BELLA (1995), lorsque la parité des femmes en fin de vie féconde (44-49 ans ou 40-49 ans) est plus élevée que l'Indice Synthétique de Fécondité cela traduit une baisse de la fécondité. Ainsi, la comparaison de la parité atteinte des femmes de 44-49 ans à l'Indice Synthétique de Fécondité montre au Tchad, que la fécondité a plus baissé en milieu urbain qu'en milieu rural (voir graphique 1.1). Ces études, évoquées précédemment, ont certes fourni des informations importantes et diverses sur la fécondité ainsi que sur d'autres phénomènes qui pourraient guider l'action du gouvernement. Mais il reste cependant, qu'elles présentent quelques insuffisances et beaucoup de pistes sont restées encore non explorées.

Au niveau des pistes à explorer, ces études ne tiennent pas compte d'un certain nombre de facteurs tels que les caractéristiques du conjoint qui peuvent influencer la fécondité et ainsi créer des différences importantes entre les zones de résidence ou entre les milieux d'habitat. De plus, même si beaucoup d'analyses ont été effectuées au niveau national ou régional pour éclairer les politiques sectorielles, celles-ci restent purement descriptives ne permettant pas de saisir la réalité complexe de la fécondité.

Par ailleurs, le fait de s'intéresser à la fécondité des femmes en union est d'autant plus important dans la détermination des stratégies à mettre en œuvre pour faire baisser la fécondité au Tchad que de l'aborder sans distinction du statut des femmes. En effet, le couple est le cadre idéal

de l'exercice de la fécondité. Selon que les personnes sont mariées ou non, leur probabilité d'avoir une naissance dans l'année à venir est très différente. Isoler le groupe des mariées, c'est donc dessiner un groupe dont les comportements en matière de fécondité sont plus homogènes que ceux de la population dans son ensemble (P. FESTY, 2002). Ces deux constats ont orienté notre choix de la population cible et des facteurs à prendre en compte.

Ainsi, cette étude se propose de répondre à la question suivante : quels sont les facteurs explicatifs des variations de la fécondité des femmes en union selon le milieu d'habitat au Tchad ?

Cette étude se fixe comme objectif général de contribuer à une meilleure connaissance des facteurs qui expliquent les variations de la fécondité des femmes en union selon le milieu d'habitat au Tchad en vue d'aider les décideurs à mieux orienter leurs actions en matière de fécondité. Plus spécifiquement, il s'agit de:

- ✓ Identifier les facteurs qui expliquent la fécondité des femmes en union selon le milieu d'habitat au Tchad ;
- ✓ Évaluer l'importance de chaque facteur dans l'explication de ces variations;
- ✓ Cerner les mécanismes par lesquels ces facteurs influencent la fécondité des femmes en union dans chaque milieu d'habitat.

Ce travail repose sur l'analyse des données de l'Enquête Démographique et de Santé réalisée au Tchad en 2004. Il est organisé en cinq chapitres. Le premier chapitre présente le contexte général de l'étude, important pour la compréhension et l'explication du phénomène. Le deuxième aborde les approches théoriques sur les variations de la fécondité en présentant d'abord les théories sur les variations de la fécondité puis les résultats des études empiriques en rapport avec le sujet. Le troisième chapitre présente le cadre conceptuel et la méthodologie adoptée dans ce travail. Le quatrième chapitre est consacré aux analyses descriptives des niveaux et variations de la fécondité au Tchad. Dans le dernier chapitre, nous procéderons à l'analyse explicative de ces variations en tenant compte du milieu d'habitat.

Enfin, notons que dans la suite de nos propos, lorsqu'on parlera des variations de la fécondité sans une mention particulière, il s'agira de la fécondité des femmes en union au Tchad en 2004.

CHAPITRE I : CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

Toute étude (plus particulièrement les études démographiques) étant rattachée à un contexte, il est important de bien présenter celui-ci pour éclairer la compréhension des manifestations des phénomènes, particulièrement la fécondité. Comme le disent très bien H. JOSHI et P. DAVID (2002), en la matière :

« En dehors de l'individu et du couple, les caractéristiques du milieu environnant pèsent sur les raisons et les voies de la maîtrise de la fécondité. En particulier le système économique et social offre des opportunités et impose des contraintes à partir desquelles les choix sont faits ».

Outre l'environnement social et économique mentionné par ces auteurs, l'environnement physique et politique peuvent tout aussi avoir leur part d'influence.

I.1. Caractéristiques géographiques du Tchad

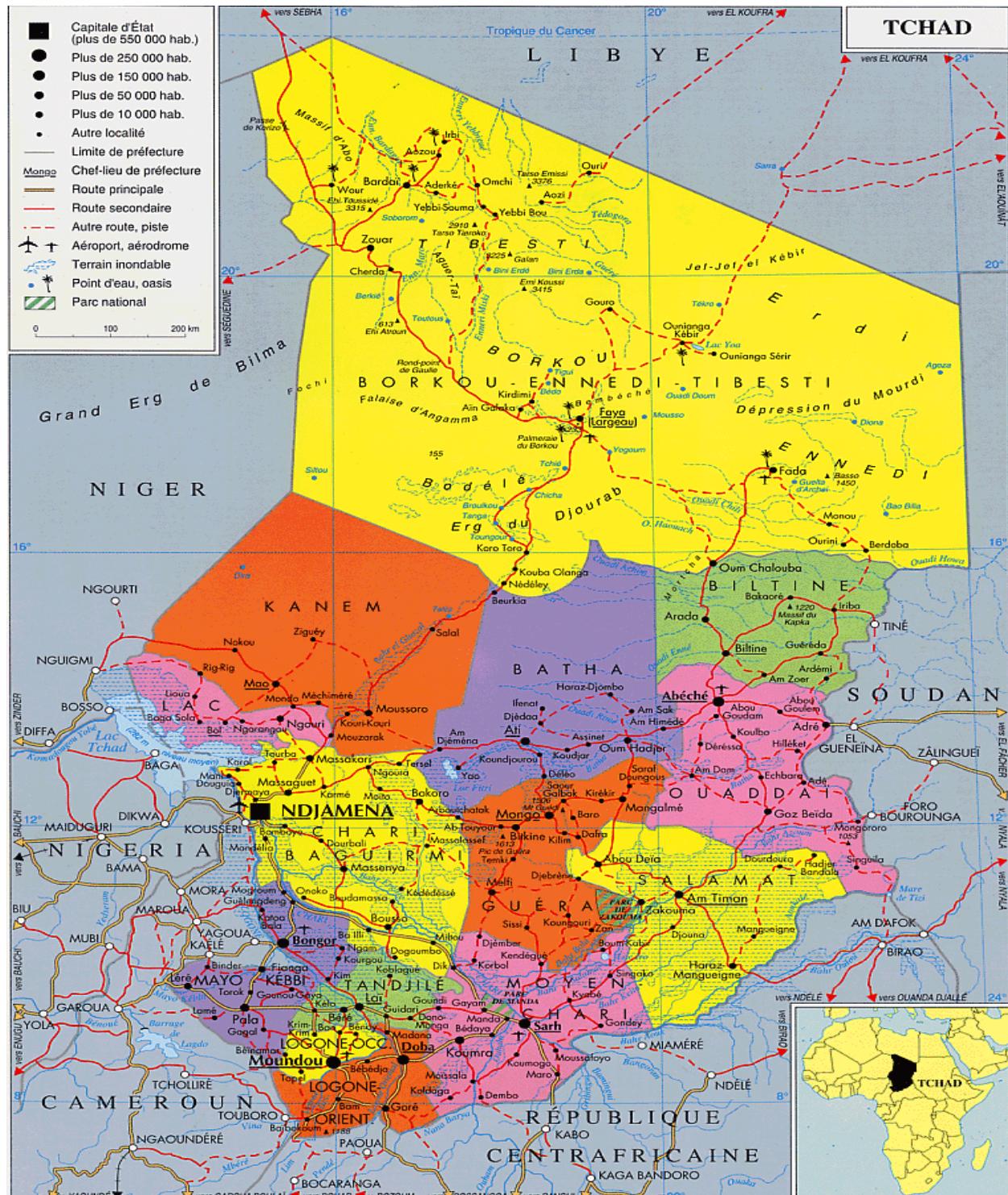
La République du Tchad est située au cœur du continent africain. C'est un État enclavé de l'Afrique sahélienne, situé entre les 7° et 24° de latitude Nord et entre les 13° et 24° de longitude Est. Grand de 1 284 000 km², le Tchad s'étend sur 1700 km du Nord au Sud et sur 1000 Km d'Est à Ouest.

Les contraintes physiques liées au relief, au climat et à la végétation imposent un certain dynamisme à l'activité économique et par conséquent à la dynamique de la population. La partie Nord du pays, désertique, jouit d'un climat chaud avec une faible pluviométrie. Dans cette partie, c'est l'élevage qui est le plus pratiqué et en raison de cette faible pluviométrie, l'agriculture y est moins pratiquée, même dans le milieu rural. Par contre, la partie Sud est la zone de prédilection de l'agriculture en raison d'une abondante pluviométrie et d'une vaste réserve de terre cultivable. L'agriculture est plus intense dans le Mayo Kebbi, le Logone, le Moyen Chari, toutes des régions situées au Sud du pays. Cette relative importance de l'agriculture, en milieu rural dans la partie Sud du pays, peut entraîner une importante demande d'enfants pour accomplir ces tâches champêtres.

La faible densité de population au Nord du pays résulterait d'une part d'un faible dynamisme de cette population et d'autre part, d'un massif déplacement de celle-ci vers le centre du pays notamment vers la ville de N'djamena.

Le pays est divisé en 18 régions administratives. Ces dix huit (18) régions sont généralement regroupées en un nombre réduit lors des opérations de collecte. C'est ainsi que pendant la Deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDST-II) de 2004, elles ont été regroupées en neuf (09) régions, regroupées ensuite pour les besoins d'analyse en huit (08). Il s'agit des régions de N'djamena (composé seulement de la ville de N'djamena), du B.E.T (BET, Kanem et Lac), du Centre-Est (Batha, Guéra et Salamat), du Ouaddaï (Ouaddaï et Wadi Fira), du Chari Baguirmi (Hadjer Lamis et Chari Baguirmi), qui sont toutes situées dans la moitié nord et les régions du Mayo Kebbi (Mayo Kebbi Est et Mayo Kebbi Ouest), du Logone (Logone Occidental, Logone Oriental et Tandjilé) et du Moyen Chari (Mandoul et Moyen Chari) situées dans la moitié sud du pays.

Carte 3.1 Subdivision régionale de la République du Tchad



Source : ESRI, 2004.

I.2. Cadre politique et institutionnel

Le Tchad a été proclamé État démocratique depuis l'avènement du MPS (Mouvement Patriote du Salut) au pouvoir en décembre 1990. Malgré l'institution de la démocratie au Tchad, un certain nombre de contraintes pèsent sur la population, principalement la population féminine, contraintes qui ne sont pas sans effet sur la fécondité des femmes tchadiennes. En effet, la communauté tchadienne continue à accorder une large place à la femme pour les travaux domestiques et la procréation. Dans certaines familles, c'est une fécondité élevée qui donne une certaine faveur à la femme et lui assure une certaine stabilité au foyer (ATEP, 1999). Certes, quelques aménagements ont été faits pour améliorer le travail féminin hors du cercle familial et notamment sa représentativité dans les organes de décision du pays, mais des contraintes culturelles et le retard en matière d'éducation accusé par rapport aux hommes restent des obstacles majeurs qui freinent la traduction dans les faits, des vertus de la démocratie. De ce fait, celles-ci demeurent largement dépendantes des hommes sur le plan économique, et n'ont pas souvent part aux prises de décision tant en famille que dans la société.

Conscient des problèmes particuliers de la femme et étant donné que ceux-ci ont des implications sur l'ampleur de certains phénomènes démographiques (mortalité générale et maternelle, fécondité), la politique de population au Tchad a été adoptée par la loi N ° 025/PR/94 du 22 juillet 1994 dans laquelle le gouvernement s'engage à résoudre ces nombreux problèmes. À travers les différentes mesures prises, le gouvernement s'assigne un certain nombre d'objectifs :

- ❖ réduire de manière significative la morbidité et la mortalité avec un accent particulier sur la mortalité maternelle, infantile et juvénile ;
- ❖ réduire le taux de fécondité générale ;
- ❖ maîtriser la croissance démographique.

Pour atteindre, entre autres, ces objectifs, le gouvernement a pris des engagements pour :

- ❖ assurer une meilleure couverture des besoins de base de la population dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de l'alimentation ;

- ❖ augmenter le taux de couverture sanitaire et améliorer l'accessibilité des infrastructures de santé ;
- ❖ faire passer le taux d'accroissement démographique actuel de 2,5 % (RGPH, 1993) à 2 % en l'an 2005 ;
- ❖ renforcer les capacités de la femme tchadienne à exercer pleinement ses droits ;
- ❖ promouvoir et assurer les droits et le bien-être des enfants et des jeunes conformément aux recommandations du sommet Mondial sur l'Enfant ;
- ❖ accroître la participation de la femme au processus de développement ;
- ❖ revaloriser le statut social de la femme tchadienne ;
- ❖ renforcer et étendre les activités de santé maternelle et infantile et de bien-être familial (SMI/BEF) à tous les niveaux du système de santé.

Malgré ce cadre politique favorable aux actions visant le renforcement des droits de la femme, le projet de code de la famille qui a été élaboré en 2000 n'a pas pu être promulgué du fait de l'opposition des milieux conservateurs musulmans¹. Récemment en octobre 2007, un autre texte a été proposé pour adoption par l'Assemblée Nationale, texte qui a été rejeté en raison notamment de l'article portant sur l'âge au premier mariage qui devrait être fixé à 18 ans. Les raisons évoquées sont que l'âge ainsi fixé ne cadre pas avec le contexte du pays, pays dans lequel 31% de femmes sont déjà mariées avant 15 ans et 71% avant 20 ans (DPD, 1999).

L'interruption volontaire de la grossesse (avortement) est interdite, bien que celle-ci se pratique parfois dans des centres urbains de manière clandestine. En raison de son effet très marginal et du manque de statistiques, l'avortement ne peut être évoqué pour apporter une quelconque explication dans une étude portant sur la fécondité au Tchad. Par ailleurs, les moyens de contraception moderne sont très peu vulgarisés. Un peu moins de 3% des femmes en âge de procréer les utilisent, essentiellement les femmes chrétiennes et instruites. Les milieux ruraux sont les plus défavorisés.

¹ Renseignements donnés par la Présidence de la République. Voir à ce propos le site « presidencetchad.org ».

I.3. Contexte économique

L'économie du Tchad, comme pour la plupart des pays africains, est une économie de type traditionaliste : exportant des matières premières agricoles et minières, fortement dépendante des recettes de ces produits et à un tissu industriel déficient ou inexistant. La faible mécanisation de l'agriculture et les fluctuations de prix des matières premières d'exportation poussent la population à faire appel à une main d'œuvre importante pour accroître l'offre de ces produits.

La majorité de la population tchadienne est pauvre. Le pays se place au 171^{ième} rang sur 177 en termes de développement humain. Le PIB par habitant est de l'ordre de 447 (2 090 PPA) dollars avec une forte inégalité entre hommes et femmes. Le revenu des femmes est environ deux fois moins que celui des hommes, ce qui augmente leur dépendance vis-à-vis de ces derniers (PNUD, 2006). Cette situation défavorable de la femme tchadienne est aujourd'hui perçue et interprétée par le gouvernement comme l'une des causes du niveau élevé de fécondité (cf. Cadre politique et institutionnel).

Malgré une croissance économique moyenne actuelle de l'ordre de 9% (BEAC, 2005) dont un des moteurs a été l'exploitation du pétrole depuis 2001, la majeure partie de la population ne bénéficie pas des fruits de cette croissance et l'accès aux services de santé primaire (seulement 2,6% du PIB consacré à la santé (PNUD, 2006)) et de l'éducation demeure un problème majeur pour la population tchadienne.

I.4. Contexte socio-démographique

Pays à forte croissance démographique, le Tchad enregistre une croissance démographique annuelle de 2,9%, contre 2,4% en moyenne pour le continent africain. Il compte 9,7 millions d'habitants en 2006 (INED, 2005). Cette population est très inégalement repartie sur l'ensemble du territoire national en raison notamment des contraintes physiques liées à l'environnement (cf. Caractéristiques géographiques du Tchad). Avec une densité moyenne de 4,9 habitants/km², la plus faible densité est enregistrée au Nord (BET) où ne vit que 0,1 habitants/km² et la plus forte densité dans la région du Logone Occidentale avec 52 habitants/km² (RGPH, 1993). Avec cette forte croissance démographique, la population tchadienne devrait vite atteindre 17 millions

d'habitants d'ici 2015. La moitié de la population a, moins de 15 ans, avec une très faible représentativité des personnes de plus de 60 ans, soit environ 4%. On compte 93,7 hommes pour 100 femmes. En milieu rural, les femmes représentent 52% de la population alors qu'en milieu urbain celles-ci ne constituent que 49%.

En outre, comme pour la plupart des pays en développement, au Tchad, l'insuffisance et la mauvaise orientation des politiques gouvernementales ont entraîné un développement déséquilibré de l'offre des services sociaux défavorables aux zones rurales. Cette insuffisance de l'offre de services de santé dans l'ensemble du pays et plus particulièrement en milieu rural est à l'origine d'une grande prévalence de morbidité occasionnant une fréquence élevée de mortalités infantile, maternelle et générale au sein de la population. Ainsi, la forte fécondité de la population tchadienne serait une réponse logique et rationnelle à ce niveau élevé de mortalité. De plus, la faible instruction de la population serait à l'origine d'une évolution lente des valeurs favorables à la baisse de la fécondité. Elle freine aussi les possibilités de travail des femmes dans le secteur moderne de l'économie source de revenu et donc source d'amélioration de leur pouvoir vis-à-vis de leurs concitoyens hommes. Tous ces facteurs entraînent des variations de la fécondité, de la mortalité entre les deux milieux d'habitat et son à l'origine des mouvements migratoires.

I.4.1. Fécondité

Bien que la plupart de la population féminine tchadienne finisse par contracter un mariage, les comportements en matière de nuptialité sont très variables d'un milieu à un autre. Dans l'ensemble, une (01) femme sur trois (03) contracte le mariage avant l'âge de 15 ans et trois (03) femmes sur quatre (04) sont déjà mariées avant 19 ans, avec un âge au premier mariage plus précoce dans les communautés musulmanes que dans d'autres (ATEP, 1999). La fréquence du célibat définitif, aussi variable, ne dépasse guère 4 %. Les remariages des femmes sont aussi variables d'une communauté à une autre, probablement influencés par les ruptures d'unions mais aussi par le comportement même de la population qui y est plus ou moins favorable. La polygamie représente 20 % de l'ensemble des unions.

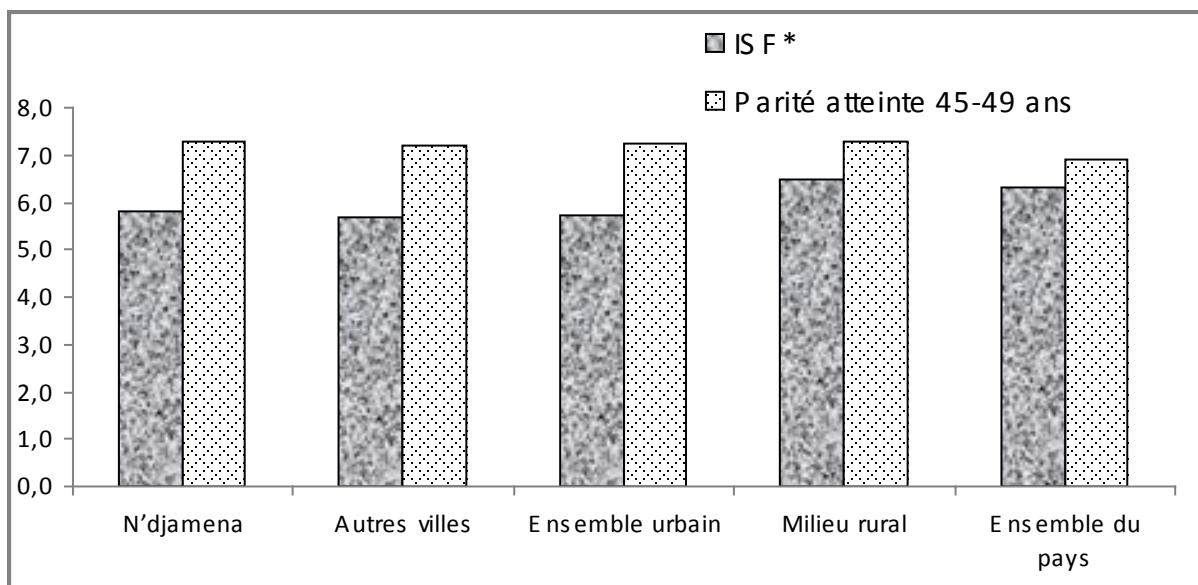
L'attachement fort aux valeurs du mariage a une incidence sur le niveau de fécondité des femmes tchadiennes. La natalité est forte, le taux de natalité se situant à 45‰ en 2005 (INED,

2005). En raison d'une précocité du mariage, le calendrier de fécondité est aussi assez précoce, de l'ordre de 18,8 ans au niveau national. Le nombre d'enfants à l'adolescence (avant 19 ans révolus selon l'étude) contribue à 19 % dans la formation de la descendance finale (ATEP, 1999).

L'Indice Synthétique de Fécondité se situe à 6,3 enfants en moyenne par femme (EDST-II, 2004), avec cependant une variation selon le milieu d'habitat. Le graphique 1.1 ci-après montre que l'ISF varie d'un milieu de résidence à un autre d'un maximum de 6,5 en milieu rural à un minimum de 5,7 dans les autres villes. De manière générale, l'ISF est aussi plus élevé en milieu rural (6,5) qu'en milieu urbain (5,7).

La valeur de l'ISF, plus élevée que la parité moyenne des femmes de 45-49 ans peut traduire une baisse récente de la fécondité surtout dans les générations jeunes. Ce graphique montre que la fécondité a baissé dans chaque milieu d'habitat. Cependant, la baisse est relativement plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 1.1 : Répartition de l'ISF et de la parité moyenne du groupe d'âges 44-49 ans selon le milieu d'habitat.

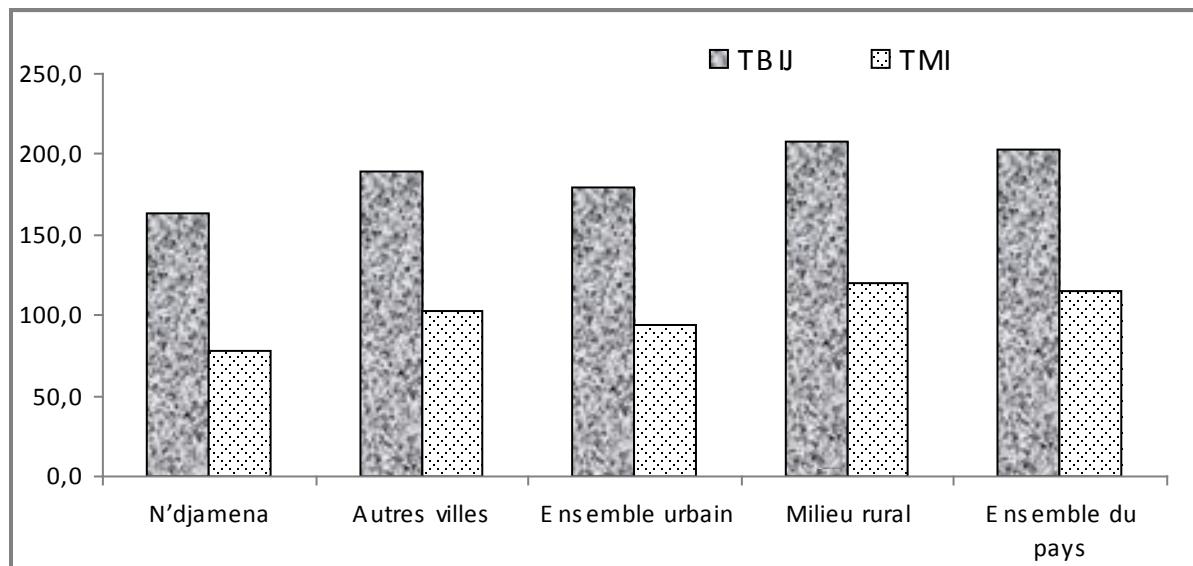


Sources : (*) Rapport EDST-II, 2004 et exploitation des données de l'EDST-II

I.4.2. Mortalité

En raison d'une offre de services sanitaires encore insuffisante au Tchad, les niveaux de mortalité sont très élevés et généralement au-dessus de la moyenne africaine. Le taux brut de mortalité s'élève à 17 décès pour 1000 habitants (INED, 2005) alors qu'il est de 15 décès pour 1000 habitants pour l'ensemble du continent. Selon le rapport de l'EDST-II (2004), depuis 25 ans, la mortalité n'a pas baissé au Tchad. Le taux de mortalité infantile atteint 115 % en moyenne contre 74 % pour l'ensemble de l'Afrique avec de fortes variations selon le milieu (cf. graphique 1.2) : 78 % dans la ville de N'djamena à 208 % en milieu rural. Qu'il s'agisse de la mortalité infantile ou infanto-juvénile, c'est le milieu rural qui est davantage touché.

Graphique 1.2 : Répartition de la mortalité infantile et infanto-juvénile selon le milieu d'habitat



Source : Rapport EDST-II, 2004

I.4.3. Migrations

Nous faisons remarquer simplement à ce niveau que l'exode rural est important au Tchad. Il est le fait des jeunes, pour la plupart des hommes, des milieux ruraux qui, pour des raisons liées au manque de structures d'encadrement scolaire ou au problème de chômage se déplacent vers les centres urbains relativement plus dotés pour satisfaire leurs attentes. Ce déplacement qui se produit pour la plupart à l'âge de maturité peut avoir des implications sur le niveau élevé de fécondité dans les centres urbains. Le déficit des hommes aux âges reproducteurs en milieu rural peut être la conséquence d'un tel mouvement.

I.5. Caractéristiques socio-culturelles et économiques

Dans cette partie, nous exposons les aspects liés à la religion, l'éthnie, l'instruction et l'occupation qui serviront d'éléments d'éclairage des résultats de nos analyses.

I.5.1. Ethnie

Le Tchad se caractérise par une diversité ethnique. Il est composé de 140 ethnies dont 18 seulement comptabilisent un effectif de plus de 50 000 membres. Ces ethnies sont généralement regroupées en 12 grands groupes selon les proximités linguistiques ou culturelles. Dans ce regroupement, les Sara constituent le groupe le plus important avec un effectif d'environ 30 % de l'ensemble. C'est une population essentiellement agricole en raison de leur implantation dans la partie sud du pays (ceux-ci sont originaires du Logone et du Moyen Chari) favorable à l'agriculture. D'une manière générale, un lien fort existe entre le milieu d'habitat, voire la région de résidence et les différentes ethnies qui peuplent le pays. En dehors de N'djamena et des grandes villes où il y a une certaine diversité ethnique, en milieu rural et dans certaines régions, ce sont deux ou trois ethnies qui prédominent à environ 80% (exploitation des données de l'EDST-II, 2004). Par exemple, dans la région du Ouaddaï, les femmes Arabes et Ouddaï représentent 96 % de l'effectif total ; dans le Moyen Chari, les femmes Sara et Peul/Haddjaraï/Baguirmi représentent 86 % ; dans le Logone, ce sont les femmes Sara et Tandjilé qui représentent 85 % et la situation est semblable dans les autres régions.

I.5.2. Religion

Le Tchad est un pays laïc dans lequel coexistent plusieurs religions. La religion la plus pratiquée est l'islam (environ 53 %), plus pratiquée dans la moitié nord du pays. Les chrétiens représentent 35 % dont 21 % de catholiques et 14 % de protestants, surtout des pentecôtistes et des baptistes. Le Sud du pays a été christianisé alors que le nord lui, a été islamisé. C'est ainsi qu'on observe un net clivage religieux entre le nord et le sud. La population du sud est en majorité chrétienne et pratiquerait l'agriculture tandis que la population musulmane serait davantage dans l'élevage.

I.5.3. Milieu d'habitat

Le Tchad est un pays très faiblement urbanisé dans lequel seulement une personne sur cinq vit en milieu urbain. L'augmentation de la population urbaine au Tchad résulte d'une part, de la croissance naturelle et d'autre part, de l'exode rural, notamment des jeunes à la recherche

d'emplois dans les centres urbains. Les villes tchadiennes sont de taille moyenne, seulement 25 villes ont une population de plus de 10 000 habitants (RGPH, 1993). Les 40 % de la population urbaine sont concentrées dans la seule ville de N'djamena. Les projections montrent que la population urbaine n'atteindra que 30 % de la population totale à l'horizon 2015.

Dans la plupart des pays en développement comme c'est le cas du Tchad, les infrastructures sont concentrées dans les grandes villes et quelque fois seulement dans la capitale. Cela améliore les conditions de vie des populations urbaines alors que les milieux ruraux sont confrontés à d'énormes difficultés (un niveau élevé de mortalité, etc.). Cette différence peut aussi entraîner, outre le besoin d'une main d'œuvre pour accomplir les activités agricoles, une fécondité plus élevée en milieu rural où la mortalité est élevée et le niveau d'instruction est faible.

I.5.4. Instruction

Une bonne partie de la population tchadienne âgée de 6 ans et plus n'a jamais fréquenté l'école. La proportion de femmes n'ayant jamais fréquentée l'école atteint 73 % contre 54 % chez les hommes. En milieu rural, 60 % des hommes et 78 % des femmes n'ont pas d'instruction contre respectivement 33 % et 52 % en milieu urbain (EDST-II, 2004). Ce niveau, estime le rapport, est proche de celui observé au niveau national. Cette situation bien que triste n'est pas statique. Des légers progrès sont enregistrés et les jeunes sont aujourd'hui davantage scolarisés. Il reste cependant que les filles aient une situation plus défavorable par rapport aux garçons. Les personnes qui résident en milieu rural sont les plus touchées par la sous scolarisation.

Les données de l'EDST-II (2004) confirment les résultats obtenus pour l'ensemble de la population. En effet, dans le milieu rural, pendant l'EDST-II, la proportion des femmes atteignant un niveau d'étude secondaire et plus est de 1 % contre 7,5 % d'hommes. En dehors de la ville de N'djamena où les femmes sont relativement mieux instruites (22 % et 23 % des femmes ont respectivement le niveau primaire et le niveau secondaire et plus), partout ailleurs, les femmes sont très peu instruites.

L'importance du poids des personnes sans instruction qui, de plus sont susceptibles d'exercer des activités agricoles, permet mieux de comprendre pourquoi la fécondité est demeurée

élevée malgré la volonté du gouvernement de la réduire. Dans ce contexte de faible instruction, les changements de mentalités favorables à une baisse de la fécondité qui pourraient se produire chez les personnes plus instruites seraient influencées par celles de la majorité qui est sans instruction et favorable à une forte fécondité.

I.5.5. Activité économique

Le Tchad est un pays à vocation agricole. Cette activité occupe la majorité de la population, soit plus de 80 % de la population (Nations Unies, 2007) et c'est généralement l'agriculture de subsistance qui est pratiquée. Ces populations tirent une grande partie de leurs revenus de la vente du principal produit d'exportation qui est le coton. Notons que la forte demande de main d'œuvre pour cette activité influe sur la demande d'enfants, laquelle demande peut être plus importante en milieu rural.

En ce qui concerne l'activité féminine, la femme tchadienne joue un rôle essentiellement de mère dans la communauté comme l'illustre bien le titre d'un ouvrage publié par N. KOSNAYE « *Entre cuisine et maternité : la femme tchadienne* ». Dans le secteur agricole, elles constituent elles mêmes une main d'œuvre importante aux cotés des hommes, car les usages leur interdisent de posséder directement une terre. De plus, elles ont pour responsabilité première d'accroître en milieu rural le potentiel productif des hommes en constituant une descendance nombreuse contrôlée par ces derniers. En ce qui concerne spécifiquement leurs activités non agricoles, si les activités économiques informelles qu'elles pratiquent contribuent pour plus de 25 % au PIB non agricole, elles ne représentent, dans l'emploi formel, que 10 % des 34 000 fonctionnaires et 1,5 % des 17 200 employés du secteur privé².

² Chiffres officiels donnés par la Présidence de la République, données disponibles sur son site « www.presidencetchad.org/tchadenbref.htm ».

En guise de conclusion

Dans ce chapitre nous avons parcouru un certain nombre de facteurs susceptibles d'influencer le niveau de fécondité au niveau national et selon le milieu d'habitat. Sur le plan social, il se dégage de la présentation du contexte que la population tchadienne en général et les femmes en particulier sont très faiblement instruites. La majorité de la population pratique l'agriculture et celle-ci réside à 80 % dans le milieu rural. La femme tchadienne occupe une position défavorable par rapport à l'homme tant pour l'accès à l'éducation qu'à celui de l'emploi en dehors du ménage.

Sur le plan socio-démographique, un certain nombre de freins empêchent le contrôle et la limitation des naissances par de nombreux couples. Les milieux musulmans ne seraient pas favorables à un relèvement de l'âge au premier mariage (cf. cadre institutionnel et politique). La faible utilisation des moyens de contraception serait une conséquence logique de cette attitude négative à l'encontre du contrôle de la fécondité. Tous ces facteurs sont importants à saisir pour comprendre les stratégies de la population tchadienne dans la détermination de la taille de la famille. Le contexte de l'étude ainsi présenté nous permettra de mieux appréhender le phénomène étudié. Le prochain chapitre quant à lui présentera les approches théoriques sur les variations de la fécondité.

CHAPITRE II : THEORIQUES DE LA TRANSITION DE LA FECONDITE

Plusieurs approches théoriques sont élaborées pour l'étude de la fécondité. Nous allons présenter dans ce chapitre un certain nombre d'approches qui mettent en avant les facteurs biologiques, les comportements individuels, l'environnement socio-économique, culturel et politique. Tous ces facteurs ont tous une influence certaine sur la descendance voulue ou effective. Comme le soulignent R. SCHOFIELD et D. COLEMAN (2002),

« Le niveau de la fécondité dans une société ou un groupe résulte de la somme des actions délibérées (comportements), des processus biologiques, des pressions sociales et des hasards qu'entreprennent ou subissent les différents couples de parents, réels ou potentiels».

Ce chapitre comporte deux sections. Nous allons, dans la première section, parcourir certaines théories sur la fécondité élaborées par de nombreux auteurs. Dans la deuxième section, nous présenterons les facteurs des variations de la fécondité en faisant le point sur les résultats des recherches antérieures. Tous ces aspects sont importants pour l'élaboration de notre cadre conceptuel.

II.1. Théories sur les variations de la fécondité

Dans la première section de ce chapitre, nous présenterons de manière détaillée les différentes théories ou approches utilisées dans la littérature pour expliquer les variations de la fécondité.

II.1.1. Théorie classique de la transition démographique

Théorie élaborée depuis le début du 20^{ième} siècle par A. LANDRY (1909, 1934), A. CARR-SAUNDERS (1922) et W. THOMPSON (1929), elle a fait l'objet de plusieurs développements après la seconde guerre mondiale. Elle tire son inspiration de l'expérience européenne de la baisse conjointe de la mortalité et de la fécondité. Elle met en exergue le pouvoir de l'économique à produire ses effets sur ces deux phénomènes. F. NOTESTEIN la présente comme un processus se déroulant en trois étapes. Partant d'un niveau élevé et stable dans

le passé de mortalité et de fécondité (la fécondité étant plus élevée), les changements qu’apporte le développement économique dans les structures socio-économiques traditionnelles (innovation agricole et amélioration de la santé), exercent leurs effets d’abord sur la mortalité qui commence à baisser. La baisse de la fécondité ne se produira qu’après un certain temps en raison de certaines normes favorables à une fécondité élevée.

Au départ comme une simple description de l’évolution de deux phénomènes sous l’impulsion des variables économiques avec ses conséquences sur l’accroissement de la population, celle-ci s’est par la suite constituée en une véritable théorie, malgré son inadaptation à expliquer la baisse de la fécondité même dans le contexte européen. Elle a inspiré de nombreuses approches de fécondité dont celles qui lui sont plus intimement liées le structuro-fonctionnalisme et le culturalisme.

Selon l’approche structuro-fonctionnaliste, la transition de la fécondité résulte des transformations structurelles liées à l’industrialisation et à l’urbanisation (PICHE V. et POIRIER J., 1995). L’industrialisation et l’urbanisation opèrent des changements sur les structures économiques et sociales, lesquelles amènent des changements sur les structures familiales. Les familles sont obligées de s’adapter à ce nouvel environnement qui n’est plus compatible avec l’ancien système familial. La nucléarisation de la famille s’amorce notamment avec la nouvelle perception du rôle économique et social de l’enfant, la formation d’un couple axé sur un choix libre des individus. L’amélioration du statut de la femme accroît l’accès aux moyens de contraception modernes et le désir d’un nombre limité d’enfants motive une forte utilisation de ces moyens afin de réduire la taille de la famille.

Comme précédemment, l’approche culturaliste met l’accent sur le passage d’une société traditionnelle à une société moderne comme cause de la baisse de la fécondité. Elle insiste cependant sur les changements culturels c'est-à-dire les changements de mentalité. La modernisation des valeurs se diffuse de l’Occident vers les pays pauvres et dans ces pays, des élites urbaines vers les familles rurales. Même dans un contexte de baisse de la mortalité, la fécondité ne baissera que si les mentalités y sont favorables. Ainsi, ce n’est plus seulement la modernisation qui fait baisser la fécondité. Cette baisse peut même précéder le développement économique.

II.1.2. Théories micro-économiques de la fécondité

La possibilité de choix et la prise de décision sont à la base des théories micro-économiques de fécondité. L'idée centrale de cette théorie est que la production de l'enfant résulte d'un acte économique rationnel. Le nombre d'enfant est le résultat d'un choix individuel dans un contexte de revenu et de coût. Cette idée lancée par H. LEIBESTEIN (1957) a connu un développement à partir des travaux de BECKER, SCHULTZ, WILLIS et NERVOLE qui l'ont adapté à la théorie micro-économique du choix du consommateur. Les ménages sont censés produire les enfants au même titre que d'autres biens tout en tenant compte des revenus et des coûts³. L'enfant marginal sera produit quand l'utilité⁴ tirée de la production de l'enfant est supérieure au coût ou désutilité résultant de cette production de l'enfant. L'incitation à la procréation résultera d'un excédent d'utilité sur la désutilité de l'enfant.

Élaborées initialement pour expliquer les différences de fécondité observées dans les pays industrialisés (là même elles ne se sont pas révélées tout à fait pertinentes), ces théories ont fait l'objet de plusieurs critiques, s'attaquant même à leur fondement supposant une parfaite rationalité des individus sans tenir compte du contexte qui module leur comportement reproducteur. De plus, ces modèles ne distinguent pas la valeur de l'enfant selon leur sexe semblent particulièrement inadaptés au contexte africain de fécondité qui, en raison des gains attendus du travail des enfants⁵ accorde de valeurs différentes aux enfants des deux sexes et par conséquent les ménages chercheront à atteindre un certain rapport fille/garçon dans leur descendance.

II.1.3. Théorie des « flux intergénérationnels des richesses » de CALDWELL

D'inspiration micro-économique, elle admet tout comme les théories proposées précédemment que la fécondité résulte d'un acte économique rationnel. Elle met l'accent sur une division fondamentale entre sociétés à faible fécondité et sociétés à forte fécondité. Dans chaque

³ Il y a un coût direct lié à l'élevage des enfants, des coûts d'opportunités représentant le sacrifice de revenu consenti pour la production des enfants.

⁴ L'enfant peut être désiré pour son travail, pour le revenu tiré de son activité, pour le plaisir et la satisfaction psychologique et pour la sécurité vieillesse qu'il constitue.

⁵ Par exemple, la fille constitue une force de travail pour la famille de son mari dans les sociétés patriarcales et non pour sa propre famille et par conséquent moins désirée.

société, un type d'organisation familiale définit les obligations réciproques entre aînés et cadets (PICHE V. et POIRIER J., 1995). Son apport ici par rapport aux théories précédentes est de montrer pourquoi la fécondité est élevée dans certaines sociétés et quand s'opère la baisse de la fécondité dans une société notamment en Afrique noire. La fécondité est élevée dans les pays où les flux de richesses sont au bénéfice des parents c'est-à-dire là où les enfants rapportent plus qu'ils ne coûtent. Selon ces auteurs, la baisse de la fécondité ne peut s'opérer que s'il y a inversion de ces flux de richesses, allant des aînés (parents) aux cadets (enfants). Dans ce cas, les enfants coûtent davantage qu'ils ne rapportent et donc moins désirés.

Cette inversion se fait dans le Tiers Monde par la nucléarisation sentimentale et économique de la famille c'est-à-dire par l'avènement du couple « moderne » plus affectif et s'occupant exclusivement de ses descendants immédiats, et cela grâce à la diffusion et à l'adoption des valeurs occidentales notamment par le biais des mass media (journaux, cinéma, radio, télévision) et d'une scolarisation de masse dont le processus a un coût pour les familles nombreuses (PICHE V. et POIRIER J., 1995).

II.1.4. Théorie néo-marxiste des stratégies de classe et de survie

Elle s'oppose à l'idée malthusienne qui attribue le sous développement du Tiers Monde à sa croissance démographique. La fécondité est déterminée par le contexte économique, le système de production et l'état de développement de l'économie (BOLTON, C. et LEASURE W., 1979 ; PICHE V. et POIRIER J., 1995). La forte croissance démographique du tiers monde est la résultante d'un faible niveau de développement économique et non la cause. La fécondité constitue une stratégie familiale de survie et donc différente d'une classe à une autre.

Dans les économies de types traditionnels mises en cause, l'unité de production étant la famille, la survie de l'unité familiale dépend de sa force de travail que la forte fécondité permet de constituer. Par contre, dans les sociétés plus avancées, le système de production est organisé de telle sorte que la famille ne constitue plus l'unité de production. Une forte fécondité devient coûteuse pour la famille dans la mesure où elle doit assurer à l'enfant un certain nombre d'atouts (éducation, santé) pour réussir dans la vie adulte. Une transition du premier mode d'organisation (société traditionnelle) au deuxième (société capitaliste) est possible. L'approche marxiste postule

que la baisse de la fécondité ne dépend pas de la diffusion des idées d'une classe à une autre, mais de la transformation des conditions matérielles de production et de reproduction (PICHE V. et POIRIER J., 1995). Celle-ci se trouve renforcée à cet effet par l'approche du développement rural.

L'approche dite du développement rural insiste sur le fait que le développement présenté dans la théorie générale de la transition démographique n'influencera négativement la fécondité que s'il améliore significativement les conditions de vie des populations rurales (revenu, santé, éducation). Dans une telle situation, la mortalité baisse, le coût des enfants augmente et leur valeur productive diminue. Face à une telle mutation, la population adopte un autre comportement en matière de nuptialité (mariage à un âge plus avancé) et l'utilisation de la contraception moderne qui y est éventuellement associée conduit à la baisse de la fécondité. La baisse dans ce cas s'effectuera de plusieurs manières selon l'histoire propre à la société et selon les changements de structures socio-économiques et culturels possibles dans la société (PICHE V. et POIRIER J., 1995).

II.1.5. Théories féministes

Celles-ci tentent d'expliquer le niveau et l'évolution de la fécondité dans une société par le statut de la femme. Elles suggèrent la prise en compte des rapports de sexe pour insister sur le fait que l'unité familiale n'est pas homogène et que les membres entretiennent souvent des rapports inégalitaires. Elles partent du fait que la répartition traditionnelle du travail est favorable à une fécondité forte. Dans les sociétés patriarcales, ce sont les hommes qui ont le pouvoir de domination sur les femmes et les enfants. Ce sont eux qui contrôlent la force de travail des enfants et donc décident du nombre. La femme tient le rôle de mère, assure les travaux ménagers et est valorisée à partir du nombre d'enfants qu'elle peut donner. Non seulement les différentes tâches ménagères qu'elle doit accomplir la conduisent elle-même à faire de nombreux enfants qui seront d'un important apport, mais sa position sociale et économique médiocre par rapport aux hommes ne lui permet pas d'avoir main mise sur sa fécondité. Ce sont en définitive les hommes qui contrôlent la force de travail des enfants et donc définissent sa taille et sa composition. Pour PICHE et al. (1995), la transition de la fécondité se produira via « la lutte des sexes » et la

libéralisation ou l'émancipation de la femme c'est-à-dire « la prise de conscience et la revendication des femmes pour l'égalité dans toutes les sphères de la vie ».

II.1.6. Approches institutionnelles de la fécondité

Celles-ci mettent l'accent sur le contexte général dans lequel vivent les individus. On comprend facilement pourquoi un accent particulier est mis sur les politiques (politiques de population) et les lois qui peuvent avoir une incidence déterminante sur la manière dont les individus se reproduisent. La baisse de la fécondité aux États-Unis et en Europe (France, Allemagne, Suisse, Bulgarie, etc.) a été presque toujours précédée par de profondes réformes politiques opérées notamment sur les libertés individuelles instituant un état égalitaire des rapports de genre (C. BOLTON et al., 1979). Dans ce cas, c'est la prise de conscience par les individus d'une certaine liberté d'action, d'une certaine autonomie et d'une capacité à participer aux décisions qui les concernent qui constituent un préalable à une volonté de limitation de naissance. C'est ainsi que ces auteurs mettent en avant que la seule volonté de contrôle des naissances par la population ne suffit pas, il faut que les programmes et les incitations politiques puissent la favoriser. D'où le rôle important de l'État.

En ce qui concerne les aspects directement liés à la fécondité (nuptialité et contraception), souvent, les avis sont divergents sur la manière dont s'effectuent certaines pratiques (pratique du mariage, pratique de la contraception) qui ont leurs conséquences sur la fécondité, que ce soit entre les différents membres de la société ou entre les deux personnes directement concernées par la reproduction (l'homme et la femme). Certaines personnes sont favorables au mariage précoce, d'autres y sont totalement opposées. Il en est de même de la contraception. La position défavorable des femmes dans les sociétés africaines fait qu'il est indispensable que les pouvoirs publics puissent favoriser une certaine équité entre l'homme et la femme pour infléchir la tendance de la fécondité. En la matière, CALDWELL et LOCOH (1993 et 1994, cités par M.A. NKIE, 2003) dénoncent le peu d'intérêt que les dirigeants africains accordent aux politiques de population.

Même si un grand nombre d'États ont affirmé leur engagement à favoriser les programmes de planification familiale, le faible nombre d'utilisateurs des moyens de contraception moderne

dans de nombreux pays aujourd’hui prouve à suffisance que les efforts restent à faire non seulement pour favoriser l'accès à ces moyens mais aussi pour informer la population encore ignorante de la nécessité de l'utilisation de ces moyens. L'effet bénéfique d'une plus grande implication des pouvoirs publics dans les programmes de planification familiale sur la fécondité au Burkina⁶ témoigne que l'adhésion de la population et l'efficacité de ces programmes dépendent largement des pouvoirs publics. Et pourtant dans le programme d'action de Caire, il est affirmé que :

« ... Tous les pays devraient prendre des mesures pour satisfaire le plus tôt possible les besoins de leur population dans le domaine de la planification familiale et, d'ici à l'année 2015, s'efforcer dans tous les cas de mettre à la disposition de chacun une gamme complète de méthodes sûres et fiables de planification familiale et services connexes de santé en matière de reproduction qui ne soient pas contraires à la loi. L'objectif était d'aider les couples et les individus à avoir des enfants qu'ils désirent et à exercer pleinement leur libre choix dans ce domaine » (Nations Unies, 1994).

Cet objectif noble et salutaire pour de nombreux couples désireux de limiter ou d'espacer leurs naissances est loin d'être atteint dans la plupart des pays. Les efforts à entreprendre en matière de planification familiale sont encore nombreux notamment au Tchad où seulement 3% de femmes l'utilisent (EDST-II, 2004).

II.1.7. Approches psychologiques de la fécondité

La contribution de la psychologie à la théorie démographique est limitée. Cette approche met l'accent sur la valeur de l'enfant, c'est-à-dire sur la manière dont les enfants peuvent satisfaire un certain nombre de besoins. La décision de procréer résultera d'une comparaison entre le niveau de satisfaction de ces besoins et le coût économique et non économique de l'enfant. A cet effet, cette approche partage quelques idées des approches de type économique.

⁶ On a assisté, au Burkina, à une hausse de la fécondité vers les années 90 lorsque les pouvoirs publics n'ont plus accordé le même intérêt à la politique de planification familiale. Ce constat a conduit le gouvernement à adopter un nouveau programme de planification familiale vers la fin des années 90 dont la conséquence est la baisse de la fécondité en 2005.

II.2 Point sur les études passées

Plusieurs études ont été réalisées sur la fécondité dont il paraît important de les évoquer. Dans cette partie, nous allons présenter quelques résultats issus de nombreuses études pour permettre de mieux comprendre la manière dont les différentes variables influencent la fécondité. Il s'agit des variables socio-économiques et culturelles qui définissent les conditions dans lesquelles agissent les variables intermédiaires sur la fécondité.

II.2.1. Facteurs socio-économiques de la fécondité

L'environnement économique offre des opportunités et des contraintes qui souvent imposent aux individus des choix en matière de fécondité. Les changements de niveau et de calendrier de la fécondité dans une population sont souvent le reflet des modifications socio-économiques opérées dans la population. Ces modifications concernent généralement l'instruction, l'occupation et l'urbanisation appréhendée par la résidence et la socialisation de la femme en milieu urbain.

II.2.1.1. Instruction de la femme

L'instruction agit sur la fécondité à travers des mécanismes tout aussi variés que complexes. Généralement, à un degré d'instruction plus élevé de la femme est associée une faible fécondité. Comme nous le verrons dans la suite, dans certains cas, même un faible degré d'instruction peut suffire à produire des effets, dans d'autres cas le contraire est possible et l'instruction ne produit ses effets qu'au delà d'un certain niveau (H. JOSHI et P. DAVID, 2002). L'instruction peut agir directement sur la fécondité ou indirectement à travers d'autres variables.

Directement, l'instruction agit à la baisse sur la fécondité car elle permet aux femmes d'adopter de nouvelles valeurs, généralement celles du modèle occidental, les conduisant ainsi à remettre en cause les normes sociales en matière de fécondité dans leur société. En effet, à travers le sens critique qu'elle fait développer chez l'individu, l'instruction permet à la femme d'analyser le modèle traditionnel de famille dans sa société et d'adopter, à la lumière de cette analyse, une

vision qui peut différer de celle de cette société. Les perceptions de l'enfant⁷ se trouvent modifiées et le nombre total d'enfants désirés et sa composition par sexe peuvent ainsi être affectés.

En général, les femmes de niveau d'instruction plus élevé désirent en moyenne moins d'enfants que celles de niveau faible car le coût du temps maternel à consacrer à l'enfant augmente (H. JOSHI et P. DAVID, 2002). Ce coût élevé de l'élevage des enfants conduit donc les femmes plus instruites à avoir moins d'enfants. De plus, les femmes instruites commencent le plus souvent tard la procréation et espacent aussi longtemps que possible les naissances grâce aux moyens de contraception modernes dont les obstacles traditionnels à son utilisation se trouvent levés et dont également l'accès est plus facile pour celles-ci (JOSHI et DAVID, 2002).

Mais le pouvoir d'action directe de l'instruction sur la fécondité est cependant contesté par de nombreux auteurs qui pensent qu'en si peu de temps, le temps passé à l'école, des attitudes profondément différentes soient créées dans la mentalité des jeunes filles (H. JOSHI et P. DAVID, 2002). C'est donc à travers d'autres variables qu'agit essentiellement l'instruction sur la fécondité.

L'instruction élevée augmente l'âge des femmes à leur première union. Lorsque celui-ci est suffisamment élevé, il réduit fortement la durée d'exposition à la procréation. Malgré la bonne volonté de la femme à rattraper le temps perdu, en moyenne la fécondité de l'ensemble de ces femmes est plus faible que pour celles qui ont commencé tôt la procréation. Cela a été contesté par SATHAR (1996, cité par H. JOSHI et P. DAVID, 2002) pour qui, le retard d'entrée au mariage est le fait des femmes qui rattrapent ensuite celles qui se sont mariées tôt en rapprochant leurs naissances. Même si cela paraît vrai comme le souligne cet auteur, du fait d'autres contraintes liées à l'exercice de l'activité moderne par exemple, l'effet initial négatif de l'instruction peut se trouver renforcé par celui de l'activité.

Pour ce qui concerne l'adoption de nouvelles valeurs ou plutôt, disons une défiance à l'égard des valeurs et normes traditionnelles, on peut admettre que celles-ci aient surtout trait à

⁷ L'enfant permet de satisfaire plusieurs besoins: il constitue une sécurité vieillesse, une assurance contre le divorce ou la polygamie, il apporte considération sociale aux parents.

une remise en cause de certains interdits liés à la sexualité. L'abandon de l'abstinence post-partum est récurrent chez les femmes d'instruction élevée (BELLA, 1991). La séparation des conjoints après accouchement, les interdits sur la reprise de rapports sexuels ne sont plus suivis et en raison d'une certaine intimité assez forte entre conjoints dont la femme est instruite ; ce qui favorise la reprise précoce des rapports sexuels et donc l'exposition au risque de grossesse. Par ailleurs, les femmes d'instruction élevée abandonnent rapidement l'allaitement au sein. La poursuite de l'allaitement est souvent incompatible avec leur activité déjà exercée ou celles auxquelles elles aspirent (H. JOSHI et P. DAVID, 2002). La période de non susceptibilité de la femme se trouve interrompue et la reprise de l'ovulation l'expose au risque de grossesses. Ainsi, ces deux moyens (allaitement et abstinence) qui étaient jadis utilisés pour limiter des naissances qui auraient pu être trop proches, disparaissent entre conjoints de niveaux plus élevés, exerçant une pression à la hausse sur la fécondité. Seule, l'utilisation des moyens de contraception modernes et efficaces permettent d'atténuer cette pression. L'effet négatif attendu de l'instruction sur la fécondité se trouve limité.

Comme le montre TABUTIN (1982) dans son article « *Évolution régionale de la fécondité dans l'Ouest du Zaïre* », dans les milieux urbains tout comme dans les milieux ruraux, ce sont les femmes de niveau primaire qui ont une fécondité légèrement supérieure à celle des femmes sans niveau. La forte fécondité enregistrée chez ces femmes de niveau primaire peut s'expliquer par cette tendance à abandonner ces moyens naturels de limitations de naissances, femmes pour qui, l'utilisation des moyens de contraception modernes demeure faible, du moins tout au début de leur vie féconde.

Certains auteurs pensent que le lien entre instruction et fécondité est le résultat d'un effet de sélection, surtout quand le niveau moyen d'instruction est faible. Les femmes de niveaux d'instruction élevés dans ce cas seraient celles issues des familles riches, qui partagent, ou du moins, ne s'opposent pas à la limitation des naissances par les moyens de contraception modernes. Lorsque le niveau global d'instruction d'une société est élevé celle-ci peut exercer un effet sur le comportement fécond des individus en dehors de leur propre instruction. JOSHI et DAVID montrent que dans le milieu rural, la fécondité des femmes augmentait fortement avec la proportion des illettrées, quel que soit leur niveau, lorsque cette proportion dépassait 40 %.

Un degré d'instruction élevé expose la femme à l'obtention d'un emploi moderne dont les exigences peuvent créer un conflit entre le rôle reproducteur de la femme et celui de producteur des biens et services, conflit qui peut parfois conduire celle-ci à opérer un choix en faveur de l'emploi, aspect qui sera développé dans la partie concernant l'activité de la femme. Par ailleurs, l'exercice de cette activité accroît l'autonomie de la femme vis-à-vis de l'homme ce qui améliore son statut. Elle participe mieux à la prise de décision en famille notamment celle relative au moment de la conception et le nombre d'enfants à produire.

De nombreuses études montrent également un lien entre le niveau élevé de mortalité des enfants, dont les mères sont de niveau d'instruction faible, et la fécondité. En effet, la survenue de décès d'un ou des enfants entraîne, par effet de remplacement et d'assurance, une fécondité élevée. La mortalité des enfants dont les mères sont de cette catégorie s'explique notamment par un manque de soin accordé à l'enfant (hygiène, santé, alimentation). Ainsi, une partie de la différentielle de fécondité entre les femmes de niveau d'instruction faible et celles de niveau élevé s'explique par la différence de mortalité de leurs enfants. Comme le souligne B. SCHOUUMAKER (2001) les femmes, dont au moins un enfant est décédé, sont moins motivées à contrôler leur fécondité.

Notons enfin que, généralement les femmes de niveau d'instruction élevé se marient avec des hommes de niveau aussi élevé. Même si du point de vue de l'étude de la fécondité, la prise en compte du niveau d'instruction de l'homme a moins de pertinence (A. BASU cité par H. JOSHI et P. DAVID, 2002) que celle de la femme, cette amélioration de statut commun peut créer une synergie favorable à une faible fécondité. D'ailleurs, dans un contexte où les femmes ont un statut faible, soit parce qu'elles dépendent largement sur le plan économique des hommes, soit parce que la société leur attribue moins de parole à la prise de décision comme il ressort de la présentation du contexte tchadien, il est important de tenir compte de l'instruction et de l'activité économique du conjoint dans l'explication de la fécondité.

Il apparaît ainsi que le niveau d'instruction peut servir de facteur de différenciation et d'explication importante de la fécondité tant entre les femmes de niveaux différents que pour les milieux dont les compositions en la matière ne sont pas identiques. Dans la suite de ce travail, nous analyserons grâce aux données de l'EDST-II les relations entre fécondité et instruction via

les variables telles que l'âge au premier mariage, le nombre idéal d'enfants, la discussion et l'approbation de la PF.

II.2.1.2. Milieu d'habitat

Plusieurs études ont montré le lien entre le milieu d'habitat de la femme et la fécondité via les caractéristiques des femmes, celles des conjoints qui agissent sur les variables proches de la fécondité (VALLIN, 1973 ; TUGAULT, 1976 ; RWENGUE, 1994 ; ATEP, 1999). En milieu rural est associée une forte fécondité tandis qu'en milieu urbain la fécondité est généralement faible même si des résultats contradictoires ont été rencontrés dans les analyses de D. TABUTIN dans l'Ouest du Zaïre. Plusieurs explications sont avancées pour justifier cette association.

Le milieu rural est le milieu où s'exerce une pesanteur plus forte des normes sociales sur les individus. La peur de l'exclusion sociale aidant, dans un milieu plus homogène et d'effectif faible, les individus se conforment facilement, volontairement ou en raison d'un important contrôle social, au système de valeur qui régit cette société. En milieu urbain, les individus gagnent en liberté, laquelle pouvant leur permettre de choisir entre plusieurs valeurs et croyances (H. JOSHI et P. DAVID, 2002). Par ailleurs, le besoin en main d'œuvre nombreuse concordant avec le système de production, généralement l'agriculture rudimentaire, conduit les individus à rechercher un nombre d'enfants optimal, voire maximal pour la réalisation sans coût de cette production. L'enfant assure par son apport financier, matériel et physique, une sécurité contre la vieillesse pour les parents, tant pendant son existence dans le ménage que lorsqu'il envoie des aides (MURDOCH, 1985, cité par J. WAKAM, 2006). L'inexistence d'un système de sécurité vieillesse dans les sociétés traditionnelles peut favoriser une forte fécondité pour l'assurance vieillesse car dans ces sociétés, les parents pendant leur vie active n'auraient constitué aucune épargne. De plus, les femmes sont valorisées par rapport au nombre de leurs enfants et en cas d'héritage ce sont les femmes ayant de nombreuses descendances qui sont favorisées.

Par contre, en raison d'un niveau d'instruction plus élevé et d'une participation à l'activité économique moderne en ville, les femmes sont conduites d'abord à désirer moins d'enfants et à en produire moins grâce aux moyens de contraception moderne facile d'accès dans ces milieux. Cela se justifie car en ville, l'enfant engendre un coût relatif plus élevé pour son éducation (coût

de scolarisation, de santé, de loisir) mais aussi accroît le coût d'opportunité surtout pour les femmes de niveau d'instruction élevé aspirant à l'exercice d'un emploi dans le secteur moderne de l'économie et à des meilleures conditions de vie. L'utilisation des moyens de contraception modernes permet à celle-ci de limiter et d'espacer les naissances afin de minimiser ces coûts et d'accroître le bénéfice pour lequel, il leur paraît utile de limiter ces naissances. Notons aussi que c'est souvent les femmes de niveau d'instruction élevé des milieux ruraux qui ont tendance à migrer vers les centres urbains pour la recherche du travail, accroissant ainsi dans ces milieux l'effectif des femmes à faible fécondité et par conséquent l'écart de niveau de fécondité entre les deux milieux (J. VALLIN, 1973).

Même si les caractéristiques des individus les prédisposent à une plus ou moins grande fécondité, des contraintes de disponibilité de certains services notamment les services de santé, de distribution de moyens de contraception moderne peuvent également restreindre la marge de manœuvre de certaines femmes. C'est ainsi que l'indisponibilité relative de ces services dans les milieux ruraux peut empêcher certaines femmes de ces milieux, désireuses d'utiliser les moyens de contraception moderne à des fins de limitation de naissance, de le faire.

Mais la distinction entre milieu urbain et milieu rural dans l'étude de la fécondité perd de fois de son pouvoir de différenciation dans un contexte où les échanges de populations sont forts importants entre ces deux milieux et, si ces échanges ne concernent pas que les catégories à statuts socio-économiques élevés évoquées ci-dessus. En effet, selon que les migrations sont tardives ou précoces, cela a des implications différentes sur la fécondité. La fécondité des femmes qui migrent plus tardivement est généralement plus proche de leur milieu d'émigration que de celle du milieu d'immigration (MYERS, 1980). On se trouve dans la situation inverse dans l'autre cas. Ainsi, l'afflux d'immigrants originaires des zones à forte fécondité peut relever la fécondité dans les milieux à faible fécondité.

II.2.1.3. Milieu de socialisation

L'enfance est le moment pendant lequel l'individu reçoit des membres de sa société toute l'éducation relative aux normes et valeurs y compris en matière de fécondité, qu'il est sensé reproduire à l'âge adulte. Cette éducation peut s'étendre au-delà du cadre familial restreint,

concerne tout le milieu d'habitat qui module lui aussi le comportement des ménages. En ce qui concerne l'individu, celui-ci est plus attaché à son origine culturelle en milieu rural qu'en milieu urbain (RWENGUE, 1994). Ainsi, le fait d'être socialisé en milieu rural ou en milieu urbain a des impacts différents sur la vie adulte de l'individu. Les valeurs transmises étant différentes et la grande hétérogénéité des membres de la société en milieu urbain fait adopter par l'individu socialisé en ville des valeurs qui peuvent ne pas refléter idéalement celles de sa famille, et l'effet de l'instruction et de l'exercice de l'activité moderne aidant, ces femmes ont tendance à avoir moins d'enfants que leurs consœurs socialisées en milieu rural. Cela se réalise à travers l'âge d'entrée en union qui est plus précoce en milieu rural (E. AKAM, 1989, cité par RWENGUE, 1994) ou encore en raison de certaines normes plus favorables à une fécondité élevée en milieu rural. Le milieu de socialisation joue sur l'âge au premier mariage mais aussi sur d'autres variables de comportement associées à la fécondité. En effet, les femmes ayant été socialisées en milieu rural contractent des mariages plus précoces que celles qui sont socialisées en milieu urbain (O. TAMBASHE, 1984, E. AKAM, 1989, cités par RWENGUE, 1994).

II.2.1.4. Occupation de la femme

L'occupation de la femme peut être appréhendée de plusieurs manières. Soit en considérant directement les différentes catégories socioprofessionnelles généralement saisies dans de nombreuses études, soit en ne distinguant les femmes que par rapport à leur secteur d'activité : secteur moderne de l'économie et secteur traditionnel. Cependant, il est toujours possible de passer du premier au second, qui n'en est qu'une agrégation.

Du point de vue du secteur d'activité, de nombreuses études notamment les travaux de BECKER (1965) ont mis en évidence une relation négative entre l'activité économique de la femme dans le secteur moderne de l'économie et sa fécondité. Des conflits qui naissent entre le rôle productif et celui de reproduction, un choix s'opère en faveur de la réduction du nombre des enfants et du moment de leur conception. Du point de vue de la catégorie socioprofessionnelle, certaines activités nécessitent plus que d'autres un nombre élevé d'enfants, d'autres sont incompatibles avec de nombreuses procréations. SHAPIRO et TAMBASHE (1994) ont montré qu'à l'activité agricole correspond une fécondité élevée et aux activités indépendantes ou toute autre activité salariale moderne correspond une faible fécondité.

Mais la relation entre niveau faible de fécondité et l'activité de la femme selon E. LAPIERRE-ADAMCYK (1978) n'est qu'une simple association, l'activité n'ayant pas pour valeur de cause. Activité et fécondité sont deux effets d'une même cause, l'aspiration en matière de fécondité qui elle, prend racine à un âge antérieur aux deux, pendant l'enfance, au moment où l'individu y pense pour la première fois. L'activité sera choisie par l'individu de manière à réaliser cette aspiration. Dans cette étude, l'auteur montre que, même si des ajustements de calendrier ou de niveau de fécondité peuvent s'opérer à tout moment pour tenir compte de certaines contraintes non prises en compte auparavant, la différence entre la fécondité réalisée et celle désirée n'est pas très importante.

Si l'analyse de l'activité de la femme sous l'angle de contraintes de travail paraît fructueuse pour l'explication de la baisse de la fécondité chez celles ayant des occupations plus contraignantes, l'analyse en termes de revenu de la femme est tout aussi intéressante comme il ressort de l'étude de P. CLERC (1970). Lorsque les revenus sont faibles, il est possible pour le couple de choisir à la fois la participation de la femme à la production et à la reproduction par des interruptions d'activité pendant la grossesse et quelques mois après l'accouchement suivies des reprises dès lors que c'est possible. Mais lorsque le revenu est élevé, le coût d'opportunité de l'abandon du travail particulièrement élevé, dissuaderait la femme ou même le conjoint. Pour la New Home Economics (citée par H. JOSHI et P. DAVID, 2002), plus le salaire de la femme est élevé, en raison par exemple de son degré d'instruction, plus sa fécondité devrait être faible. De plus, un revenu élevé permet de mieux assurer la survie de quelques enfants mis au monde confortant le couple dans leur désir d'en faire peu. Le revenu permet en effet d'assurer la sécurité alimentaire de l'enfant (fourniture d'aliments de qualité) et ainsi préserver sa santé et lui éviter le risque de décès.

II.2.2. Facteurs culturels

La religion et l'ethnie sont les deux variables par rapport auxquelles on étudie généralement les modèles culturels de fécondité. L'une comme l'autre ont des influences sur le comportement des individus en matière de fécondité. Certaines catégories de religion ou d'ethnie sont plus conservatrices que d'autres. Selon leur appartenance à l'une ou à l'autre catégorie, les individus de même statut socio-économique peuvent avoir des comportements féconds très

différents. Comme le montrent J. CLECLAND et C. WILSON (1987, cités par H. JOSHI et P. DAVID, 2002) dans les pays en développement, la fécondité relève moins de facteurs socio-économiques que de variables sociales. Comme le souligne aussi A. ILINIGUMUGABO (1989, cité par RWENGUE, 1994), avoir beaucoup d'enfants est perçu dans les valeurs africaines comme une grâce de Dieu que les couples doivent préserver par une multitude d'observances pendant toute la période de la procréation. Les comportements actifs de limitation ou d'espacement des naissances peuvent fortement varier selon le degré d'attachement de chaque population aux valeurs traditionnelles de son origine d'appartenance et par conséquent de son degré d'ouverture aux valeurs modernes, capitaliste et malthusienne occidentale (RWENGUE, 1994). L'ethnie et la religion agissent de plusieurs manières sur les variables proches de la fécondité.

II.2.2.1. Ethnie

L'ethnie est une variable importante dans une étude sur la fécondité. Les comportements des individus sont régis par les groupes ethniques d'appartenance, et ceci pendant l'enfance au moment de la socialisation. Entre personnes d'ethnies différentes, les attitudes à l'égard de la famille et la valeur de l'enfant peuvent être tout à fait différentes. L'ethnie est à cet égard un facteur important de différenciation de la fécondité. Sa prise en compte permet de comprendre les différences de fécondité constatées entre différentes régions ou différents groupes de personnes ayant par exemple des statuts socio-économiques semblables.

Au Cameroun, la communauté Bamiléké fournit un bel exemple à ce propos. Malgré leur statut socio-économique élevé, la fécondité demeure relativement élevée (J. WAKAM, 1997). Cette communauté demeure très conservatrice à l'égard de la tradition (rite du crâne, système d'attribution des noms, prestige et considération sociale). Ces considérations ne sont pas le fait particulier de cette ethnie. Partout en Afrique, l'importance donnée à une descendance nombreuse demeure favorisée par le souci de puissance de la communauté, la satisfaction de certains besoins (honneur, prestige, assurance vieillesse). C'est ainsi que chaque groupe ethnique institue au sein de sa communauté des règles et des valeurs visant à satisfaire les idéaux et les objectifs du groupe. Une descendance nombreuse ne constitue pas une lourde charge pour les seuls parents ; l'enfant appartient à toute la communauté (TOKINDANG, 1999). Les mariages précoces ne sont

pas perçus comme une entrave à la liberté de la femme ou son émancipation, elle participe comme le souligne RWENGUE (1994) de la stratégie de ces populations pour satisfaire leurs besoins en matière de procréation. La contraception dans ce cas n'a pas une visée de limitation des naissances ; elle est envisagée pour assurer la santé de la femme et de l'enfant. La promotion de la polygamie qui est largement faite dans la plupart des ethnies en Afrique permet de constituer une descendance nombreuse et participe à la régulation des naissances par l'abstinence, la séparation du couple après accouchement grâce aux partages de nuit. Malgré cette organisation plus ou moins favorable à une forte fécondité, l'infécondité peut faire obstacle. En effet, il existe des ethnies qui sont plus touchées par l'infécondité que d'autres comme c'est le cas des Nzakara en République Centrafricaine (P. ANTOINE, P. CANTRELLE, 1983). La relation entre espace et ethnie qui existe dans la plupart des pays, suggère de prendre en compte l'ethnie pour expliquer les différences de fécondité à l'intérieur d'un même territoire.

II.2.2.2. Religion

Tout comme l'ethnie, la religion est un facteur important de différenciation de la fécondité. Elle impose, plus que l'ethnie, à l'individu une certaine manière d'agir, une certaine attitude à l'égard de la limitation des naissances en raison de la relation que l'individu entretient avec la divinité. Certaines sont souples, d'autres très rigides au point que la marge de manœuvre de l'individu se trouve très fortement limitée. Les comportements des individus appartenant à des groupes plus souples sont dissemblables selon que les statuts socio-économiques sont différents. Par contre, dans des groupes plus rigides, ils sont plus homogènes et parfois contradictoires à ce qu'on attendrait.

Généralement, les individus appartenant aux religions musulmane et traditionnelle ont un faible degré d'adhésion à la civilisation occidentale. De ce fait, chez ces personnes, les effets négatifs de la modernisation sur la fécondité sont plus lents que chez les chrétiennes, plus ouvertes à la modernisation. Les mariages demeurent précoces chez les premières. Ceux-ci sont favorisés chez les musulmans, d'une part par la pratique du mariage religieux qui voudrait que la jeune femme fasse preuve de virginité pendant la cérémonie du drap le jour de son mariage et, d'autre part, par la volonté de puissance de la communauté résultant de sa croissance démographique (PRB, 2005). Des réticences à l'égard de la planification familiale demeurent

fortes. En effet, la plupart des leaders musulmans affirment que les programmes de planification familiale, nés en Occident, représentent un complot visant à réduire le nombre des Musulmans et leur puissance (PRB, 2005). Il faut donc promouvoir une fécondité élevée pour ainsi donner à la communauté une certaine puissance vis-à-vis des autres groupes. Toute limitation de naissance est à cet effet considérée comme un infanticide.

Si la position des conservateurs musulmans fait de cette religion une des plus méfiantes à l'égard de la planification familiale, la position de certains y est plus favorable. Comme le note OMRAN (1992, cité par F. ROUDI-FAHIMI, 2005), les moyens de contraception ne sont pas défendus par l'islam. L'utilisation de la contraception est permise dans plusieurs cas dont celui de la limitation et de l'espacement des naissances (pour des raisons économiques, sanitaires, éducatives). Beaucoup de défenseurs de la planification familiale signalent d'ailleurs que les pratiques telles que les retraits, ont été utilisées par les compagnons du Prophète (PRB, 2005). Certaines des pratiques (polygamie, interdit sur la contraception, mariage précoce) attribuées à la religion musulmane trouvent terrain fertile car comme le note J. CHAMIE (1981) il existe d'autres aspects du système de valeurs partagés à de degrés divers par les différents groupes religieux qui contribuent à accroître la fécondité des femmes musulmanes. Sinon, comment comprendre la situation de certains pays entièrement musulmans (Algérie, Maroc, Liban) dans lesquels la polygamie, malgré qu'elle soit permise, est moins répandue, la fécondité est faible et l'un des déterminants de la transition de la fécondité est la contraception moderne. Notons enfin qu'en matière d'abstinence sexuelle, le Coran interdit à tout couple musulman de reprendre les rapports sexuels avant le 41^{ième} jour pour des raisons de santé de la mère et de l'enfant.

Les religions chrétiennes sont considérées comme plus permissives par rapport à la civilisation occidentale. Malgré cela, tout comme l'islam, les prescriptions bibliques interdisent la contraception que ce soit par des méthodes de prévention des grossesses ou l'avortement provoqué. L'avortement est considéré comme un meurtre. Le christianisme proscrit également la polygamie.

II.2.3. Variables intermédiaires du modèle de DAVIS et BLAKE

Depuis les travaux de DAVIS et BLAKE (1956), un certain nombre de variables ont été identifiées comme ayant une influence directe sur la fécondité. C'est à travers ces variables qu'agissent les conditions socio-économiques et culturelles sur la fécondité. Ces auteurs ont dressé à cet effet une liste de 11 variables réparties en trois groupes.

Le premier est relatif aux facteurs d'exposition aux relations sexuelles (âge d'entrée en union, fréquence du célibat définitif, l'importance de la période de procréation passée soit après unions, soit entre deux unions due aux séparations (divorce, séparation, veuvage), l'abstinence volontaire, l'abstinence involontaire, la fréquence des rapports sexuels)).

Le deuxième groupe de facteurs est relatif à la conception (la fécondité ou infécondité due à des causes involontaires, l'utilisation ou non de la contraception, fécondité ou infécondité due à des causes volontaires (stérilisation volontaire)).

Enfin, le troisième groupe est relatif à la parturition et à la gestation (mortalité intra-utérine due à des causes involontaires, avortement)⁸. Nous allons classer ces différentes variables en trois groupes, selon qu'elles relèvent des facteurs biologiques, des facteurs comportementaux, ou des facteurs socio-démographiques.

II.2.3.1. Facteurs biologiques, comportementaux et fécondité

La prise en compte des facteurs biologiques et comportementaux dans l'étude de la fécondité dans une optique de comparaison est très importante. Plusieurs études ont mis en évidence la variabilité de ces facteurs selon les populations et leur influence sur les niveaux et les variations de la fécondité (O. Frank, 1983, cité par N. BELLA, 1995). Il s'agit de l'infécondité (primaire et/ou secondaire), de la mortalité intra-utérine et du temps mort.

⁸ On peut voir la liste de ces variables dans « Démographie : analyse et synthèse II Déterminants de la fécondité ».

II.2.3.1.1 Infécondité primaire et secondaire

La fécondité dépend fortement de la capacité des individus à se reproduire. Toutes les sociétés n'ont pas les mêmes capacités à se reproduire en raison du problème d'infécondité qui touche davantage certaines sociétés que d'autres. L'infécondité est l'incapacité pour une femme de concevoir. Comme constat de l'absence de naissance vivante, l'infécondité a plusieurs causes. Elle peut être soit physiologique, soit pathologiques causée par certaines maladies stérilisantes (rickettsie) ou d'autres infections sexuelles mal soignées (syphilis), ou même l'avortement spontané ou les grossesses improductives. S'intéressant à l'influence de l'infécondité primaire et secondaire, ANTOINE et CANTRELLE (1983) ont remarqué, pour le cas de 11 pays pris en compte dans l'étude dont le Tchad, que les probabilités d'infécondité primaire et secondaire étaient fortement corrélées ce qui laisse supposer des facteurs communs dans ces pays et que le risque de devenir inféconde après une naissance de rang 1 ou 2 était à peu près constant.

Dans son article « Fécondité au Cameroun : niveaux et tendances », N. BELLA (1995), en analysant les déterminants proches de la fécondité au Cameroun, a montré qu'avec une stérilité qui touche à peu près 10,3 % de femmes, le niveau de fécondité des camerounaises se trouve réduit d'environ 11 %.⁹ Les résultats trouvés par O. Frank (1983, cité par N. BELLA, 1995), ayant étudié le cas de 18 pays africains, révèlent que 60 % des variations de fécondité sont attribuables à des niveaux différents de stérilité.

L'éradication de certaines maladies stérilisantes grâce au progrès de la médecine, le développement des comportements relatifs à la santé (hygiène, la prévention des maladies sexuellement transmissibles et leur soin dès qu'elles sont contractées) notamment sous l'effet de l'instruction a permis le recul de l'infécondité. L'infécondité est particulièrement en baisse au Tchad de nos jours (2,7 % pour la stérilité primaire (EDST-II, 2004)) par rapport à son niveau de 1964 (11 % pour la stérilité primaire et 20% pour la stérilité secondaire (Enquête démographique, de 1964)). Il reste cependant qu'elle varie avec la région de résidence, la religion. L'infécondité secondaire touche 14,5 % de femmes à N'djamena contre 8,2 % au Logone occidental. Elle touche 27 % des femmes sans religion, 16,6 % de femmes musulmanes et 10,5 % de femmes chrétiennes dans la ville de N'djamena (RGPH, 1993).

⁹ Les données analysées dans cette étude sont celles de l'EDSC de 1991.

II.2.3.1.2. Mortalité fœtale et infanto-juvénile

Comme le soulignent PROMISLOW et HARVEY (1990 et 1991, cité par CHRISHOLM, 1993 et repris par H. JOSHI et P. DAVID, 2002) le risque de mortalité serait déterminant dans les stratégies de reproduction des individus. La mortalité fœtale et la mortalité infantile ou même infanto-juvénile plus particulièrement jouent deux rôles souvent opposés sur le niveau de fécondité de la femme et par conséquent sur celui de la société.

La mortalité fœtale est le reflet de la capacité d'une femme ou d'une société à traduire une grossesse en naissance vivante. Le niveau plus ou moins élevé de mortalité fœtale d'une société a des conséquences sur sa fécondité qui peut être faible dans le premier cas et inversement dans le second. En effet, sur l'ensemble de grossesses qui surviennent au cours d'une période un certain nombre ne conduit pas aux naissances. Les pertes de naissances par mortalité intra-utérine sont parfois importantes dans une société en raison des conditions sanitaires médiocres de la population, lesquelles peuvent contribuer à une baisse sensible du niveau de fécondité.

Le niveau de mortalité infantile peut également avoir des conséquences directes sur la fécondité de la femme ou de l'ensemble du groupe des femmes.

Au niveau individuel, c'est-à-dire celui de la femme ou du couple, le décès des enfants, surtout ceux des moins d'un an, peut conduire volontairement ou involontairement celui-ci à réaliser une nouvelle naissance pour remplacer l'enfant décédé, naissance qui, autrement n'aurait pas eu lieu si l'enfant avait survécu en raison de la période de non susceptibilité allongée à cause de l'allaitement ou d'autres interdits sociaux. Les effets de remplacement évoqués ici peuvent encore se renforcer lorsque les décès d'enfants sont répétitifs. Dans son article « *Une analyse multi-niveaux dynamique de la fécondité légitime au Maroc rural* », B. SCHOUUMAKER (2001) fait l'hypothèse que les femmes, dont au moins un enfant est décédé, sont moins motivées à contrôler leur fécondité, l'expérience de mortalité influençant la perception des risques de mortalité futurs et la fécondité, par effet d'assurance. Cette hypothèse a, par la suite, été confirmée par les résultats des analyses.

Au niveau collectif c'est-à-dire national ou régional, en dehors de l'expérience personnelle du décès des enfants de la femme ou du couple, les mêmes perceptions des risques de décès des

enfants dans le milieu peuvent influencer la fécondité même de celles qui n'en ont pas fait l'expérience intégrant dans leur stratégie de reproduction (PROMISLOW et HARVEY, 1990, 1991). Quand la mortalité infantile est élevée, cela peut conduire, les femmes (bien entendu aussi les hommes) à ajuster le nombre d'enfants qu'elles doivent mettre au monde pour se donner une chance d'avoir, après décès éventuels de certains d'entre eux, le nombre d'enfants survivants désirés. Autrement dit, lorsque dans la société les décès des enfants sont importants, les femmes anticipent, dans l'avenir, les décès éventuels de leurs enfants et ajustent par conséquent à la hausse l'ensemble des enfants car il faut une fécondité élevée pour produire une taille donnée de famille (H. JOSHI et P. DAVID, 2002). La maximisation de la descendance apparaît être la stratégie à court terme pour assurer la survie de l'espèce humaine et pérenniser le lignage. Ainsi, la tendance à une forte fécondité est globale et elle n'est nullement le seul fait des femmes ayant perdu un enfant.

Dans un article publié dans la revue Population, P. CANTRELLE, H. LERIDON et P. LIVENAIS (1980), ont montré les différentes relations qui existent entre fécondité, allaitement et mortalité infantile. La mortalité infantile et juvénile influence la fécondité par l'intermédiaire de l'allaitement qui s'estompe avec le décès de l'enfant. Ces mêmes auteurs concluent également que, tant que restera élevé le niveau de mortalité, la fécondité se maintiendra à un niveau élevé pour assurer le renouvellement de la population.

Les deux facteurs évoqués ci-dessus peuvent servir d'éléments de différenciation de la fécondité tant entre les personnes d'un même groupe que pour des comparaisons entre groupes.

II.2.3.1.3. Temps mort

Le temps mort est l'intervalle de temps qui s'écoule entre deux conceptions. Ses composantes sont nombreuses : biologiques, sociales mais aussi dépend de l'issu de la grossesse et de la survie de l'enfant (aspect que nous avons abordé dans la partie portant sur la mortalité fœtale et infantile).

Sur le plan biologique, après chaque accouchement, le retour de l'ovulation n'est pas immédiat. Un temps s'écoule, temps dit de non susceptibilité pendant lequel la femme ne peut pas concevoir. Bien que variable d'une population à une autre et augmentant avec l'âge de la femme,

généralement, ce temps est plus long pour les femmes qui allaient leurs enfants au lait maternel grâce à l'effet négatif qu'exerce l'allaitement sur le retour de l'ovulation. Sur le plan social, ce sont les tabous sur la reprise des rapports sexuels après accouchement, la séparation des conjoints après accouchement qui allongent d'autant plus ce temps que l'individu ou la société s'y conforme. Ce moyen a été tacitement utilisé jadis pour espacer les naissances afin de préserver la santé de la mère et de l'enfant. La prise en compte du temps mort surtout de ses composantes, allaitement et abstinence dans l'étude de la fécondité est importante pour comprendre les variations de ce phénomène.

Comme le dit L. HENRY (1961) dans son article : « *La fécondité naturelle : observation – théories - résultats* », on est souvent tenté d'expliquer les différences de fécondité naturelle par les temps morts : les populations les plus fécondes seraient celles à temps mort court et les populations les moins fécondes seraient les populations à temps mort long ; les différences provenant des facteurs sociaux (les tabous), comportementaux (abstinence sexuelle et l'allaitement au sein). Pour BELLA (1995), les pratiques de l'allaitement prolongé et de l'abstinence ont été les premiers facteurs qui expliquaient la fécondité au Cameroun, abaissant celle-ci d'environ 40%. C'est dire que si ce moyen n'était pas utilisé, avec ce faible niveau d'utilisation des moyens contraceptifs (4,3 %), la fécondité au Cameroun aurait été de 9,7¹⁰ enfants par femme et non de 5,8 comme celle observée. La quasi-universalité de la pratique de l'allaitement maternel au Tchad avec des durées variables et l'attachement des certaines femmes aux valeurs traditionnelles en matière de sexualité suggèrent de prendre en compte ce facteur dans l'explication des niveaux différentiels de fécondité.

II.2.3.2. Facteurs socio-démographiques

Malgré une capacité de procréation élevée (faible niveau d'infécondité), cette capacité ne peut valablement être exploitée que lorsque certaines conditions préalables à l'exercice de la reproduction sont satisfaites. Il s'agit de la formation des couples à travers le mariage.

¹⁰ L'indice synthétique des femmes Camerounaises étant de 5,8 à l'époque et cela ne représente que 60% si ce facteur n'avait pas agit négativement. Ainsi, son niveau en l'absence d'allaitement serait $5,8 + 0,4*5,8/0,6$ soit 9,7.

II.2.3.2.1. Nuptialité

Le rôle essentiel joué par le mariage dans l'étude de la fécondité est aujourd'hui connu de tous. C'est l'élément essentiel dans l'exposition au risque de grossesse. L'importance et le calendrier de nuptialité, le type des unions contractées par la population ont une conséquence directe (bien entendu quand les rapports sexuels sont normalement entretenus par le couple et que celui-ci n'est pas stérile) sur le niveau de fécondité. Ceux-ci jouent un rôle inhibiteur si la fréquence du célibat définitif est importante et/ou les mariages sont tardifs et/ou encore la proportion de femmes restant en union est faible. A l'inverse, une faible fréquence du célibat définitif et/ou des mariages précoces et/ou encore une forte proportion de femmes restant en union ont pour effet d'augmenter le niveau de fécondité, toutes choses étant égales par ailleurs.

Dans l'étude de BELLA (1995) citée précédemment, la nuptialité diminue d'environ 17 % la descendance finale des femmes camerounaises. Cela montre bien l'influence du comportement de la population en matière de nuptialité sur son niveau de fécondité. Ici nous allons présenter comment l'âge au premier mariage, le type et le nombre d'unions influencent la fécondité des femmes en union.

L'âge au premier mariage : Le mariage est le lieu de l'exercice légal aux yeux de la société de la maternité et de la paternité. Le mariage expose les individus au risque de procréer. Le mariage précoce ou tardif a des implications différentes sur la fécondité. Plus celui-ci survient tard, moins la femme est exposée au risque de grossesse et, toutes choses étant égales par ailleurs, celle-ci aura moins d'enfants que celle qui est entrée plus tôt en union. Mais, comme le souligne P. FESTY (2002), cette différence de fécondité est beaucoup plus le résultat d'une différence de statut socio-culturel, d'une différence d'attitude à l'égard de la famille et de pratique contraceptive entre les femmes qui se marient tôt et celles qui se marient plus tardivement que le seul fait d'une plus grande durée d'exposition au risque de procréer.

Entre les milieux ruraux et les milieux urbains, il y a une nette différence en termes d'âge d'entrée en première union. Les mariages sont plus précoces dans les premiers que dans les seconds mais aussi précoces pour les femmes socialisées en milieu rural (E. AKAM, 1989 cité par RWENGUE, 1994).

Dans son article : « *Influence de divers facteurs sociaux et économiques sur la fécondité en Algérie* », J. VALLIN (1973) montre que les mariages tardifs en milieu rural sont marginaux. Les mariages précoces contractés dans les deux milieux se traduisent par des niveaux de fécondité très peu différents. Dans ce cas, les circonstances (faible instruction, un contrôle social fort, mariage forcé ou arrangé) conduisant à ces mariages précoces sont les mêmes et par conséquent les effets produits ne peuvent être que les mêmes. Cependant, la différence est importante quand ces mariages ont lieu plus tardivement, les femmes des milieux urbains ayant la plus faible fécondité notamment en raison d'un degré d'instruction plus élevé. Signalons cependant que d'autres études montrent, comme nous le verrons par la suite, que les femmes qui entrent tôt en mariage ont des chances de contracter des unions plus instables et finalement passent moins de temps d'exposition au risque de procréer contrebalançant l'effet positif attendu sur la fécondité (H. LERIDON, 1971).

Outre la fréquence du célibat définitif et la plus ou moins grande précocité du mariage, l'attitude de la population à l'égard du remariage des femmes est aussi importante.

Le comportement des individus par rapport au remariage des femmes et le type d'union : En raison des dissolutions possibles des unions, que ce soit par divorce ou par décès du conjoint, il faut tenir compte du comportement de la population face au remariage des femmes dans l'étude de la fécondité. En Afrique, les mariages ont pour principales vocations, la procréation, les nombreux remariages de la femme peuvent avoir un effet sur sa fécondité en ce sens que chaque nouveau conjoint peut attendre de son épouse un certain nombre d'enfants qu'elle doit donner durant leur vie conjugale. Cela est possible si le temps d'attente d'un nouveau conjoint est court, sinon comme le montre H. LERIDON (1971), la situation peut s'inverser. En effet, dans son étude sur la Martinique, H. LERIDON a montré que la fécondité des femmes ayant contractées plusieurs mariages n'est supérieure à celle des autres femmes ayant été mariées qu'une seule fois qu'avant l'âge de 39 ans, au-delà la tendance s'inverse.

Des explications sont avancées pour justifier cet état des choses. Les femmes qui divorcent sont, pour la plupart, celles qui se marient tôt donc, ayant commencées aussi tôt leur fécondité, mais finalement passent moins de temps dans le mariage que les autres en raison des périodes de recherche d'un nouveau mari. Cependant, dans certains contextes, généralement en

Afrique sub-saharienne, les femmes qui se marient tôt ont généralement un statut socio-économique faible et par conséquent se préservent d'une certaine manière du divorce et donc ne sont pas celles qui divorcent le plus. Même si ces résultats peuvent varier d'un contexte à un autre, on peut admettre qu'un plus grand nombre de femmes peut participer à la reproduction quand le remariage est important grâce aux sorties qui sont suivies par des retours importants. A l'inverse, lorsque le remariage est faible, le retour difficile dans un mariage limite l'exposition des femmes au risque de procréer et par conséquent limite aussi leurs descendances.

En ce qui concerne le type d'union, TOULEMON (1994) montre qu'à durées d'unions égales, la fécondité des cohabitantes est plus faible que celle des mariées.

II.2.3.2.2. Utilisation des moyens de contraception et l'avortement provoqué

La pratique contraceptive est le moyen qui permet à un individu ou à un couple de limiter ou d'espacer les naissances quand il le désire. Il existe des moyens modernes de contraception, mais aussi des moyens traditionnels. Les moyens modernes sont ceux que propose l'occident. Ils sont d'une efficacité plus élevée. Les moyens traditionnels varient d'une culture à une autre mais pour la plupart ils ont trait à l'utilisation d'écorces, le port de talisman, le coït interrompu, etc.

Le christianisme interdit l'utilisation des moyens contraceptifs pour la limitation des naissances. Avoir beaucoup d'enfants est une grâce de Dieu que les couples doivent préserver par une multitude d'observations pendant toute la période de procréation (A. ILINIGUMUGABO, 1989 ; TOKINDANG, 1999). Quant à l'islam, il n'interdit pas formellement l'utilisation des moyens de contraception (PRB, 2005).

Dans certaines populations d'Afrique noire, il existe des valeurs traditionnelles favorables à l'espacement des naissances ; les méthodes de contraception traditionnelles sont significativement représentées (TAMBASHE, 1984 ; OLUNKUNLE, 1988 cités par RWENGUE, 1994). Dans ce cas, l'utilisation des moyens de contraception ne dépend pas seulement de l'amélioration du statut socio-économique. Cependant, les moyens modernes sont le fait, pour la plupart du temps, des femmes de statut élevé. Mieux informées que les autres des méthodes de contraception modernes, ayant un accès relativement facile (accessibilité géographique et accessibilité économique) et subissant certaines pressions dues, d'une part, à une fécondité

potentielle élevée à cause de leur abandon des normes traditionnelles de limitation de naissances et, d'autre part, à l'exercice de l'activité dans le secteur moderne de l'économie, les méthodes modernes constituent des moyens privilégiés de limitation de naissances pour les femmes de statut élevé.

II.2.4. Autres variables intermédiaires

Le schéma d'analyse de la fécondité proposé par DAVIS et BLAKE a été critiqué par de nombreux auteurs. Un des auteurs ayant critiqué ce modèle est BONGAARTS (1978) pour qui, seulement quelques variables intermédiaires énumérées¹¹ par DAVIS et BLAKE ont une influence véritable sur la fécondité. La variable portant sur l'allaitement fut également introduite par cet auteur. Il a également effectué une mesure directe de l'influence de ces variables sur la fécondité. D'autres auteurs ont proposé de prendre en compte d'autres variables normatives qui, pour une bonne part véhiculent l'effet des conditions socio-économiques et culturelles (FREEDMAN, 1975 cité par RWENGUE, 1994), d'autres encore proposent d'y inclure, la mortalité infantile (PRESTON, 1978), la demande d'enfants, les opinions, les croyances et représentation individuelles de la fécondité (H. GERARD, 1979 ; R EASTERLIN, R. POLLAK et M. WACHTER (1980) et R. BULATAO et R. LEE (1983)). Ainsi, les variables suivantes peuvent aussi être considérées comme des variables proches de la fécondité :

II.2.4.1. Age à la naissance du premier enfant

L'âge à la naissance du premier enfant est corrélé positivement à la fécondité. Les femmes ayant eu assez tôt leur premier enfant ont en général plus d'enfants que celles qui les ont eus tard. Les grossesses précoces s'accompagnant généralement d'un arrêt de la fréquentation scolaire, les femmes qui les contractent plus tôt, donc de niveau d'étude faible, ont de fortes chances d'avoir plus d'enfants non seulement du fait d'une longue durée d'exposition au risque de procréer mais aussi à cause de leur niveau d'études faible ou de manière générale à cause de leur faible statut socio-économique (FESTY, 2002), elles peuvent désirer avoir plus d'enfants.

¹¹ Il s'agit de la stérilité (naturelle et pathologique), la nuptialité, l'avortement, la fréquence des rapports sexuels, l'abstinence post-partum, la contraception, la mortalité intra-utérine.

Pour des raisons liées au mariage précoce en milieu rural (le mariage ayant généralement une visée reproductive), les naissances sont plus précoces en milieu rural, contribuant à marquer une nette différence de fécondité entre les deux milieux. Il est cependant utile de signaler que ce ne sont pas particulièrement les naissances précoces qui marquent cet écart, mais interviennent aussi d'autres facteurs tels que le désir d'un nombre idéal d'enfants élevé, la recherche d'un certain rapport fille/garçon, etc. ; intervient également à ce niveau, la surmortalité des enfants issus des grossesses précoces (E. AKOTO, HILL (1988)).

II.2.4.2. Désir en matière de fécondité

L'effet des changements socio-économiques sur la fécondité se produit d'abord sur les préférences en matière de fécondité. Comme le dit B. BARNETT (1995), la prise de conscience de la fécondité influence l'emploi des méthodes de contraception. Plus l'individu est attaché à une forte fécondité moins il utilisera les moyens de limitation des naissances efficaces. Généralement, le nombre d'enfants désirés change avec l'amélioration du statut socio-économique de la femme (instruction élevée et l'exercice d'une activité moderne notamment). Cela est généralement rendu possible grâce à l'instruction qui véhicule les normes occidentales de la famille nucléaire comme le décrivent les tenants de l'approche culturaliste (PICHE V. et POIRIER J., 1995). Comme l'a montré E. LAPIERRE-ADAMCYK (1971), la décision d'avoir un nombre d'enfants donné intervient à un âge antérieur, disons dans l'enfance, au moment où l'individu y pense pour la première fois. Il se modifie au fil du temps pour tenir compte des contraintes et opportunités qu'offre le milieu social (exercice ou non d'une activité économique, coût de l'élevage des enfants). Un faible désir d'enfants est un préalable au contrôle volontaire des naissances. Seuls les individus désirant un nombre moins important d'enfants peuvent être motivés par l'utilisation des moyens de limitation des naissances plus efficaces.

II.2.4.3. Attitude à l'égard de la limitation des naissances : la discussion et l'approbation de la planification familiale

Selon leur origine culturelle, les individus peuvent avoir des attitudes très différentes à l'égard de la limitation des naissances. Certaines ethnies ou religions (cf. facteurs culturels) sont plus favorables que d'autres à la limitation active des naissances et dans certains cas, l'attachement des individus à ces valeurs est tel que l'économique n'a que peu d'influence sur

leur comportement fécond (J. CLECLAND et C. WILSON, 1987 cités par H. JOSHI et P. DAVID, 2002)).

Malgré leur formelle interdiction, les religions occidentales (christianisme) sont à cet égard plus tolérantes que les religions musulmanes et traditionnelles et la diffusion des valeurs occidentales en la matière est plus facile. Les femmes appartenant aux religions musulmanes restent, pour la plupart, influencer par l'idée des conservateurs musulmans pour qui la limitation des naissances par quelque procédé que ce soit constitue un infanticide (PRB, 2005). On note généralement une faible utilisation des moyens de contraception modernes dans la plupart des communautés musulmanes d'Afrique sub-saharienne.

Beaucoup de groupes ethniques, comme c'est aussi le cas de la religion musulmane, ont une volonté plus ou moins grande à l'accroissement du groupe et donc à sa puissance. Les normes sociales en matière de fécondité sont organisées de manière à favoriser cet accroissement. Seuls les espacements de naissances permettant d'assurer la santé de la mère et de l'enfant sont édictés par ces normes. Les moyens qui y sont utilisés sont des moyens traditionnels.

Si traditionnellement les communautés sont ainsi organisées, l'amélioration du statut socio-économique des femmes permet de les affranchir quelque peu des barrières traditionnelles qui les empêchent d'utiliser des moyens actifs modernes de limitation des naissances. Aussi, étant donné que les décisions qui commandent la maîtrise de la fécondité sont prises dans l'intimité du couple (CASELLI et al., 2002), il convient de s'intéresser non seulement aux décisions des femmes mais à celle du couple.

En guise de conclusion

Ce chapitre nous a permis de revisiter un certain nombre de théories sur la fécondité. Ces théories ont inspiré de nombreuses études dans des contextes différents. Les résultats de ces recherches ont été également présentés dans ce chapitre. Ils ont permis de comprendre le processus par lequel les variables socio-culturelles et économiques agissent sur la fécondité. Celles-ci agissent en effet sur la fécondité via un ensemble de variables que de nombreux auteurs appellent variables intermédiaires ou encore déterminants proches de la fécondité. Nous nous servirons des résultats de ces études pour construire notre cadre conceptuel, ce qui fera l'objet du prochain chapitre. Nous présenterons également dans ce chapitre la méthodologie que nous adopterons pour l'analyse de nos données.

CHAPITRE III : CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE

Ce chapitre présente le cadre conceptuel et la méthodologie adoptée pour atteindre le but visé par notre travail. On y présentera d'abord les objectifs, les hypothèses et les définitions des différents concepts utilisés. Ceci est important car comme le soulignent R. QUIVI et L. VAN CAMPENHOUDT (1995),

« La conceptualisation est plus qu'une simple définition ou convention terminologique. Elle constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel. A cet effet, elle ne retient pas tous les aspects de la réalité concernée mais seulement ce qui en exprime l'essentiel du point de vue du chercheur. Il s'agit donc d'une construction-sélection ».

Nous y présenterons ensuite la méthodologie qui sera suivie pour analyse les données.

III.1. Cadre conceptuel

Cette section présente le cadre conceptuel de l'étude. Ainsi, l'hypothèse générale de l'étude et le schéma conceptuel y sont présentés.

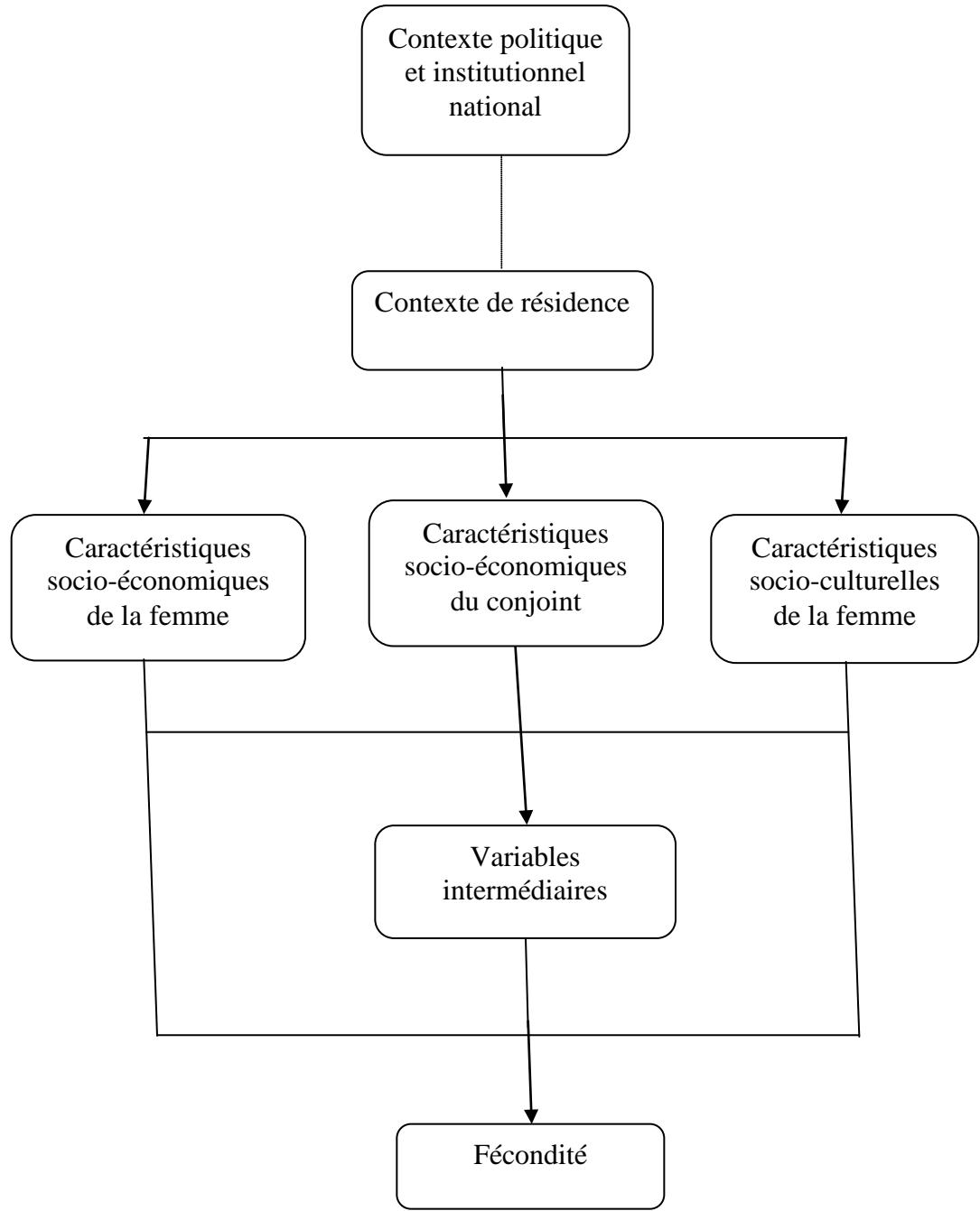
III.1.1. Hypothèse principale et schéma conceptuel

Le milieu d'habitat influence la fécondité par l'intermédiaire des facteurs socio-culturels et socio-économiques de la femme et du conjoint. Ces variables influencent à leur tour la fécondité via les variables intermédiaires.

Plusieurs études aujourd'hui ont permis de mettre en évidence des relations entre un certain nombre de variables et la fécondité. Depuis le milieu des années 1950, DAVIS et BLAKE (1956) ont proposé un cadre méthodologique pour l'analyse explicative de la fécondité. Ces auteurs ont proposé de distinguer deux types de variables : les variables intermédiaires et les variables indépendantes. Ce modèle a été adapté dans de nombreux travaux notamment les travaux de BONGAARTS (1978) qui ont permis de quantifier les effets inhibiteurs des variables

intermédiaires sur la fécondité. Nous nous inspirons, dans ce travail, du schéma d'analyse de la fécondité proposé par DAVIS et BLAKE et compléter par H. GERARD (1979) et R. EASTERLIN (1983) pour élaborer le schéma conceptuel de notre étude. Ce schéma (voir figure 3.1 ci-après) met en relation les conditions socio-culturelles et économiques qui agissent sur la fécondité via les variables dites intermédiaires.

Figure 3.1 : Schéma conceptuel



III.2. Définition des concepts utilisés

Plusieurs concepts sont utilisés dans ce travail et il nous paraît utile de préciser le sens que nous leur donnons pour mieux éclairer la compréhension des lecteurs pendant la présentation de

nos résultats. C'est ainsi que dans les lignes qui suivront, nous préciserons tour à tour les concepts de contexte politique et institutionnel, de caractéristiques socio-économiques, de caractéristiques socio-culturelles, des autres variables intermédiaires et de fécondité qui figurent tous dans notre cadre conceptuel.

III.2.1. Contexte politique et institutionnel

Le contexte politique et institutionnel dans lequel les individus exercent leur vie féconde a une influence sur la fécondité de ceux-ci. On entend ici par contexte politique et institutionnel, l'ensemble des lois et règlements qui régissent la vie d'une communauté. Ces lois qui peuvent avoir un impact sur la fécondité portent notamment sur la pratique de l'avortement provoqué et la fixation de l'âge minimum légal d'entrée en union. Mais le contexte politique et institutionnel peut s'étendre au delà des lois. Il s'agit de certaines incitations politiques qui peuvent conduire les femmes à exercer plus librement leur fécondité. On peut ainsi évoquer l'amélioration du statut de la femme pour laquelle l'État a un grand rôle à jouer.

III.2.2. Contexte de résidence

Il sera appréhendé par le milieu d'habitat. On fera la distinction entre milieu urbain et milieu rural. Ces deux milieux sont identifiés selon un certain nombre de critères. Il y a le critère démographique à savoir la taille de la population. Un milieu est dit urbain s'il atteint une certaine taille de la population fixée par chaque pays. En-dessous de cette taille, il est considéré comme un milieu rural. Le critère économique à savoir l'importance de certaines formes d'activités. En milieu rural, c'est l'activité agricole qui est prépondérante alors qu'en milieu urbain, il y a développement des services. Les femmes seront distinguées selon qu'elles habitent le milieu urbain ou le milieu rural.

III.2.3. Caractéristiques socio-économiques de la femme et celles de son conjoint

L'environnement économique, à partir des systèmes de production et d'échanges qu'il secrète est un élément important du contexte dans lequel les individus opèrent des choix en matière de fécondité. En raison de leur lien avec l'urbanisation qui permet de mieux distinguer le

milieu rural du milieu urbain, dans cette étude, les caractéristiques socio-économiques de la femme et du conjoint sont appréhendées par l'instruction et l'occupation.

III.2.4. Caractéristiques socio-culturelles

L'appartenance d'un individu à un groupe culturel quelconque n'est pas sans incidence sur son comportement en matière de fécondité. Il peut aussi bien s'agir de l'ethnie que de la religion qui exerce leur influence sur le comportement fécond de l'individu. Dans ce travail, nous tiendrons compte de ces deux facteurs ; ici le groupe ethnique, la religion mais également la région de résidence en raison d'une relation forte entre ces trois variables. L'intérêt d'un tel regroupement est de mettre en exergue l'influence des valeurs culturelles traditionnelles sur la fécondité.

III.2.5. Variables intermédiaires

Comme nous l'avons dit précédemment, DAVIS et BLAKE (1956) ont proposé de distinguer dans l'étude de la fécondité plusieurs niveaux de variables : les variables intermédiaires et les variables indépendantes. Les variables intermédiaires sont celles par l'entremise desquelles agissent les variables de la deuxième catégorie (variables socio-culturelles et socio-économiques).

Un exposé bien que non exhaustif de ces variables a été présenté dans la partie II.2.3 et II.2.4, mais dans ce travail, nous ne tiendrons compte que de quatre variables intermédiaires. Il s'agit de : l'âge d'entrée en première union, le nombre idéal d'enfants par la femme, la discussion et l'approbation de la planification familiale par le couple.

III.2.6. Fécondité

D'après le dictionnaire multilingue de L. HENRY (1981), la fécondité désigne les phénomènes quantitatifs directement liés à la procréation au sein des populations ou sous populations, considérées du point de vue de la femme. Dans ce travail, nous allons seulement nous intéresser aux femmes en union pendant cette enquête. Il s'agit des femmes effectivement mariées ou celles qui vivent en union libre. L'indicateur de fécondité choisie est la parité

moyenne . Cependant, pour l'évaluation de la qualité des données et l'établissement des Indices Synthétique de Fécondité, nous allons également utiliser les naissances des cinq dernières années.

III.3. Hypothèses spécifiques et schéma d'analyse

Cette sous-section présente les hypothèses spécifiques, le schéma d'analyse qui en découle et la définition des variables.

III.3.1. Hypothèses spécifiques

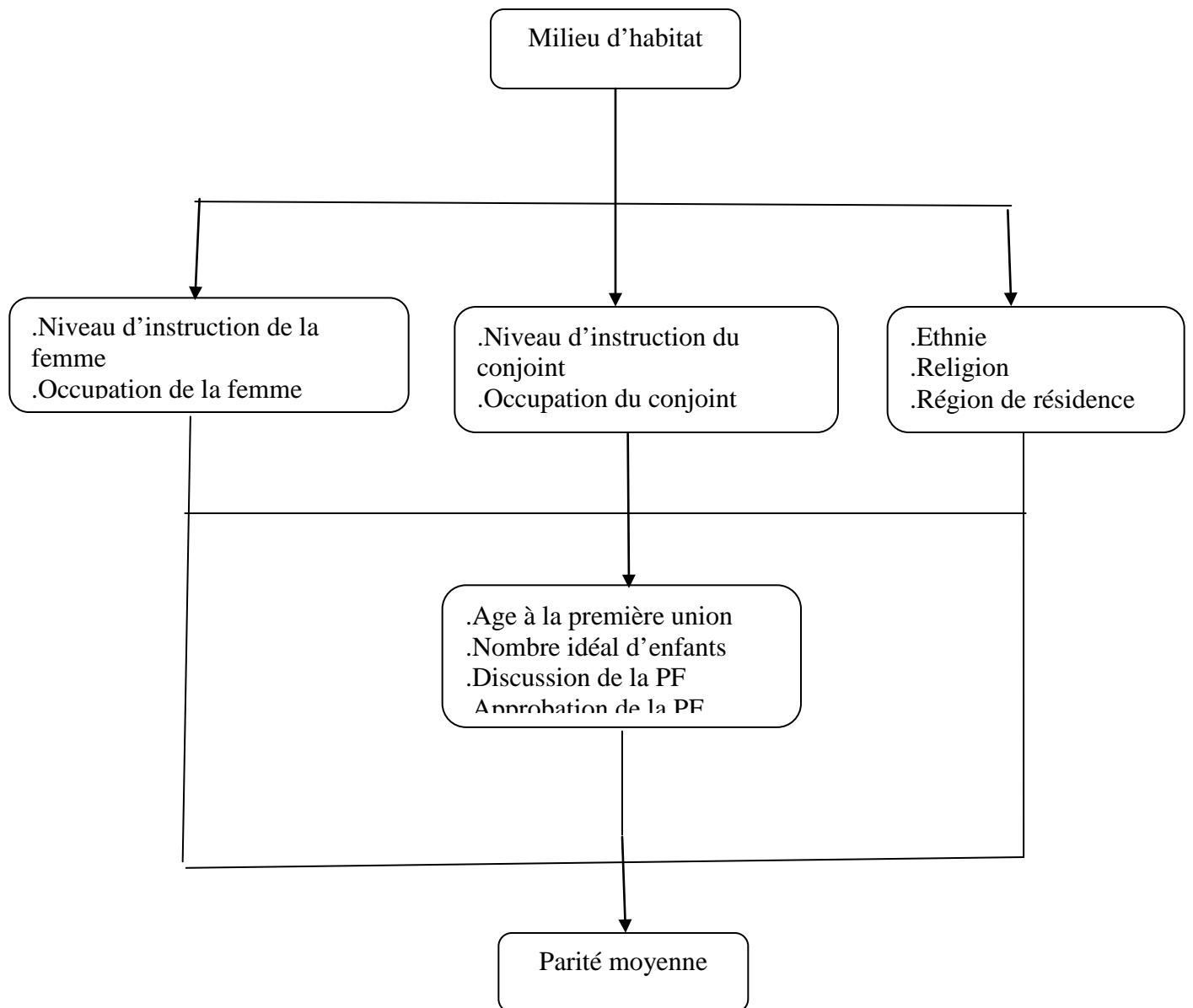
De l'hypothèse générale découle les hypothèses spécifiques ci-après :

- ✓ H1. Le milieu de résidence influence la fécondité des femmes en union. Les femmes qui vivent en milieu urbain auraient une fécondité plus faible que celles qui vivent en milieu rural.
- ✓ H2. L'occupation de la femme détermine sa fécondité. Les femmes agricultrices auraient une fécondité plus élevée que les autres femmes.
- ✓ H3. L'occupation du conjoint influence la fécondité de la femme. Les femmes dont les conjoints sont agriculteurs auraient une fécondité plus élevée que les autres femmes.
- ✓ H4. Le niveau d'instruction de la femme détermine sa fécondité. Les femmes de niveau d'instruction secondaire et plus auraient une fécondité plus faible que les femmes de niveau primaire, qui, à leur tour, auraient aussi une fécondité plus faible que les femmes sans instruction.
- ✓ H5. Le niveau d'instruction du conjoint influence la fécondité de la femme. Les femmes dont les conjoints sont de niveau d'instruction secondaire et plus auraient une fécondité plus faible que les femmes dont les conjoints sont de niveau primaire, qui, à leur tour, auraient aussi une fécondité plus faible que les femmes dont les conjoints sont sans instruction.
- ✓ H6. Les femmes qui résident dans les régions dans la moitié nord du pays auraient une fécondité plus élevée que les femmes qui résident dans la moitié sud et dans la ville de N'djamena.

- ✓ H7. Les femmes chrétiennes auraient une fécondité plus faible que les femmes des autres religions.
- ✓ H8. Les femmes Arabes, Goranes, Fitri Batha, Mayo Kebbi, Ouaddaï et Kanem Bornou auraient une fécondité plus élevée que les femmes Sara. Ces dernières ont une fécondité équivalente à celle des femmes Tandjilé et des autres ethnies.

Par ailleurs, le schéma d'analyse (figure 3.2 ci-après) découle du schéma conceptuel précédemment présenté. Il est une adaptation des travaux de DAVIS et BLAKE (1956) où les conditions socio-culturelles et économiques sont mesurées par les caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et celles du conjoint. Nous y inclurons cependant, quelques variables proposées par H. GERARD (1979) et R. EASTERLIN (1983).

Figure 3.2 : Schéma d'analyse



II.3.3. Définition des variables

Il est important de définir les variables utilisées dans cette étude mais aussi de préciser leurs différentes modalités. Il s'agit également de préciser la nature de chacune d'elle.

a. La variable dépendante ou variable à expliquer : la variable dépendante est la parité moyenne . C'est une variable quantitative et positive. Elle représente le nombre total d'enfants nés vivants qu'une femme a eu au cours de sa vie féconde.

b. Les variables indépendantes ou variables explicatives : celles-ci se situent à deux niveaux. Il y a d'une part les caractéristiques socio-culturelles et socio-économiques de la femme et celles du conjoint et d'autre part les variables intermédiaires.

Les variables socio-culturelles de la femme : il y a la région de résidence, la religion et l'ethnie qui sont toutes trois des variables qualitatives.

La région de résidence a huit modalités. Il s'agit du B.E.T, du Ouaddaï, du Centre-Est , du Chari Baguirmi, de N'djamena, du Mayo Kebbi, du Logone et du Moyen Chari.

La religion comporte trois modalités : musulmane, chrétienne et autre.

L'ethnie a dix modalités : Gorane, Arabe, Sara/ Lac Iro, Tandjilé, Mayo Kebbi, Ouaddaï, Kanem Bornou, Fitri Batha, Haddjaraï /Peul / Baguirmi et autre/étrangère.

Les variables socio-économiques de la femme et du conjoint : il s'agit de l'instruction et de l'occupation. Ce sont toutes deux des variables qualitatives. L'instruction a trois modalités : sans instruction, primaire et secondaire et plus. L'occupation a quatre modalités : agricultrice, ouvrière, inactive et cadre/service.

Variables intermédiaires : nous avons considéré quatre variables intermédiaires. Il s'agit de l'âge à la première union, le nombre idéal d'enfants, la discussion sur la planification familiale et l'approbation par le couple de la planification familiale. L'âge à la première union et le nombre idéal d'enfants sont des variables quantitatives mais seront regroupées, pour la première, en trois modalités à savoir en union avant 15 ans, en union entre 15 et 19 ans révolus et en union après 19 ans et pour le seconde, en deux modalités à savoir désirer moins de 6 enfants et désirer 6 enfants ou plus.

La discussion sur la PF est une variable qualitative prenant trois modalités : ne discute jamais de la PF, discute une ou deux fois, discute souvent. L'approbation par le couple de la PF est une variable qualitative construite à partir de deux autres variables à savoir l'approbation de la PF par la femme et son approbation par le conjoint. Celle-ci a trois modalités : le couple approuve la PF, un seul conjoint approuve et le couple désapprouve.

Le milieu d'habitat : cette variable a deux modalités à savoir le milieu urbain et le milieu rural.

Les différentes modalités de chaque variable ont été dichotomisées en vue de leur utilisation dans les modèles de régression.

III.4. Méthodes d'analyse

Deux méthodes d'analyse sont utilisées : l'analyse descriptive bivariée et l'analyse explicative multivariée.

III.4.1. Analyse descriptive bivariée

Dans l'analyse descriptive bivariée, on cherchera d'une part à tester les corrélations entre les caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et du conjoint, les variables intermédiaires et la variable dépendante, à savoir la parité moyenne. Ces corrélations seront examinées grâce l'analyse de la variance à un facteur qui sera faite. En effet, étant donné la nature quantitative de la variable dépendante et qualitative de chacune des variables explicatives, la méthode qui convient pour l'étude des corrélations est l'analyse de la variance à un facteur. Cette analyse est utilisée lorsqu'on cherche à expliquer la parité moyenne par l'ensemble des variables explicatives. Dans ce cas, on s'intéressera à la statistique de Fisher pour juger de la significativité de l'association entre ces deux variables. On s'intéressera également à la significativité des écarts entre les différentes modalités de chaque variable explicative.

La valeur de cette statistique (Fisher) ainsi que sa significativité seront produites à chaque fois, dans les différents tableaux élaborés pour la présentation des résultats. Les valeurs sans

astérisques indiquent que la statistique n'est pas significative, un, deux et trois astérisques indiquent que la valeur est significative respectivement à 10 %, 5 % et 1 %.

Comme ces corrélations, au niveau bivarié, pourraient être expliquées par d'autres facteurs, il est important de réaliser un modèle explicatif multivarié pour dégager l'effet net de chaque variable sur la parité moyenne.

III.4.2. Analyse explicative multivariée

Compte tenue de la nature quantitative de notre variable dépendante, nous allons procéder à l'analyse de la régression linéaire multiple. Celle-ci cherche à dégager l'effet net de chaque facteur explicatif sur la parité moyenne. En vue de comprendre le mécanisme d'action des variables explicatives, nous allons les introduire dans le modèle pas à pas. A ce niveau d'analyse multivariée, deux coefficients, le R^2 et la statistique de Student, nous permettront, le premier de vérifier la significativité globale de chaque modèle à partir du test de Fisher et, le deuxième fournit la significativité de chaque coefficient du modèle. Le R^2 , qui est la mesure du pouvoir explicatif de la variable dépendante par l'ensemble des variables indépendantes, permet de voir dans quelle proportion la variation de la variable dépendante est expliquée par l'ensemble des variables prises en compte dans le modèle. Signalons à ce niveau que c'est le logiciel SPSS qui est utilisé pour l'analyse des données.

III.3. Source et évaluation de la qualité des données

Cette partie présente la source de données utilisées dans cette étude et l'évaluation de leur qualité.

III.3.1. Source de données

Les données utilisées dans le cadre de ce travail sont les données de la deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDS) réalisée au Tchad en 2004. L'Enquête Démographique et de Santé vise à pallier les insuffisances en matière de données statistiques dans de nombreux pays, généralement des pays à statistiques déficientes ou inexistantes. Plusieurs aspects des questions de population sont abordés, dont celle relative à la fécondité. Seule la base de données relative à

l'enquête individuelle femme sera exploitée, pour les parties portant sur la fécondité, et la nuptialité.

III.3.1.1. Échantillonnage et taille de l'échantillon

L'échantillon observé lors de cette enquête est un échantillon stratifié par grappe à deux degrés. Sur la base du regroupement du territoire en 9 zones, chaque région a été séparée en urbain et rural, en dehors de la ville de N'djamena qui a été considérée comme une strate à part. Ainsi 17 strates sont constituées. La base de sondage servant à cette enquête est la liste des ZD du RGPH 1993. A l'intérieur de chaque strate sont tirées les ZD proportionnellement à la taille de leurs ménages. Au premier degré, un total de 196 ZD a été tiré dont 106 en milieu urbain. Au deuxième degré a été effectué le tirage des ménages à l'intérieur de chaque ZD échantillon. Un échantillon de 5 518 ménages est à cet effet constitué dont 2 544 en milieu urbain. Au total, 6 085 femmes ont été enquêtées dont 2 886, soit 47,4 % résident en milieu urbain.

Cependant, parmi les 6 085 femmes enquêtées, 4 591 satisfont au statut de femmes en union au moment de l'enquête. 17 des 4 591 femmes en union n'ont pas eu d'enfants à la fin de leur vie féconde c'est-à-dire entre 44-49 ans. Celles-ci seront exclues de nos analyses. 8 de ces femmes résident en milieu urbain et 9 en milieu rural. En définitive, notre population cible est constituée de 4 574 femmes en union réparties comme suit : 43,86 % femmes en milieu urbain, soit 2 006 et 56,14 % femmes en milieu rural, soit 2 568.

Tableau 3.1 : Population cible selon le milieu d'habitat

Milieu urbain		Milieu rural		National	
Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif
43,86	2 006	56,14	2 568	100	4 574

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

III.3.2. Évaluation de la qualité des données

Les données ici sont évaluées pour chaque milieu d'habitat. Elles portent sur l'âge des femmes, les naissances des 5 dernières années et la parité moyenne . Il est cependant indispensable d'examiner le taux de valeurs manquantes de chaque variable retenue pour les analyses ainsi que la répartition des femmes selon les modalités de celle-ci.

III.3.2.1. Examen des taux de non-réponse des variables de l'étude

Nous analysons les taux de non réponse des différentes variables utilisées dans cette étude pour déterminer si elles peuvent être prises en compte dans nos analyses.

Les taux de non-réponse, à l'exception de celui du nombre idéal d'enfants, sont tous inférieurs à 10 %. Les données sont acceptables et peuvent se prêter à nos analyses. Cependant, malgré que le taux de non-réponse du nombre idéal d'enfants soit supérieur à 10 %, précisément 12,8 %, en raison de l'importance de cette variable, nous allons quand même l'introduire dans nos analyses. Le tableau 3.2 ci-après présente les différentes variables et leur taux de non réponse.

Tableau 3.2 : Récapitulatif des variables utilisées dans l'étude et leur taux de non réponse

Variables et leurs modalités	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble		
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Valeurs manquantes	Taux de non-réponse
Niveau d'instruction de la femme					4 574	0	0,0
Sans niveau	1 213	60,5	2 201	85,7			
Primaire	459	22,9	340	13,2			
Secondaire et plus	334	16,7	27	01,1			
Niveau d'instruction du conjoint					4 569	5	0,1
Sans niveau	992	49,5	1 862	72,6			
Primaire	330	16,5	512	20,0			
Secondaire et plus	681	34,0	192	07,4			
Occupation de la femme					4 557	17	0,4
Inactive	954	47,8	361	14,1			
Cadre	192	09,6	31	01,2			
Agricultrice	233	11,7	1 936	75,6			
Ouvrière	617	30,9	233	09,1			
Occupation du conjoint					4 519	55	1,2
Inactif	954	48,5	323	12,7			
Cadre	573	29,1	160	06,3			
Agriculteur	353	17,9	2 041	80,0			
Ouvrier	88	04,5	27	01,0			
Région de résidence					4 574	0	0,0
B.E.T	106	05,3	322	12,5			
Ouaddaï	146	07,3	249	09,7			
Centre-Est	247	12,3	645	25,1			
Chari Baguirmi	147	07,3	331	12,9			
N'djamena	921	45,9	/	/			
Mayo Kebbi	155	07,7	346	13,5			
Logone	143	07,1	379	14,8			
Moyen Chari	141	07,0	296	11,5			
Ethnie de la femme					4 569	5	0,1
Kanem Bornou	220	11,0	292	11,4			
Gorane	206	10,3	114	04,4			
Ouaddaï	161	08,0	275	10,7			
Arabe	397	19,8	373	14,5			
Haddjaraï/Peul	235	11,7	322	12,7			
Mayo Kebbi	117	05,8	322	12,5			
Sara/Lac Iro	368	18,4	489	19,0			

Tandjilé	59	02,9	136	05,3			
Fitri Batha	88	04,4	109	04,3			
Autres ethnies	154	07,7	132	05,1			
Religion de la femme					4 572	2	0,0
Chrétienne	500	24,9	816	31,8			
Autre religion	32	01,6	146	05,7			
Musulmane	1473	73,5	1605	62,5			
Age à la première union					4 574	0	0,0
En union avant 15 ans	688	34,3	935	36,4			
En union entre 15 et 19 ans	1107	55,2	1368	53,3			
En union après 19 ans	211	10,5	265	10,3			
Nombre idéal d'enfants					3984	590	12,8
Désire moins de 6 enfants	375	22,1	242	10,6			
Désire plus de 6 enfants	1326	77,9	2041	89,4			
Discussion sur la planification familiale avec le conjoint					4 354	220	4,8
Ne discute jamais	1215	64,8	1977	79,7			
Discute une ou deux fois	363	19,4	323	13,0			
Discute souvent	297	15,8	179	07,2			
Approbation de la planification familiale par le couple					4 371	203	4,4
Le couple approuve la PF	888	47,2	1394	56,0			
Un seul partenaire approuve la PF	520	27,6	711	28,6			
Le couple n'approuve pas la PF	474	25,2	384	15,4			

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

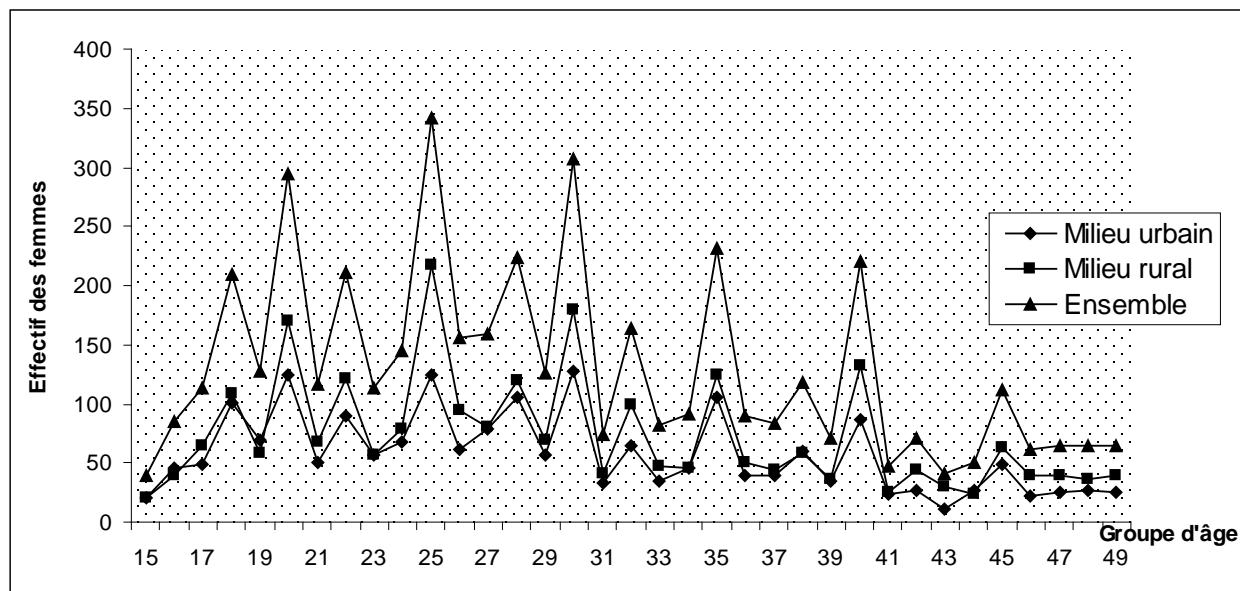
III.3.2.2. Évaluation des données sur l'âge

L'âge est une variable importante dans l'analyse des phénomènes démographiques et de ce point de vue l'étude de la fécondité ne peut se faire en faisant abstraction de celui-ci. Compte tenu des erreurs de déclaration d'âge, il est important dévaluer la qualité des données sur l'âge. Celle-

ci se fera dans un premier temps, graphiquement, et dans un second temps statistiquement à l'aide de l'indice de MYERS.

a) *Évaluation graphique de l'âge* : l'observation du graphique ci-après montre de nombreuses irrégularités dans la déclaration des âges. Il présente des pics et des creux d'un âge à un autre.

Graphique 3.1.a Evolution de l'effectif des femmes en union par milieu d'habitat selon l'âge



Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

b) *Evaluation statistique* : elle se fera à l'aide de l'indice de MYERS, indice qui mesure l'attraction ou la répulsion des âges se terminant par chacun des chiffres de 0 à 9. Plus la valeur de l'indice est élevée, moins les données portant sur l'âge sont de bonne qualité. Pour chacun des âges se terminant par ces chiffres (de 0 à 9), les signes moins (-) désignent des répulsions et les signes plus (+) désignent des attractions. Les résultats obtenus dans le calcul de cet indice pour chaque milieu d'habitat sont consignés dans le tableau suivant.

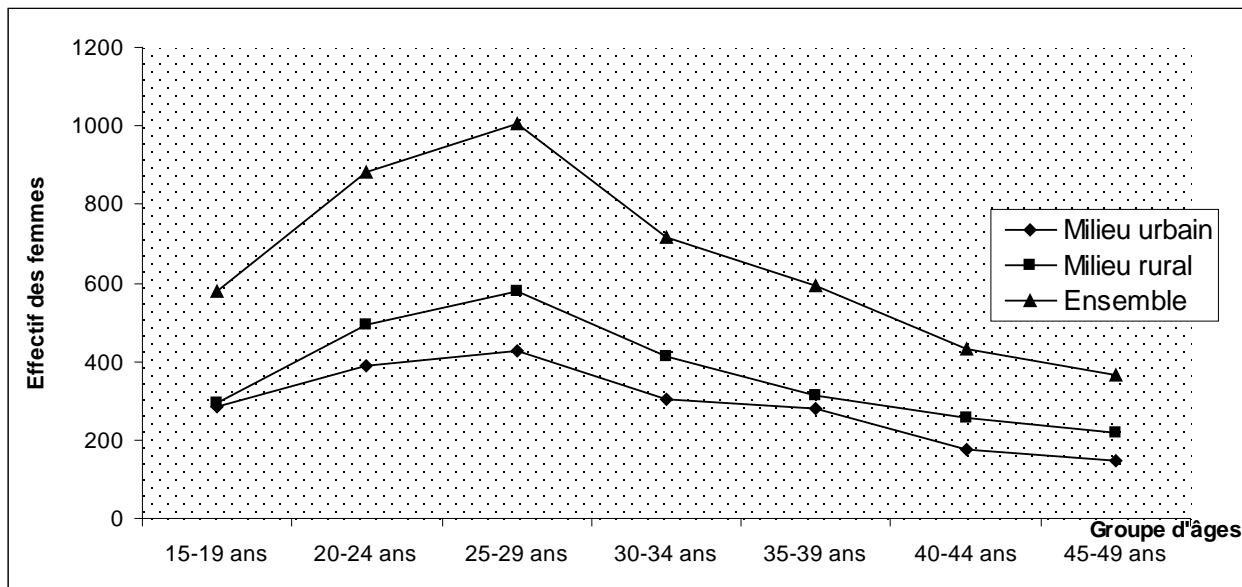
Tableau 3.3 : Évaluation de l'âge selon la méthode de MYERS

Âges	Milieu urbain		Milieu rural		Niveau national	
	Effectif	Écart par rapport à 10%	Effectif	Écart par rapport à 10%	Effectif	Écart par rapport à 10%
0	339	6,90	483	8,81	822	7,97
1	106	-4,72	133	-4,82	239	-4,77
2	180	-1,03	266	0,36	446	-0,25
3	103	-4,87	134	-4,78	237	-4,82
4	140	-3,02	146	-4,31	286	-3,75
5	300	4,96	425	6,55	725	5,85
6	169	-1,58	224	-1,28	393	-1,41
7	191	-0,48	230	-1,04	421	-0,80
8	293	4,61	323	2,58	616	3,47
9	185	-0,78	204	-2,06	389	-1,50
Ensemble	2 006	32,92	2 568	36,59	4 574	34,58

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

L'indice de MYERS confirme ce qui a été observé graphiquement. Dans le tableau ci-dessous, les plus mauvaises déclarations d'âges s'observent dans le milieu rural où la valeur de l'indice de MYERS est relativement plus élevée qu'en milieu urbain ; le niveau national a une position intermédiaire. Les attractions s'observent le plus pour les âges se terminant par les chiffres 0, 5 et 8. Les répulsions par contre, concernent plus les âges se terminant par 1, 3, 4. Comme pour les deux milieux d'habitat, au niveau national, les attractions sont fortes pour les âges se terminant par 0, 5 et 8 tandis que les répulsions les plus fortes portent sur les âges se terminant par 1, 3 et 4. Ces différentes attractions ou répulsions peuvent être à l'origine de nombreuses distorsions si les analyses sont effectuées sur des données d'âges individuels. Nous allons dans la suite procéder à des regroupements en classe d'âges d'une amplitude 5 dans le but d'atténuer voire d'éliminer ces distorsions.

Graphique 3.1.b Evolution de l'effectif des femmes en union par milieu d'habitat selon le groupe d'âges



Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

Après regroupement des âges, les courbes présentent une allure plus régulière dans les deux milieux d'habitat et au niveau national. C'est donc le groupe d'âges qui sera utilisé dans nos analyses.

III.3.2.3. Évaluation des données sur la parité atteinte

Le comportement en matière de fécondité est influencé par l'âge. Les taux de fécondité, à partir d'un certain âge, diminuent avec l'âge de la femme mais la parité atteinte augmente avec l'âge de la femme. Les mauvaises déclarations d'âge ou des naissances entraînent une distorsion de la situation réelle. Mettre en relation l'âge et la fécondité permet d'apprécier la qualité des données. Dans cette partie, nous allons évaluer la parité atteinte et la fécondité du moment (les taux cumulés) qui, logiquement devrait croître avec l'âge.

L'évaluation de la qualité des données sur la parité moyenne se fera en suivant l'évolution de celle-ci par groupe d'âges. Une sous déclaration des naissances dans un groupe d'âges se traduira par une baisse de la parité atteinte du dit groupe par rapport au groupe d'âges qui le précède.

L'évaluation de la qualité des données sur les naissances des cinq dernières années se fera grâce à la méthode P/F de BRASS. Cette méthode suppose que la fécondité est restée stable dans un passé proche et les données sur la parité sont de bonne qualité. Une sous déclaration des naissances des cinq dernières années ou une baisse de la fécondité (quand le rapport est supérieur à 1) se traduira par un important écart par rapport à l'unité dans les rapports P/F, P étant la parité atteinte et F les taux cumulés par groupe d'âges.

L'examen du tableau ci-après montre que d'une classe d'âges inférieure à la suivante, la valeur de la parité atteinte a augmenté, de 0,82 à 7,56 en milieu rural jusqu'au dernier groupe d'âges. Elle a aussi augmenté, passant de 0,87 à 7,29 en milieu urbain où elle a diminué dans ce milieu retombant à 7,28. Les femmes du dernier groupe d'âges sont celles qui ont probablement omis un certain nombre de naissances. Probablement sous l'effet de l'âge, celles-ci ont oublié un certain nombre d'enfants qui seraient décédés à un âge précoce. On peut, tout de même, conclure à une qualité moyenne de déclarations des naissances, car cette baisse constatée est très marginale. Ces données peuvent bien se prêter à nos analyses.

Tableau 3.4 : Répartition des femmes, du nombre d'enfants nés vivants et de la parité atteinte par milieu d'habitat selon le groupe d'âges

Groupe d'âges	Milieu urbain			Milieu rural			Niveau national		
	Effectif	Nombre d'enfants nés vivants	Parité moyenne	Effectif	Nombre d'enfants nés vivants	Parité moyenne	Effectif	Nombre d'enfants nés vivants	Parité moyenne
15-19	285	247	0,87	292	238	0,82	577	485	0,84
20-24	388	783	2,02	494	1005	2,03	882	1 788	2,03
25-29	427	1484	3,48	580	2162	3,73	1 007	3 646	3,62
30-34	305	1520	4,98	413	2104	5,09	718	3 624	5,05
35-39	278	1776	6,39	315	2155	6,84	593	3 931	6,63
40-44	175	1276	7,29	255	1889	7,41	430	3 165	7,36
45-49	148	1077	7,28	219	1655	7,56	367	2 732	7,44
Total	2006	8163	4,07	2568	11208	4,36	4 574	19 371	4,24

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

Par rapport à la fécondité du moment, celle-ci a augmenté à peu près normalement selon le groupe d'âges des mères dans les deux milieux d'habitat et au niveau national. Avant 35 ans, les taux de fécondité sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural et au niveau national et la

descendance atteinte à 40 ans y est également plus élevée. Cependant, ce retard sera rattrapé par les femmes du milieu rural. En définitive, ce sont elles qui ont une descendance plus importante.

Tableau 3.5 : Répartition des femmes, des naissances des 5 dernières années, des taux de fécondité par milieu d'habitat selon le groupe d'âges

Groupes d'âges	Milieu urbain			Milieu rural			Niveau national		
	Effectif des femmes	Total naissances des 5 dernières années	Taux cumulés	Effectif des femmes	Total naissances des 5 dernières années	Taux cumulés	Effectif des femmes	Total naissances des 5 dernières années	Taux cumulés
15-19	285	243	0,85	292	233	0,80	577	476	0,82
20-24	388	571	2,33	494	709	2,23	882	1 280	2,28
25-29	427	645	3,84	580	908	3,80	1 007	1 553	3,82
30-34	305	438	5,27	413	586	5,22	718	1 024	5,24
35-39	278	325	6,44	315	374	6,40	593	699	6,42
40-44	175	126	7,16	255	207	7,22	430	333	7,20
45-49	148	26	7,34	219	47	7,43	367	73	7,40
Total	2006		7,34	2568		7,43	4 574		7,40

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

Les rapports P/F sont proches de 1 sauf en milieu urbain pour les classes d'âges 20-24, 25-29 ans, 30-34 ans et en milieu rural pour les groupes d'âges 20-24 ans et 35-39 ans. Cela peut traduire une certaine omission des enfants dans ces groupes d'âges. Le fait que certains rapports soient supérieurs à 1 peut traduire aussi une baisse récente de la fécondité dans ces groupes d'âges. Au niveau national, les rapports sont plus proches de 1 que dans les deux milieux d'habitat.

Tableau 3.6 : Présentation des rapports P/F de BRASS par milieu d'habitat selon le groupe d'âges des femmes

Groupes d'âges	Milieu urbain			Milieu rural			Niveau national		
	Parité atteinte P	Taux cumulés de fécondité F	P/F	Parité atteinte P	Taux cumulés de fécondité F	P/F	Parité atteinte P	Taux cumulés de fécondité F	P/F
15-19	0,87	0,85	1,02	0,82	0,80	1,03	0,84	0,82	1,02
20-24	2,02	2,33	0,87	2,03	2,23	0,91	2,03	2,28	0,89
25-29	3,48	3,84	0,91	3,73	3,80	0,98	3,62	3,82	0,95
30-34	4,98	5,27	0,94	5,09	5,22	0,98	5,05	5,24	0,96
35-39	6,39	6,44	0,99	6,84	6,40	1,07	6,63	6,42	1,03
40-44	7,29	7,16	1,02	7,41	7,22	1,03	7,36	7,20	1,02
45-49	7,28	7,34	0,99	7,56	7,43	1,02	7,44	7,40	1,01
Total	2006		7,34	2568		7,43	4,24		7,40

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

En guise de conclusion

Après la présentation du contexte du pays et celle du cadre théorique ayant fait l’objet respectivement du premier et du deuxième chapitre, ce troisième chapitre a permis de présenter le cadre conceptuel, l’évaluation de la qualité des données et les méthodes d’analyse des données qui seront utilisées. Il se dégage dans ce chapitre des enseignements importants qu’il faut rappeler. En ce qui concerne la qualité des données, l’examen de celles-ci montre que les données sont de qualité acceptable et peuvent être utilisées car les taux de non-réponse des variables, à l’exception du nombre idéal d’enfant, sont inférieurs à 10 %. En outre, le regroupement par classe d’âges a permis d’atténuer les distorsions observées sur les âges individuels. Par ailleurs, nous avons retenu deux méthodes statistiques d’analyse à savoir la méthode descriptive bivariée et la méthode explicative multivariée. La première nous permettra d’apprécier les liens entre les variables explicatives et la fécondité et la seconde quant à elle, nous permettra de déterminer les facteurs explicatifs des variations de la fécondité selon le milieu d’habitat. Ainsi, ces deux méthodes d’analyse feront l’objet respectivement des chapitres IV et V.

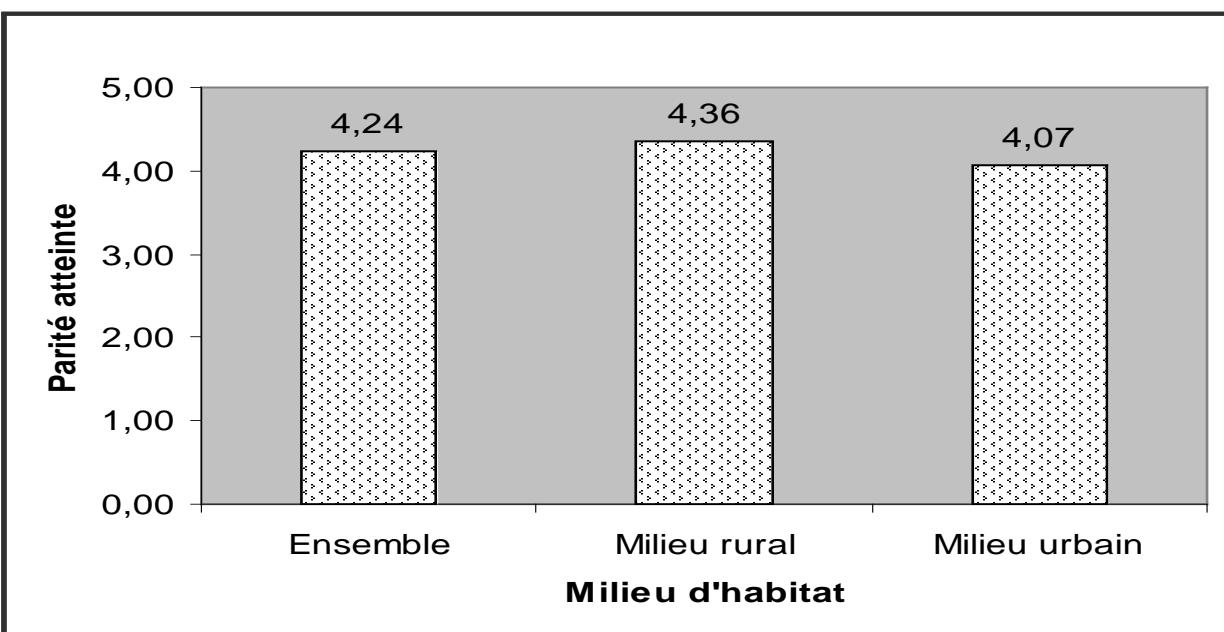
CHAPITRE IV : NIVEAUX ET VARIATIONS DE LA FECONDITE AU TCHAD

L'objectif de ce chapitre est d'étudier les corrélations entre la parité moyenne et les variables explicatives de l'étude. Il s'agit d'une analyse descriptive bivariée. La variable étudiée étant quantitative et les variables explicatives qualitatives, c'est l'analyse de la variance à un facteur qui sera effectuée dans tout le chapitre.

IV.1. Niveaux de la fécondité

La parité moyenne en milieu rural est supérieure à la parité moyenne en milieu urbain. L'écart entre les deux milieux d'habitat est de 0,29 enfant. Cette différence est significative au seuil de 5 %. L'existence de cet écart significatif permet ainsi de confirmer la première hypothèse de notre étude au niveau bivarié. L'écart entre la parité moyenne au niveau national et le milieu rural est plus faible par rapport celui entre le niveau national et le milieu urbain.

Graphique 4.1 Parité moyenne selon le milieu d'habitat



Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

IV.2. Facteurs socio-culturels et fécondité

Au regard de la valeur de la statistique de Fisher et de son degré de significativité, toutes les caractéristiques socio-culturelles de la femme sont associées significativement avec la fécondité dans les deux milieux d'habitat ainsi qu'au niveau national. L'ethnie et la région de résidence sont plus associées significativement avec la fécondité en milieu rural qu'en milieu urbain. La religion par contre est davantage associée significativement avec la fécondité en milieu urbain qu'en milieu rural.

Au niveau national, la région de résidence a une influence plus déterminante que les deux autres variables. La corrélation entre la parité moyenne et l'ethnie est particulièrement faible, comparée aux variables région de résidence et religion.

IV.2.1. Région de résidence

Au niveau national, les régions du Centre-Est et du Logone se distinguent des autres par une fécondité plus élevée, soit de l'ordre de 4,40. Celles-ci sont suivies par les régions du Mayo Kebbi (4,32), du Ouaddaï (4,32), du Chari Baguirmi (4,28) et du B.E.T (4,26). C'est dans le Moyen Chari (3,86) et à N'djamena (4,04) que la fécondité est la plus faible.

Dans les deux milieux d'habitat, les régions du Centre-Est et du Mayo Kebbi ont, comme au niveau national, une fécondité significativement élevée.

Dans le Logone, c'est seulement en milieu rural que la fécondité demeure plus élevée (4,64) par rapport aux autres régions. L'écart est très important entre le milieu urbain et le milieu rural. Les femmes de cette région qui résident en milieu rural ont 0,94 enfants de plus que leurs consœurs vivant en milieu urbain. Cet écart est significatif au seuil de 5 %.

Dans la région du B.E.T, contrairement au niveau national, la fécondité devient non significative lorsqu'on considère distinctement le milieu urbain et le milieu rural. Par contre, dans la région du Chari Baguirmi et le Ouaddaï, la fécondité demeure plus élevée en milieu urbain. En milieu urbain, c'est dans le Moyen Chari (3,50) et dans le Logone (3,70) que la fécondité est la plus faible.

Ces résultats confirment l'hypothèse H7. Cependant, les femmes du Centre-Est, du Chari Baguirmi, du B.E.T ont une fécondité plus élevée mais cela ne concerne pas tous les milieux. Par ailleurs, les femmes de la région du Ouaddaï n'ont pas une fécondité plus élevée comme prédicté. Par contre, les femmes de la région du Logone s'illustrent par une fécondité plus élevée que celles du Moyen Chari.

IV.2.2. Ethnie

Dans l'ensemble du pays, ce sont les femmes Fitri Batha qui ont une fécondité plus élevée (4,60). Elles sont suivies par les femmes Mayo Kebbi (4,48), Goranes (4,43), Tandjilé (4,37) et les femmes Haddjaraï/Peul/Baguirmi (4,29).

Prises distinctement selon le milieu d'habitat, la fécondité des femmes Fitri Batha et des femmes Tandjilé devient non significative en milieu urbain, celle des deux autres groupes ethniques (Mayo Kebbi et Haddjaraï/Peul/Baguirmi) reste significative dans les deux milieux d'habitat. La fécondité des femmes Fitri Batha en milieu rural est de 0,54 enfant supérieure à celle du même groupe ethnique au niveau national.

De même, lorsqu'on tient compte du milieu d'habitat, les femmes Arabes et Ouaddaï ont une fécondité significativement élevée en milieu urbain, par contre, en milieu rural, ce sont les femmes Sara et celles des autres ethnies qui ont une fécondité plus élevée. Les femmes Mayo Kebbi, Ouaddaï résidant en milieu urbain ont une fécondité plus élevée que les femmes de mêmes groupes ethniques en milieu rural. C'est la situation contraire qu'on observe chez les femmes Kanem Bornou, Fitri Batha, Sara/Lac Iro, Tandjilé et les femmes des autres ethnies.

La différence entre les femmes Sara et Tandjilé selon le milieu d'habitat est assez importante. Les femmes Sara et les femmes Tandjilé du milieu rural ont respectivement 0,75 et 1,21 enfants de plus que leurs consœurs vivant dans le milieu urbain. Ces différences sont significatives, pour le premier au seuil de 1 % et pour la seconde, au seuil de 5 %.

Ces résultats, comme pour la région de résidence, confirment l'hypothèse H8 : l'ethnie est significativement à la parité moyenne. Les femmes Goranes, Arabes, Ouaddaï, Kanem Bornou,

Mayo Kebbi et Fitri-Batha ont, dans certains milieux, une fécondité plus élevée. Contrairement à ce qui est prévu, les femmes Sara et Tandjilé ont également une fécondité plus élevée.

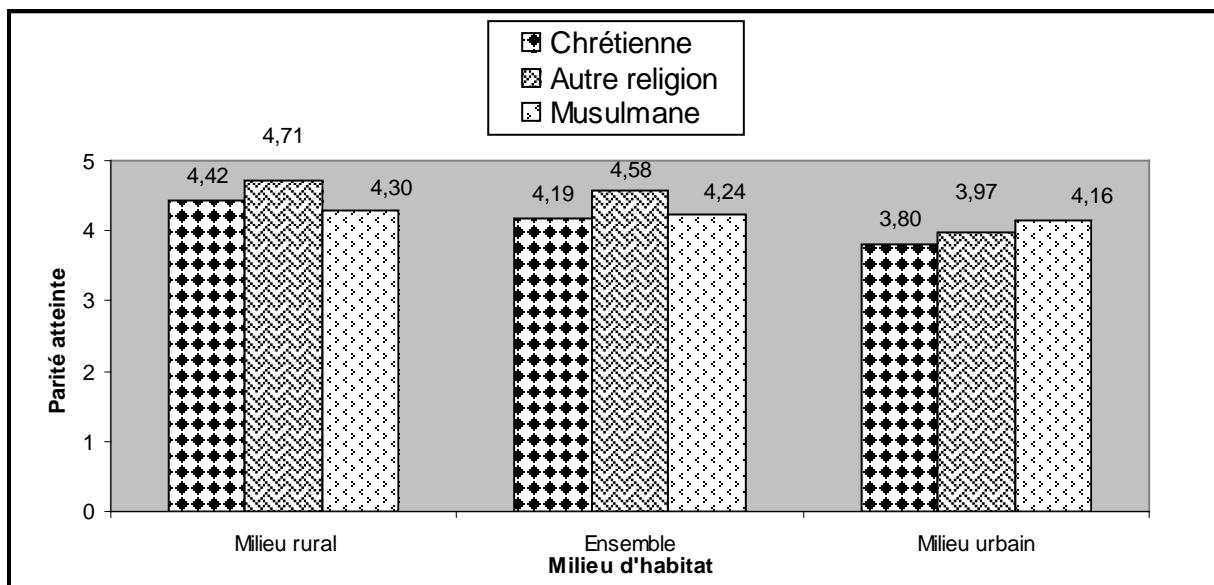
IV.2.3. Religion

Dans l'ensemble, la fécondité des femmes chrétiennes est plus faible (3,77) que celle des autres. La différence entre les femmes musulmanes et celles des autres religions est aussi significative, ces dernières ayant une fécondité plus élevée (4,47) que les femmes musulmanes (4,27). Ce résultat permet de confirmer l'hypothèse d'une faible fécondité des femmes chrétiennes par rapport aux autres femmes.

La différence entre les femmes chrétiennes et les femmes des autres religions devient non significative en milieu urbain ainsi que celle entre les femmes chrétiennes et musulmanes en milieu rural. Par contre, en milieu rural, les femmes des autres religions ont une fécondité plus élevée (4,71) que celle des femmes chrétiennes (4,42) ou musulmanes (4,30). En milieu urbain, ce sont les femmes musulmanes qui ont une fécondité plus élevée (4,16) que les autres femmes. Ainsi donc, l'hypothèse H7 se trouve confirmée dans les deux milieux d'habitat.

L'écart entre les femmes musulmanes en milieu rural et leurs consœurs du milieu urbain est faible, de l'ordre de 0,14 enfants. Il est assez élevé chez les femmes chrétiennes. Les femmes chrétiennes vivant en milieu rural ont 0,62 enfants de plus que leurs consœurs vivant en milieu urbain.

Graphique 4.2 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon la religion



Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

Tableau 4.1 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon la région de résidence, l'ethnie et la religion

Variables socio-culturelles	Modalités	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Région de résidence	B.E.T	3,96	4,35	4,26*
	Ouaddaï	4,53**	4,20	4,32*
	Centre-Est	4,43**	4,41*	4,42**
	Chari Baguirmi	4,12*	4,34	4,28*
	N'djamena	4,04*	/	4,04
	Mayo Kebbi	4,11*	4,41*	4,32*
	Logone	3,70	4,64**	4,38**
	Moyen Chari	3,50	4,03	3,86
Statistique de Fisher		2,06**	1,34(ns)	2,32**
Ethnie	Gorane	4,35**	4,56**	4,43**
	Arabe	4,09*	4,12	4,10
	Ouaddaï	4,37**	4,22	4,27
	Kanem Bornou	4,00	4,28*	4,16
	Fitri Batha	3,93	5,14***	4,60***
	Haddjaraï/Peul/Baguirmi	4,26**	4,31*	4,29*
	Sara	3,61	4,36*	4,04
	Tandjilé	3,53	4,74**	4,37*
	Mayo Kebbi	4,65***	4,41*	4,48**
	Autre ethnie	4,07	4,39*	4,22
Statistique de Fisher		2,17**	1,54*	1,49*
Religion	Chrétienne	3,80	4,42	3,77
	Autre religion	3,97	4,71*	4,47**
	Musulmane	4,16*	4,30	4,27*
Statistique de Fisher		2,72**	1,54*	1,35*

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

IV.3. Facteurs socio-économiques et fécondité

Les caractéristiques socio-économiques de la femme et celles du conjoint sont associées significativement à la fécondité dans les deux milieux d'habitat ainsi qu'au niveau national. Au niveau national, l'instruction a un lien plus fort avec la fécondité que les autres variables. Au regard de la valeur de la statistique de Fisher et de son degré de significativité, de manière générale, les caractéristiques socio-économiques ont un lien plus fort avec la fécondité en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, la valeur de la statistique indiquant l'ampleur du lien entre la parité moyenne et ces caractéristiques est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

IV.3.1. Niveau d'instruction de la femme et du conjoint

L'instruction de la femme et celle de son conjoint sont associées négativement à la fécondité dans les deux milieux d'habitat ainsi que dans l'ensemble du pays. A un niveau d'instruction élevé de la femme ou du conjoint est associée une fécondité faible.

IV.3.1.1. Niveau d'instruction de la femme

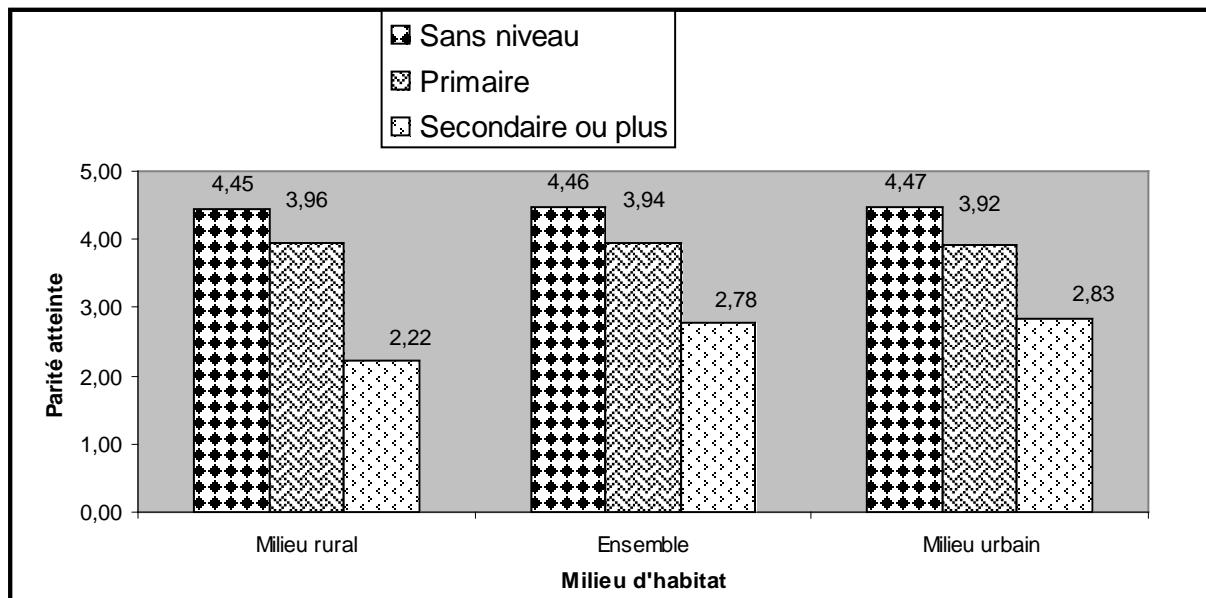
Au niveau national, les femmes ayant atteint le secondaire et plus ont une fécondité moins élevée (2,78) que les femmes de niveau primaire (3,94), elles-mêmes ont une fécondité plus faible que les femmes sans instruction (4,46).

Dans les deux milieux d'habitat, c'est la même tendance observée au niveau national qui se dégage. Les femmes de niveau secondaire et plus ont une fécondité plus faible (respectivement 2,22 et 2,83 en milieu urbain et rural) que les femmes du primaire (3,92 en milieu urbain et 3,96 en milieu rural). La différence entre les femmes de niveau primaire et celles sans instruction est aussi significative et ce sont les femmes sans instruction qui ont une fécondité plus élevée (respectivement 4,47 et 4,45 en milieu urbain et rural).

On remarque que la différence entre la fécondité des femmes de niveau primaire et les femmes sans instruction vivant en milieu urbain et celle de leurs consœurs du milieu rural est faible. Cependant la différence entre les femmes du secondaire et plus est importante selon que celles-ci résident en milieu urbain ou en milieu rural. Malgré une différence non significative, la fécondité de ces femmes est plus élevée en milieu urbain, soit un écart de 0,61 enfant.

Ces différents résultats obtenus dans les deux milieux d'habitat et au niveau national sont conformes à l'hypothèse H4 de notre étude. En effet, les femmes sans instruction ont une fécondité plus élevée que les femmes de niveau primaire qui, à leur tour, ont une fécondité plus élevée que les femmes de niveau secondaire et plus.

Graphique 4.3 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon le niveau d'instruction de la femme



Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

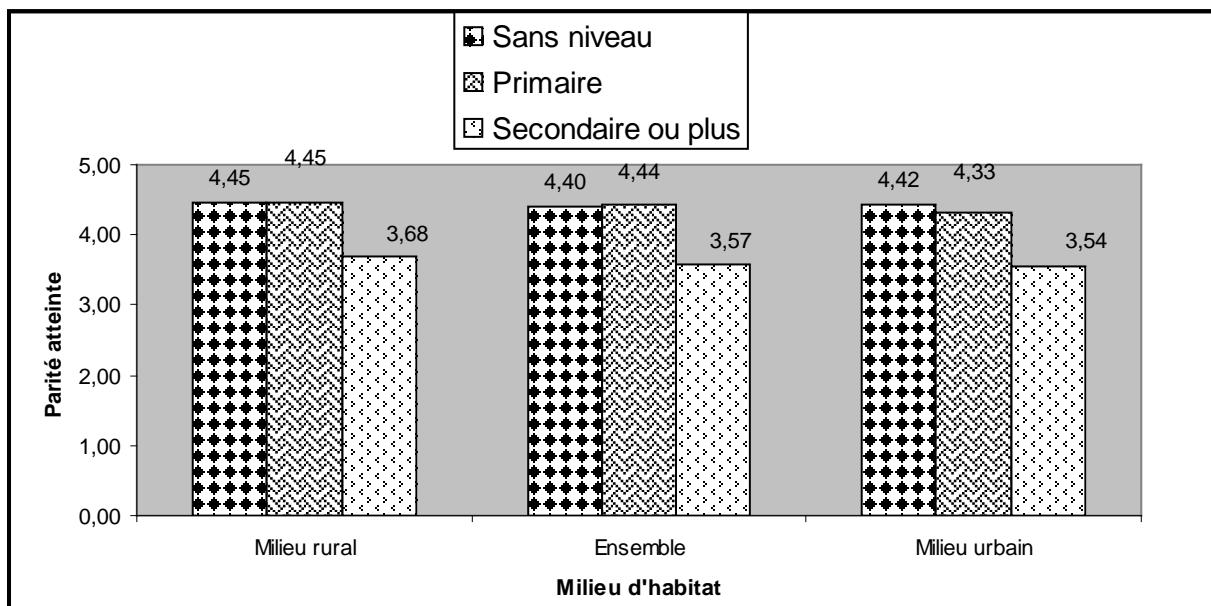
IV.3.1.2. Niveau d'instruction du conjoint

Au niveau national, les femmes dont le conjoint a atteint le secondaire et plus ont une fécondité moins élevée (3,57) que les femmes dont le conjoint est de niveau primaire (4,44) et celles dont le conjoint est sans instruction (4,40). La différence entre ces deux dernières est non significative.

Dans les deux milieux d'habitat, ce sont toujours les femmes dont le conjoint a un niveau secondaire et plus qui ont une fécondité plus faible que les femmes de conjoint ayant un niveau primaire ou sans instruction. La différence entre les femmes dont le conjoint est de niveau primaire et celles dont le conjoint est sans instruction demeure non significative dans les deux milieux d'habitat.

Ces résultats confirment l'hypothèse H5 de notre étude. Les femmes sans instruction ont une fécondité plus élevée que les femmes de niveau primaire ou celles de niveau secondaire et plus mais la différence entre ces deux dernières est non significative.

Graphique 4.4 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon le niveau d'instruction du conjoint



Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

IV.3.2. Occupation de la femme et du conjoint

L'occupation de la femme et celle de son conjoint sont associées significativement à la fécondité dans les deux milieux d'habitat ainsi que dans l'ensemble du pays.

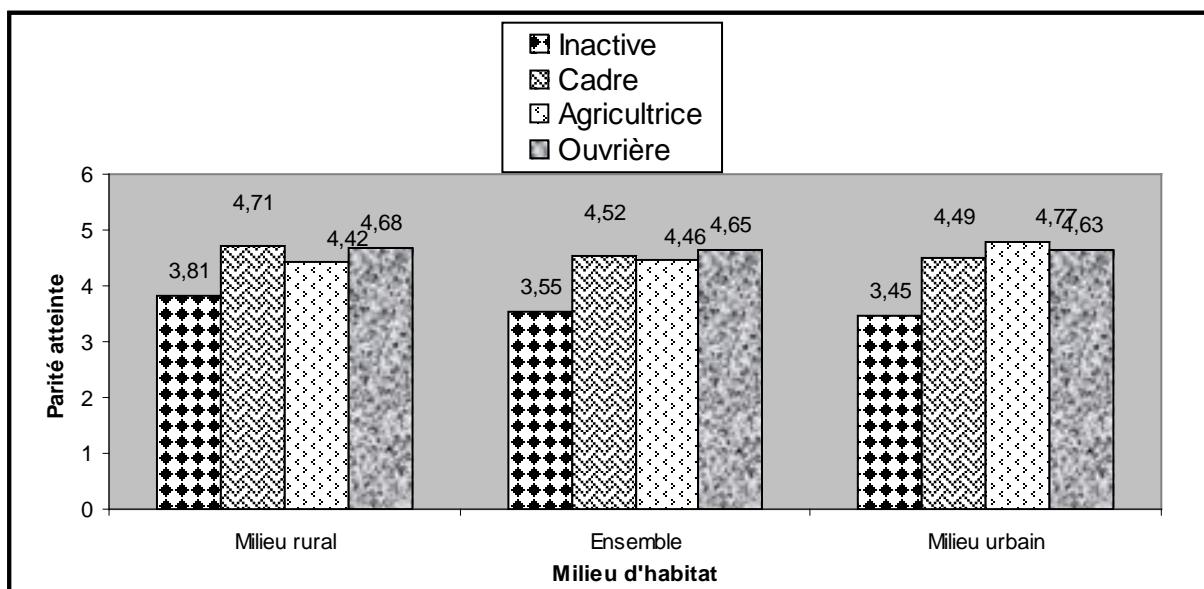
IV.3.2.1. Occupation de la femme

Au niveau national, ce sont les femmes ouvrières, cadres et agricultrices qui ont une fécondité plus élevée (respectivement 4,65, 4,52 et 4,46) que les femmes inactives (3,55). La différence entre femmes cadres et agricultrices, ou entre cadres et ouvrières est non significative.

Dans les deux milieux d'habitat, c'est la même tendance observée dans l'ensemble du pays qui se dégage. En milieu rural, la fécondité des femmes cadres (4,71) et ouvrières (4,68) est légèrement supérieure à celle des femmes agricultrices (4,42). Par contre, en milieu urbain, ce sont les femmes agricultrices (4,77) qui ont une fécondité supérieure à celle des femmes ouvrières (4,63) et cadres (4,49).

En milieu urbain et au niveau national, on observe une tendance à une fécondité plus élevée chez les femmes cadres et ouvrières par rapport aux femmes agricultrices, par contre, en milieu rural, les femmes agricultrices ont une fécondité plus élevée.

Graphique 4.5 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon l'occupation de la femme



Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

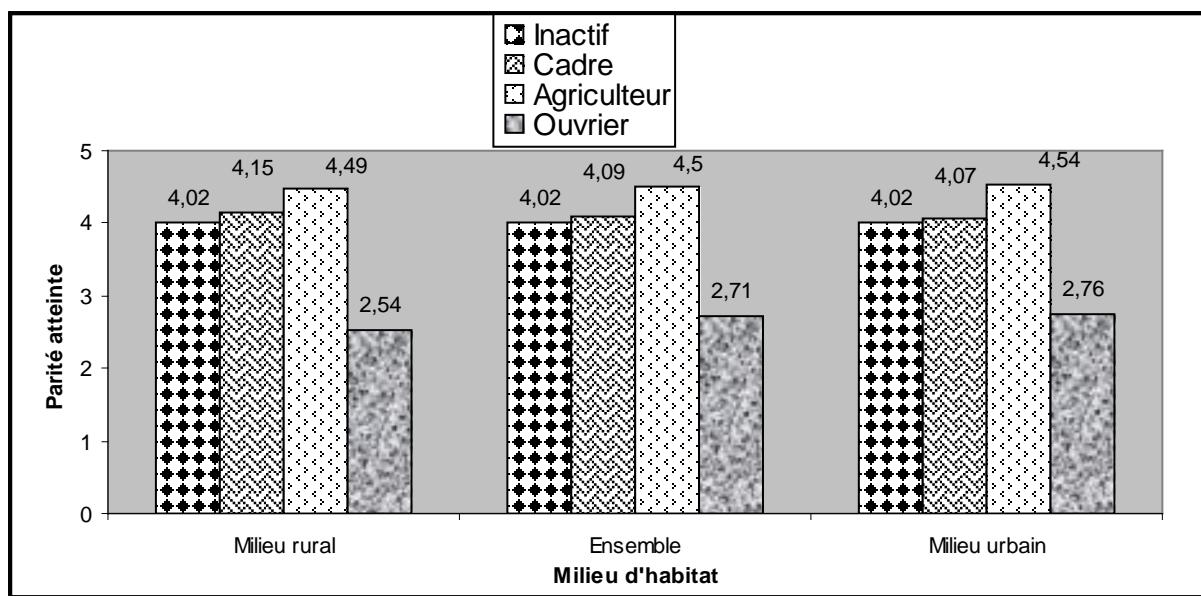
IV.3.2.2. Occupation du conjoint

Au niveau national, les femmes dont le conjoint est agriculteur ont une fécondité plus élevée (4,50) que celles dont le conjoint est cadre (4,09) ou est inactif (4,02). Ce sont les femmes dont le conjoint est ouvrier qui ont la plus faible fécondité (2,71).

Dans les deux milieux, ce sont toujours les femmes des ouvriers qui ont la fécondité la plus faible et ce sont celles dont le conjoint est agriculteur qui ont la fécondité la plus élevée. Les femmes dont le conjoint est agriculteur ont une fécondité plus élevée en milieu urbain (4,54) qu'en milieu rural (4,49).

Ces différents résultats confirment l'hypothèse H3 de notre étude qui postule que les femmes dont les conjoints sont agriculteurs auraient une fécondité plus élevée que les autres femmes.

Graphique 4.6 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon l'occupation du conjoint



Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

Tableau 4.2 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon le niveau d'instruction et l'occupation de la femme et du conjoint

Variables socio-économiques	Modalités	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Instruction de la femme	Sans instruction	4,47**	4,45**	4,46**
	Primaire	3,92*	3,96*	3,94*
	Secondaire ou plus	2,83	2,22	2,78
Statistique de Fisher		133,04***	45,18***	198,16***
Occupation de la femme	Inactive	3,45	3,81	3,55
	Cadre	4,49*	4,71*	4,52*
	Agricultrice	4,77*	4,42*	4,46*
	Ouvrière	4,63*	4,68*	4,65*
Statistique de Fisher		49,03***	11,90***	71,35***
Instruction du conjoint	Sans instruction	4,42*	4,45*	4,40*
	Primaire	4,33*	4,45*	4,44*
	Secondaire ou plus	3,54	3,68	3,57
Statistique de Fisher		18,63***	6,04**	30,85***
Occupation du conjoint	Inactif	4,02*	4,02*	4,02*
	Cadre	4,07*	4,15*	4,09*
	Agriculteur	4,54***	4,49**	4,50***
	Ouvrier	2,76	2,54	2,71
Statistique de Fisher		9,67***	6,58**	20,67***

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

IV.4. Variables intermédiaires de la fécondité

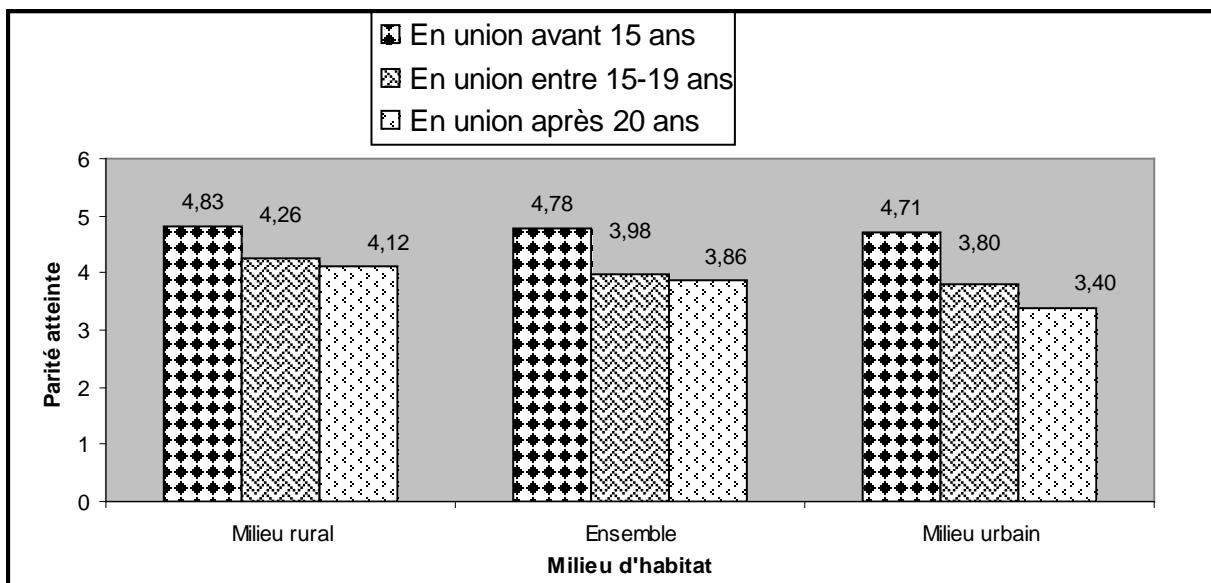
Au niveau national, l'examen de la valeur et du degré de significativité de la statistique de Fisher montre que, seulement deux des quatre variables intermédiaires sont associées, de manière significative avec la fécondité des femmes au niveau bivarié. Il s'agit de l'âge à la première union et du nombre idéal d'enfants. L'association de ces deux variables avec la fécondité est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural. En revanche, la discussion sur la PF et l'approbation de la PF sont liées significativement à la fécondité seulement en milieu rural.

IV.4.1. Age à la première union

Au niveau national, la fécondité des femmes qui sont entrées en union avant 15 ans est supérieure à celle des femmes qui y sont entrées après 15 ans. Les femmes qui sont entrées en union avant 15 ans ont respectivement 0,80 et 0,92 enfant de plus que celles qui sont entrées entre 15-19 ans et celles qui sont entrées après 19 ans. La différence entre celles qui sont entrées en première union entre 15-19 ans et celles qui sont entrées après 19 ans est non significative. La fécondité des femmes qui sont entrées en union avant 19 ans, au niveau national, est plus proche de celle des femmes du milieu urbain alors que chez les femmes entrées en union après 19 ans, leur fécondité au niveau national est plus proche de celle du milieu rural.

Dans les deux milieux d'habitat, on observe la même tendance qu'au niveau national. Les femmes qui entrent en union avant 15 ans ont une fécondité plus élevée que celles qui y entrent après cet âge. La différence reste, cependant, faible entre ces trois groupes distingués en milieu rural ; dans l'ensemble, elle est inférieure à 0,60 enfant. Cette différence est relativement élevée en milieu urbain. Les femmes entrées en union avant 15 ans ont respectivement 0,91 et 1,31 enfants de plus que celles qui entrent en union entre 15-19 ans et celles qui entrent en union après l'âge de 19 ans.

Graphique 4.7 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon l'âge à la première union



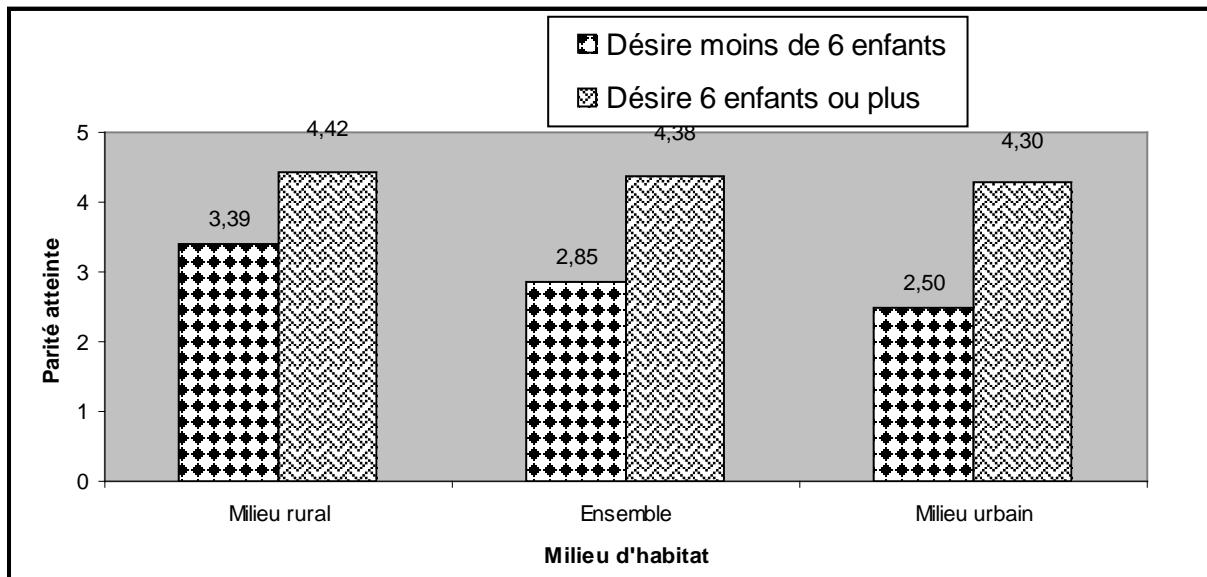
Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

IV.4.2. Nombre idéal d'enfants

Au niveau national, la fécondité des femmes qui désirent avoir moins de 6 enfants est d'environ 1,5 enfants de moins que celles qui désirent avoir 6 enfants ou plus. La fécondité des femmes qui désirent avoir moins de 6 enfants au niveau national est plus proche de celle des femmes du milieu urbain alors que celle des femmes qui désirent avoir 6 enfants ou plus est proche de celle des femmes du milieu rural.

Dans les deux milieux d'habitat, ce sont également les femmes qui désirent avoir 6 enfants ou plus qui ont une fécondité plus élevée. Qu'il s'agisse des femmes qui désirent avoir 6 enfants ou plus ou encore celles qui désirent avoir moins de 6 enfants, la fécondité des femmes vivant en milieu rural est supérieure à celle des femmes qui résident en milieu urbain. L'écart entre les femmes qui désirent avoir moins de 6 enfants et celles qui désirent en avoir plus est de 1,03 enfants en milieu rural alors qu'il atteint 1,80 enfants en milieu urbain.

Graphique 4.8 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon le nombre idéal d'enfants



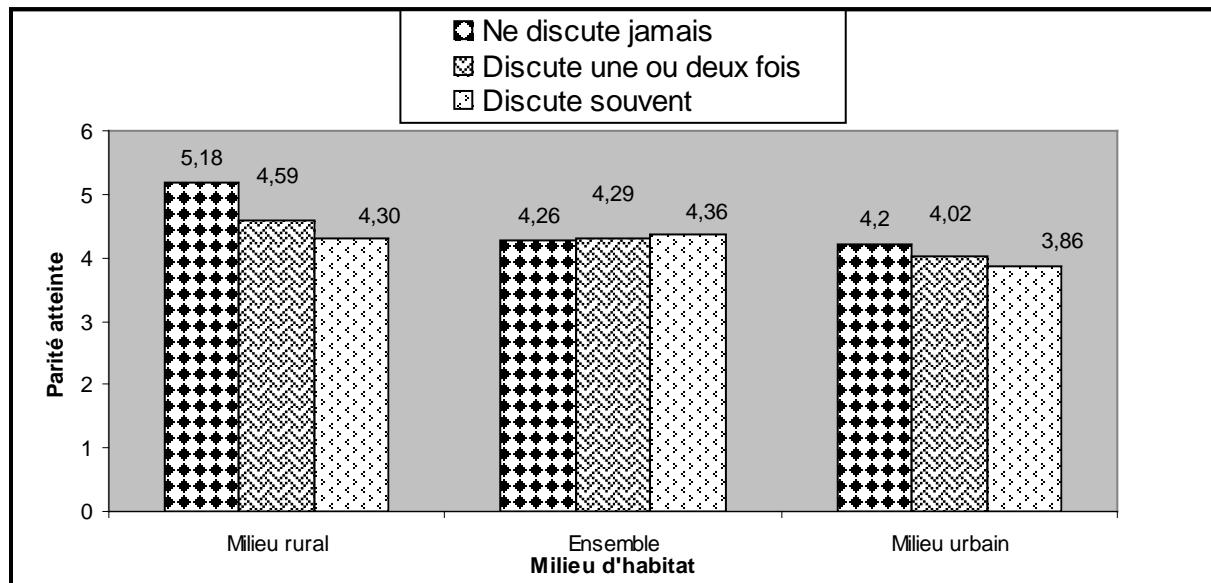
Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

IV.4.3. Discussion sur la PF

Au niveau national comme en milieu urbain, la discussion sur la PF n'est pas associée significativement avec la fécondité des femmes en union et aucune différence significative n'existe entre les femmes qui discutent une ou deux fois ou encore souvent de la PF et celles qui n'en discutent jamais.

En milieu rural, la fécondité est négativement associée à la fréquence des discussions sur la PF. Les femmes qui ne discutent jamais de la PF ont une fécondité plus élevée (5,18) que celles qui discutent au moins une fois (4,59 pour celles qui discutent une ou deux fois et 4,30 pour celles qui discutent souvent).

Graphique 4.9 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon la fréquence de discussion sur la PF



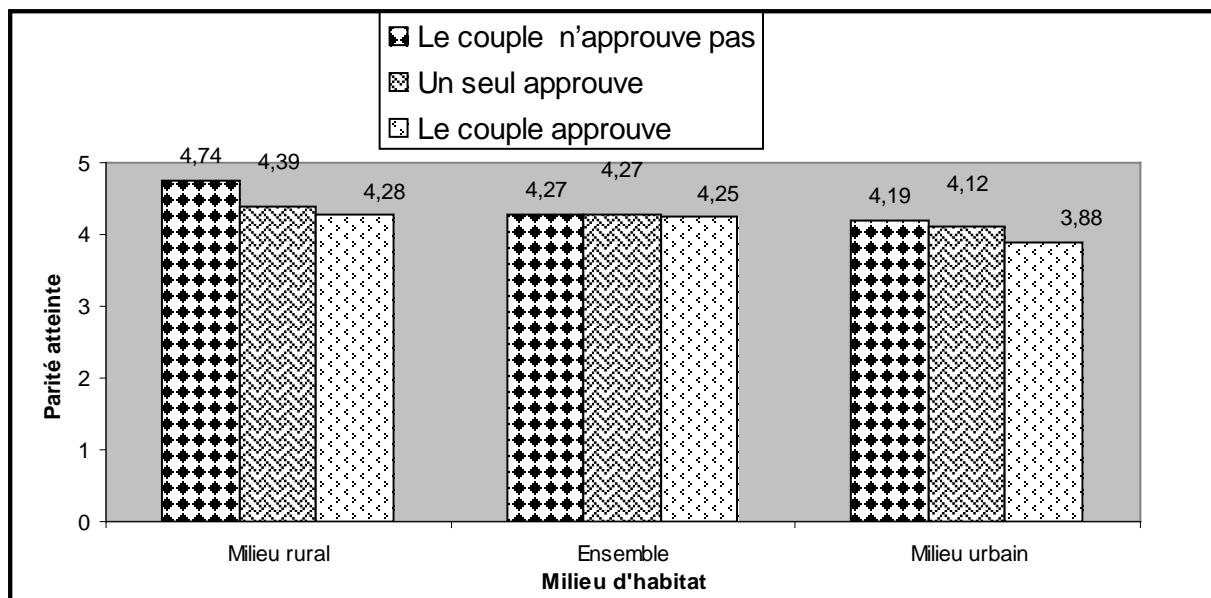
Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

IV.4.4. Approbation de la PF

Comme pour la discussion sur la PF, au niveau national comme en milieu urbain, l'approbation de la PF n'est pas liée significativement avec la fécondité des femmes en union et aucune différence significative n'est observée entre les femmes qui vivent dans des couples où aucun partenaire n'approuve la PF et les autres.

En milieu rural, l'approbation de la PF par le couple est négativement associée à la fécondité des femmes en union. Les femmes qui sont en union où le couple n'approuve pas la PF ont une fécondité plus élevée (4,74) que les autres.

Graphique 4.10 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon l'approbation de la PF par le couple



Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

Tableau 4.3 : Parité moyenne par milieu d'habitat selon l'âge à la première union, le nombre idéal d'enfants, la discussion et la l'approbation de la PF

Variables intermédiaires	Modalités	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Age à la première union	En union avant 15 ans	4,71**	4,86**	4,78**
	En union entre 15 et 19 ans	3,80*	4,26	3,98
	En union après 19 ans	3,40	4,12	3,86
Statistique de Fisher		27,09***	21,04***	47,17***
Nombre idéal d'enfants	Désire moins de 6 enfants	2,50	3,39	2,85
	Désire 6 enfants ou plus	4,30**	4,42*	4,30**
Statistique de Fisher		114,83***	26,72***	142,83***
Discussion sur la PF	Ne discute jamais	4,20	5,18**	4,26
	Discute une ou deux fois	4,02	4,59	4,29
	Discute souvent	3,86	4,30	4,36
Statistique de Fisher		1,64(ns)	8,31***	0,29 (ns)
Approbation de la PF par le couple	Le couple désapprouve	4,19	4,74*	4,27
	Un seul approuve	4,12	4,39	4,27
	Le couple approuve	3,88	4,28	4,25
Statistique de Fisher		1,64(ns)	3,58**	0,03 (ns)

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

En guise de conclusion

Dans ce chapitre, nous avons étudié les différentes corrélations entre la parité moyenne et les variables explicatives retenues dans notre étude. Au niveau bivarié, cette analyse a permis de mettre en évidence un certain nombre de liens significatifs entre la parité moyenne et les variables explicatives. Nous avons ainsi montré que les facteurs socio-culturels et économiques sont liés significativement avec la fécondité des femmes en union au Tchad. Concernant les variables intermédiaires retenues, l'âge à la première entrée en union et le nombre idéal d'enfants sont associés de manière significative avec la fécondité dans les deux milieux d'habitat ainsi qu'au niveau national. Par contre, en ce qui concerne la discussion sur la PF et l'approbation de la PF par le couple, leur effet n'est significatif qu'en milieu rural.

Cependant, étant donné l'insuffisance de ce type d'analyse où les associations ainsi mises en évidence peuvent être dues à d'autres facteurs, il est important d'élaborer un modèle explicatif multivarié afin de mesurer l'effet net de chaque variable sur la fécondité. C'est l'objet du chapitre qui suit où nous allons élaborer plusieurs modèles explicatifs multivariés afin d'identifier, dans chaque milieu d'habitat, les déterminants de la fécondité des femmes en union au Tchad.

CHAPITRE V : ESSAI D'EXPLICATION DES VARIATIONS DE LA FECONDITE DES FEMMES EN UNION

«... il est dangereux de s'en tenir à un seul indicateur pour effectuer des comparaisons en matière de fécondité ». Cette phrase écrite par CANTRELLE, LERIDON et LIVENAIS (1980) dans leur étude dont le thème est « *Fécondité, allaitement et mortalité infantile. Différence inter-ethnique dans une région : Saloum (Sénégal)* » et qu'on pourrait évoquer pour montrer les limites d'une analyse descriptive bivariée montre combien il est important de ne pas s'en tenir à une ou quelques variables pour réaliser une étude comparative de la fécondité. La nécessité de prendre en compte un grand éventail de facteurs s'impose dès lors qu'on effectue de comparaisons entre groupes, entre milieux, d'un phénomène aussi complexe qu'est la fécondité. Par ailleurs, le but de ce travail étant d'identifier les facteurs explicatifs des différences de fécondité entre le milieu rural et le milieu urbain, l'utilisation des méthodes explicatives multivariées s'impose afin de s'affranchir des liaisons significatives au niveau bivarié qui pourraient être expliquées par d'autres facteurs. C'est ainsi que plusieurs (onze) modèles de régressions linéaires multiples sont estimés pour évaluer l'effet net des caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et celles du conjoint sur la fécondité dans les deux milieux d'habitat. Cela nous permet d'une part, d'identifier les déterminants de la fécondité selon le milieu d'habitat et, d'autre part de mettre en évidence le processus d'action de ces variables sur la fécondité.

V.1. Brève présentation des modèles

Plusieurs modèles ont été élaborés dans cette étude dans chaque milieu d'habitat ainsi qu'au niveau national. Les résultats de ceux-ci sont présentés dans les tableaux 5.3, 5.4 et 5.5. Dans chacun des modèles saturés, les variables prises en compte pour l'explication de la parité moyenne expliquent plus de 60 % de la variance totale.

Les facteurs explicatifs ont une plus faible contribution en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 63,141 % de la variance de la parité moyenne sont expliquées par les caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et du conjoint en milieu urbain contre 65,285 % en milieu rural. La contribution de ces facteurs, au niveau national occupe une

position intermédiaire et l'écart entre le milieu urbain et l'ensemble du pays est de 1 % supérieur à celui entre le milieu rural et le niveau national.

V.2. Identification des déterminants et leur hiérarchisation

Les variables qui ont un effet significatif dans les modèles saturés sont retenues comme déterminants. Le calcul de leur contribution à l'explication du phénomène permet de les hiérarchiser. La hiérarchisation des déterminants est importante car elle permet de définir des priorités dans les actions à mener pour réduire la fécondité au Tchad.

V.2.1. Au niveau national

Trois déterminants sont identifiés au niveau national. Il s'agit dans l'ordre d'importance : du niveau d'instruction de la femme, de la région de résidence et de l'occupation de la femme.

V.2.2. En milieu urbain

En milieu urbain, nous avons identifié quatre déterminants de la fécondité. Il s'agit dans l'ordre d'importance : du niveau d'instruction de la femme, de l'occupation de la femme, de la religion et de l'occupation du conjoint.

Tableau 5.1 : Contribution des déterminants à l'explication de la fécondité en milieu urbain

Variables	R ² du modèle saturé	R ² du modèle sans la variable	Contribution (en %)	Rang
Niveau d'instruction de la femme	58,145	57,840	0,53	1
Occupation de la femme	58,145	58,032	0,19	2
Religion	58,145	58,093	0,09	3
Occupation du conjoint	58,145	58,128	0,03	4

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, nos calculs

V.2.3. En milieu rural

Trois facteurs déterminent la fécondité des femmes en union en milieu rural. Il s'agit, dans l'ordre d'importance de l'ethnie, de la religion et de l'occupation du conjoint.

Tableau 5.2 : Contribution des déterminants à l'explication de la fécondité en milieu rural

Variables	R ² du modèle saturé	R ² du modèle sans la variable	Contribution (en %)	Rang
Ethnie	62,780	62,644	0,22	1
Religion	62,780	62,701	0,13	2
Occupation du conjoint	62,780	62,758	0,04	3

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, nos calculs

V.3. Facteurs socio-culturels

Cette partie présente les déterminants socio-culturels de la fécondité dans les deux milieux d'habitat ainsi qu'au niveau national.

V.3.1. Région de résidence

V.3.1.1. Au niveau national

La région de résidence a une influence significative sur la fécondité des femmes en union au niveau national. Cette influence de la région de résidence sur la fécondité au niveau national, se fait par l'intermédiaire de la discussion sur la PF. En effet, dès le contrôle de la discussion sur la PF, l'effet de la région de résidence sur la fécondité est définitivement devenu non significatif.

Mais l'influence de la région de résidence sur la fécondité dépend des autres caractéristiques de la femme et celles de son conjoint. En effet, d'un seuil de significativité de 10 % au niveau brut, l'effet de la région de résidence s'annule d'abord après contrôle de l'ethnie et de la religion ; il devient ensuite significatif au seuil de 10 % après contrôle par l'instruction et l'occupation de la femme ; après contrôle de l'instruction et de l'occupation du conjoint, il devient plus significatif au seuil de 5 %. On en déduit que l'ethnie et la religion sont les variables qui médiatisent l'effet de la région de résidence.

Au niveau brut, ce sont les femmes de la région du Moyen Chari et celles de la ville de N'djamena qui ont une fécondité plus faible que les femmes du Centre-Est. La différence entre ces régions et le Centre-Est a disparu dès le contrôle de l'effet de génération et celui de l'ethnie et de la religion. La différence entre ces deux régions et le Centre-Est est due à un effet de

génération et à une différence de composition ethnique et religieuse. Par contre, il apparaît une différence significative entre le Logone, le Ouaddaï et le Centre-Est, laquelle diminue progressivement après contrôle de l'effet de l'instruction et de l'occupation de la femme et du conjoint. Les femmes du Logone et celles du Ouaddaï ont respectivement une fécondité supérieure et inférieure à celle des femmes du Centre-Est. Ainsi, la différence entre ces deux régions et le Centre-Est est le reflet d'une différence dans l'instruction et l'occupation de la femme et du conjoint dans ces différentes régions.

Ces résultats confirment l'hypothèse H6. En effet, la région de résidence influence significativement la fécondité, mais il apparaît que les femmes du Logone et du Ouaddaï ont, contrairement à ce que postule cette hypothèse, une fécondité respectivement plus élevée et faible que les femmes du Centre-Est. Par ailleurs, les femmes du Moyen Chari et celles de la ville de N'djamena n'ont pas une fécondité significativement inférieure aux femmes du Centre-Est.

V.3.1.2. Milieu urbain et milieu rural

En milieu urbain, l'influence de la région de résidence sur la fécondité des femmes en union est due à un effet de génération. A ce niveau, les femmes du Logone, du Moyen Chari et de la ville de N'djamena ont une fécondité faible par rapport à celles du Centre-Est. Au niveau du modèle saturé, ce sont les femmes du Ouaddaï et du Moyen Chari qui ont une fécondité faible par rapport aux femmes du Centre-Est. En milieu rural, la région de résidence n'a aucune influence sur la fécondité. Son effet brut et son effet net sont non significatifs. On constate cependant, qu'au niveau brut, les femmes du Moyen Chari ont une fécondité faible que les femmes du Centre-Est. Au niveau du modèle saturé, ce sont les femmes du Moyen Chari et celles du B.E.T qui ont respectivement une fécondité plus faible et une fécondité plus élevée que les femmes du Centre-Est.

Ces résultats infirment l'hypothèse H6. La région de résidence n'est pas un déterminant de la fécondité dans les deux milieux d'habitat.

V.3.2. Ethnie

V.3.2.1. Au niveau national

L’ethnie a un effet non significatif sur la fécondité des femmes en union au niveau national. Au niveau brut comme au niveau net, son effet est non significatif. Au niveau brut, ce sont les femmes Goranes, Mayo Kebbi et Fitri Batha qui ont une fécondité plus élevée que les femmes Sara. On déduit que l’hypothèse H8 n’est pas confirmée.

V.3.2.2. Milieu urbain et milieu rural

L’ethnie n’a aucune influence significative sur la fécondité en milieu urbain. Au niveau brut tout comme au niveau net, son effet est non significatif. On constate cependant, que certaines ethnies à savoir les Arabes, les Goranes, les Mayo Kebbi et les femmes Ouaddaï ont une fécondité plus élevée que les femmes Sara. Par contre, les femmes Peul/Haddjaraï/Baguirmi ont une fécondité faible par rapport aux femmes Sara. Au niveau du modèle saturé, ce sont les femmes Mayo Kebbi et les femmes Ouaddaï qui ont une fécondité plus élevée. On déduit que l’hypothèse H8 est partiellement vérifiée. En effet, bien que l’ethnie ne soit pas significativement associée à la fécondité, les femmes du Mayo Kebbi et du Ouaddaï ont, comme nous l’avons prédit une fécondité plus élevée.

Contrairement au milieu urbain et au niveau national, en milieu rural, l’ethnie est un facteur déterminant de la fécondité des femmes en union. L’ethnie influence la fécondité par l’intermédiaire de la discussion sur la PF. En effet, le contrôle par la discussion sur la PF a rendu définitivement non significatif l’influence de cette variable sur la fécondité. Par ailleurs, l’influence de l’ethnie sur la fécondité dépend de la région dans laquelle réside la femme. D’un seuil de significativité de 10 % au niveau brut, son effet devient significatif au seuil de 5 % quand l’effet de la région de résidence est contrôlé. Dans ce milieu, au niveau brut, seules les femmes Fitri Batha ont une fécondité plus élevée que les femmes Sara. Au niveau du modèle saturé, la différence ainsi constatée au niveau brut disparaît et il apparaît une différence significative entre les femmes Arabes, Mayo Kebbi, Peul/Haddjaraï/Baguirmi et les femmes Sara qui a évolué au fur et à mesure que les effets des autres variables sont contrôlés pour s’annuler par la suite pour la plupart. En définitive, seules les femmes Arabes ont une fécondité plus faible (0,065) que les

femmes Sara. L'hypothèse H8 se trouve ainsi validée en milieu rural. L'ethnie influence significativement la fécondité mais contrairement à nos attentes les femmes Arabes ont une fécondité plus faible que les femmes Sara.

V.3.3. Religion

V.3.3.1. Au niveau national

La religion ne détermine pas la fécondité des femmes en union dans l'ensemble du pays. Son effet est non significatif au niveau brut tout comme dans le modèle final. De plus, aucune différence significative n'existe entre les femmes musulmanes, chrétiennes et celles des autres religions. On déduit que l'hypothèse H7 n'est pas confirmée.

V.3.3.2. Milieu urbain et milieu rural

La religion de la femme a une influence significative sur sa fécondité par l'intermédiaire du nombre idéal d'enfants en milieu urbain. En effet, après le contrôle du nombre idéal d'enfants, l'influence de la religion sur la fécondité est devenue définitivement non significative. L'influence de la religion sur la fécondité est médiatisée par l'instruction de la femme. D'un seuil de significativité de 5 % au niveau brut et malgré que l'effet de la région de résidence est contrôlé, son effet s'est atténué, passant d'un seuil de significativité de 5 % à 10 % après contrôle de l'effet de l'instruction. Par ailleurs, l'influence de la religion sur la fécondité des femmes en union dépend de leur occupation et de l'instruction de leur conjoint. En effet, son effet qui est non significatif aux seuils que nous avons retenus, la religion est devenue significative d'abord au seuil de 10 % lorsque l'effet de l'occupation de la femme est contrôlé, avant de redevenir significative au seuil de 5 % après contrôle de l'effet de l'instruction du conjoint. D'où un effet inhibiteur de l'effet de la religion par l'occupation de la femme et l'instruction du conjoint.

En milieu rural, l'influence de la religion sur la fécondité des femmes en union dépend essentiellement de la région de résidence de la femme et de son ethnie. En effet, au niveau brut, son influence n'est pas significative aux seuils que nous avons retenus. C'est quand les effets de la région de résidence et de l'ethnie sont contrôlés que la religion influence la fécondité au seuil de 5 %. L'ethnie est un facteur inhibiteur de la religion.

C'est à travers le nombre idéal d'enfants mais également l'approbation de la PF par le couple qu'une partie de l'effet de la religion sur la fécondité transite. En effet, en présence de ces deux variables, le seuil de significativité de la religion qui était de 5 % s'est atténué devenant significatif seulement à 10 %. Par contre, la discussion sur la PF a un effet inhibiteur sur la religion car l'introduction de cette variable a changé le seuil de significativité de la religion passant de 10 % à 5 %.

On remarque tant en milieu urbain qu'en milieu rural, qu'aucune différence significative n'existe entre chrétiennes, musulmanes et les femmes des autres religions lorsque les effets de toutes les autres variables sont contrôlés. Et pourtant, au niveau brut, ce sont les femmes chrétiennes qui ont une fécondité plus faible que les musulmanes en milieu urbain. L'hypothèse H7 se trouve ainsi validée : la religion influence significativement la fécondité mais les femmes chrétiennes n'ont pas une fécondité plus faible comme nous l'avons prédit.

V.4. Facteurs socio-économiques

Dans cette partie, nous présentons les déterminants socio-économiques de la fécondité au niveau national et dans les deux milieux d'habitat. Ici, ce sont les effets de l'instruction et de l'occupation de la femme et du conjoint qui sont présentés.

V.4.1. Niveau d'instruction de la femme

V.4.1.1. Au niveau national

L'instruction de la femme est significativement associée à sa fécondité. Son effet est demeuré significatif dans tous les modèles, du modèle brut au modèle saturé, avec cependant des écarts variables entre ses modalités en présence d'autres variables. Une partie de l'influence du niveau d'instruction sur la fécondité se fait à travers le nombre idéal d'enfants. L'introduction de cette variable fait passer le seuil de significativité de 1 % à 5 %. Par contre, l'approbation de la PF est un facteur inhibiteur du niveau d'instruction de la femme. En effet, d'un seuil de significativité de 5 %, l'influence du niveau d'instruction de la femme sur la fécondité est passée à 10 %.

La différence constatée entre les femmes de niveau primaire et les femmes sans instruction a disparu dès le contrôle par l'âge. Cette différence est due à un effet de génération. En effet, il y a une forte représentativité des femmes de niveau primaire dans les jeunes générations (60,7% des femmes de niveau primaire ont moins de 30 ans contre 50,8% chez les femmes sans instruction) et par conséquent une faible représentativité de celles-ci dans les générations les plus âgées (39,3% des femmes de niveau primaire ont 30 ans ou plus contre 49,2% chez les femmes sans instruction). La différence entre les femmes de niveau secondaire et les femmes sans instruction est demeurée significative jusqu'au modèle saturé. Cependant, l'écart a diminué au fur et à mesure que l'effet des autres variables est contrôlé. Ainsi, l'effet de l'instruction a été, au niveau brut tout comme dans les modèles intermédiaires, médiatisé par les autres variables. On en déduit que l'hypothèse H4 est validée : le niveau d'instruction de la femme détermine sa fécondité mais les femmes de niveau primaire n'ont pas une fécondité supérieure aux femmes sans instruction.

V.4.1.2. Milieu urbain et milieu rural

L'instruction de la femme a un effet non significatif sur sa fécondité en milieu rural dès que l'effet de l'âge est contrôlé. Au niveau brut, les femmes de niveau primaire et secondaire et plus ont une fécondité faible par rapport aux femmes sans instruction. Dans le modèle saturé, aucune différence n'est significative entre les femmes sans instruction et celles de niveau primaire ou encore entre les femmes sans instruction et celles de niveau secondaire et plus. L'hypothèse H4 se trouve ainsi infirmée en milieu rural.

L'instruction de la femme détermine par contre sa fécondité en milieu urbain. Cependant, la différence entre femmes sans instruction et celles de niveau primaire a disparu dès lors qu'on a contrôlé l'âge. Cette différence est, comme au niveau national, due à un effet de génération (59,6% des femmes de niveau primaire ont moins de 30 ans contre 49,6% chez les femmes sans instruction).

La différence entre les femmes sans instruction et les femmes de niveau secondaire et plus est demeurée significative jusqu'au modèle saturé. Elle s'est atténuée progressivement après contrôle de l'effet de l'occupation de la femme, puis celui des caractéristiques socio-économiques du conjoint. Ainsi, l'occupation de la femme et les caractéristiques du conjoint médiatisent l'effet

du niveau d'instruction de la femme sur sa fécondité. Elles sont de ce fait des variables intermédiaires de l'instruction de la femme. En effet, on remarque que les femmes sans instruction sont fortement représentées parmi les femmes agricultrices (14,2%) et faiblement représentées parmi les cadres (7,1%) contrairement aux femmes de niveau secondaire et plus qui sont relativement mieux représentées parmi les cadres (17,7%) et moins parmi les agricultrices (5,1%) que les premières. De plus, sept femmes sans instruction sur dix ont des conjoints aussi sans instruction contrairement aux femmes de niveau secondaire et plus dont huit sur dix ont des conjoints de niveau secondaire et plus. Tous ces facteurs se combinent pour expliquer la différence constatée.

L'influence de l'instruction sur la fécondité ne se fait pas à travers les variables dites intermédiaires choisies dans notre étude car l'introduction de ces variables n'a pas modifié le seuil de significativité de la variable. De plus, bien qu'elles aient eu pour effet de modifier l'écart entre les femmes sans instruction et celles de niveau secondaire et plus, cette modification n'est pas non plus significatif car l'écart demeure significatif au seuil de 5 %.

Lorsque les effets de toutes les autres variables sont contrôlés, seule la différence entre les femmes sans instruction et les femmes de niveau secondaire et plus demeure significative. A ce niveau, les femmes de niveau secondaire et plus ont 0,066 enfant de moins que les femmes sans instruction. On en déduit que l'hypothèse H4 est validée : le niveau d'instruction de la femme est associé significativement à la fécondité comme au niveau national mais les femmes de niveau primaire n'ont pas une fécondité supérieure aux femmes sans instruction.

V.4.2. Occupation de la femme

V.4.2.1. Au niveau national

L'occupation de la femme influence sa fécondité au niveau national. Cette variable est significative au seuil de 1 % au niveau brut. Les femmes inactives ont 0,139 enfant de moins que les femmes agricultrices. La différence entre les femmes cadres ou ouvrières et les femmes agricultrices est non significative. L'effet de l'occupation a disparu lorsque sont contrôlés les effets des facteurs socio-culturels et celui de l'âge. Après contrôle de l'instruction et de l'occupation du conjoint, l'influence de l'occupation de la femme sur la fécondité est redevenue

significative mais au seuil de 10 %. Ainsi, l'effet significatif de l'occupation de la femme observé a été un peu médiatisé par les caractéristiques socio-culturelles et l'âge. Par contre, son effet dépend des caractéristiques du conjoint. Ainsi, l'instruction et l'occupation du conjoint sont des variables inhibitrices de l'occupation de la femme.

L'influence de l'occupation de la femme sur sa fécondité se fait à travers l'âge à la première union. L'introduction de l'âge à la première union a définitivement rendu non significatif l'effet de l'occupation de la femme sur sa fécondité. L'introduction des variables portant sur la discussion et l'approbation de la PF a eu pour effet de rendre significatif l'écart entre les femmes ouvrières et agricultrices, les premières ayant 0,025 enfant de plus que les secondes. L'hypothèse H2 se trouve vérifier mais son effet est contradictoire à nos attentes : les femmes ouvrières ont une fécondité plus élevée que les femmes agricultrices.

V.4.2.2. Milieu urbain et milieu rural

L'occupation de la femme a un effet non significatif sur sa fécondité en milieu rural. Cependant, au niveau brut, les femmes inactives ont 0,072 enfant de moins que les femmes agricultrices. L'hypothèse H2 se trouve ainsi infirmée : l'occupation de la femme ne détermine pas sa fécondité.

En milieu urbain, l'occupation de la femme a un effet significatif sur sa fécondité. L'influence de l'occupation de la femme ne se réalise pas à travers les variables intermédiaires de notre étude. L'introduction de celles-ci n'a rien changé au seuil de significativité de cette variable sur la fécondité et à la différence entre les différentes modalités de la variable.

Au niveau brut, ce sont les femmes inactives qui ont une fécondité plus faible que les femmes agricultrices. Malgré une influence significative de l'occupation, cette variable n'est pas discriminante dans le modèle saturé. On constate en effet que, l'écart entre les femmes agricultrices et les femmes des autres catégories est non significatif. On remarque tout de même que les femmes inactives et cadres tendent à avoir moins d'enfants que les femmes agricultrices et ouvrières. On en déduit ainsi que l'hypothèse H2 est validée : l'occupation de la femme influence significativement la fécondité mais les femmes agricultrices n'ont pas une fécondité plus élevée que les autres femmes.

V.4.3. Occupation du conjoint

V.4.3.1. Au niveau national

Dans l'ensemble du pays, l'occupation du conjoint n'influence pas significativement la fécondité des femmes en union. L'occupation du conjoint n'a qu'une influence indirecte sur la fécondité car l'effet de cette variable qui était significatif à 5 % au niveau brut a disparu lorsque sont contrôlés les effets des autres variables. L'effet de cette variable a été ainsi médiatisé par les autres variables.

Il demeure cependant qu'au niveau brut tout comme au niveau du modèle saturé, les femmes dont les conjoints sont des agriculteurs ont une fécondité plus élevée que les autres femmes. La différence significative entre les femmes dont les conjoints sont des ouvriers et celles dont les conjoints sont des agriculteurs a disparu après le contrôle des effets des autres variables socio-culturelles et économique. Elle est redevenue significative après contrôle des variables intermédiaires et les femmes ouvrières ont, en définitive, une fécondité plus élevée. L'hypothèse H3 est infirmée au niveau national : l'occupation du conjoint n'influence pas significativement la fécondité.

V.4.3.2. Milieu urbain et milieu rural

L'occupation du conjoint influence significativement la fécondité par l'intermédiaire du nombre idéal d'enfant dans les deux milieux d'habitat. En effet, l'effet significatif de l'occupation du conjoint sur la fécondité a définitivement disparu lorsque cette variable a été introduite dans le modèle. Par ailleurs, toute ou partie de l'effet de l'occupation du conjoint sur la fécondité des femmes en union dépend des caractéristiques de la femme et de l'instruction du conjoint. D'un seuil non significatif de l'occupation du conjoint au niveau brut en milieu urbain, son effet est devenu significatif au seuil de 10 %. En milieu rural, l'effet de l'occupation du conjoint sur la fécondité est passé de 10 % au niveau brut à 5 % après contrôle des effets des autres variables. On en déduit ainsi dans les deux milieux que ces facteurs inhibent l'effet de l'occupation du conjoint.

En milieu urbain, on remarque au niveau brut, que la différence entre les femmes dont les conjoints sont des agriculteurs et les autres femmes est très significative ; les femmes dont les

conjoints sont des cadres, des ouvriers ou des inactifs ont une fécondité plus faible que les femmes dont les conjoints sont des agriculteurs. Toutes ces différences disparaissent dans le modèle saturé. C'est la même tendance qui se dégage au niveau brut en milieu rural avec cependant, une différence non significative entre les femmes dont les conjoints sont des ouvriers et celles dont les conjoints sont des agriculteurs. Par contre, dans le modèle final, les femmes dont les conjoints sont cadres, ouvriers ou inactifs ont, une fécondité plus faible que les femmes dont les conjoints sont agriculteurs.

L'hypothèse H3 est validée en milieu urbain car l'occupation du conjoint influence significativement la fécondité. Cependant, il n'existe pas de différence significative entre les femmes des agriculteurs et les autres. Elle est également confirmée en milieu rural.

V.5. Variables intermédiaires

V.5.1. Au niveau national

Au niveau national, seule la discussion sur la PF n'influence pas significativement avec la fécondité ; toutes les autres variables l'influencent significativement. L'âge à la première union est une variable intermédiaire de l'occupation de la femme. De même, le nombre idéal d'enfant et la discussion sur la PF sont des variables intermédiaires, respectivement de l'instruction et de la région de résidence de la femme. Il existe un facteur non contrôlé qui empêche d'observer l'effet de la discussion sur la fécondité. En effet en présence de ces variables, les effets de l'instruction, de l'occupation de la femme et de la région de résidence baissent ou s'annulent en fonction du seuil que nous avons retenu.

L'effet de l'âge à la première union se révèle conforme à nos attentes : les femmes qui entrent en union avant l'âge de 15 ans ont une fécondité plus élevée (0,036) que les femmes qui y entrent entre 15-19 ans, lesquelles ont également une fécondité plus élevée (0,028) que celles qui y entrent après 19 ans. L'effet du nombre idéal d'enfants se révèle également conforme à nos attentes : les femmes qui désirent avoir moins de 6 enfants ont 0,064 enfant de moins que celles qui désirent en avoir 6 ou plus. Par contre, l'effet de l'approbation de la PF par le couple sur la

fécondité est contraire à ce qu'on attendait. En effet, quand la femme ou son conjoint ou encore les deux approuvent la PF, la fécondité est plus élevée que chez celles où aucun ne l'approuve.

V.5.2. Milieu urbain et milieu rural

En milieu urbain comme au niveau national, seule la discussion sur la PF n'est pas associée significativement avec la fécondité ; toutes les autres variables lui sont associées significativement. Le nombre idéal d'enfant est une variable intermédiaire de la religion et de l'occupation du conjoint car en présence de celui-ci, les effets significatifs de la religion et de l'occupation du conjoint deviennent non significatifs.

Dans ce milieu, la différence entre les femmes qui entrent en union à des âges différents est non significative. L'effet du nombre idéal d'enfants se révèle conforme à nos attentes : les femmes qui désirent avoir moins de 6 enfants ont 0,071 enfant de moins que celles qui désirent en avoir 6 ou plus. Par contre, l'effet de l'approbation de la PF par le couple sur la fécondité est contraire à ce qu'on attendait. En effet, quand la femme ou son conjoint ou encore les deux approuvent la PF, la fécondité est plus élevée que chez celles où aucun ne l'approuve.

En milieu rural comme c'est le cas au niveau national et en milieu urbain, la discussion sur la PF n'influence pas significativement la fécondité ; toutes les autres variables l'influencent significativement. Le nombre idéal d'enfants, la discussion et l'approbation de la PF sont les variables intermédiaires de l'ethnie et de la religion de la femme. Le nombre idéal d'enfants est également une variable intermédiaire de l'occupation du conjoint. Notons toutefois que la discussion sur la PF a un effet inhibiteur sur la religion. En présence de cette variable, le seuil de significativité de la religion est passé de 5 % à 1 %.

En ce qui concerne l'âge d'entrée en première union, seule la différence entre les femmes qui entrent en union avant 15 ans et celles qui y entrent entre 15-19 ans existe, les premières ayant une fécondité plus élevée (0,044). L'effet du nombre idéal d'enfants se révèle conforme à nos attentes : les femmes qui désirent avoir moins de 6 enfants ont 0,055 enfant de moins que celles qui désirent en avoir 6 ou plus. Par contre, l'effet de l'approbation de la PF par le couple sur la fécondité est contraire à ce qu'on attendait. En effet, quand la femme ou son conjoint ou encore les deux approuvent la PF, la fécondité est plus élevée que chez celles où aucun ne l'approuve.

V.5. Discussion des résultats

Nous avons, dans cette étude, évalué l'effet des caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et de son conjoint sur la fécondité. D'importants enseignements se dégagent de ces différentes analyses qu'il convient de rappeler et de discuter de la réalité qu'ils traduisent :

On a observé une certaine opposition entre le milieu rural et le milieu urbain. Au niveau bivarié, le milieu d'habitat détermine la fécondité. Lorsque les effets des caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et du conjoint sont contrôlés, l'effet du milieu d'habitat sur la fécondité s'est annulé. Cela confirme le premier volet de notre hypothèse générale qui postule que le milieu d'habitat influence la fécondité par l'intermédiaire des caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et de son conjoint.

On constate aussi que les deux milieux d'habitat se caractérisent par des déterminants de la fécondité différents en ce qui concerne les caractéristiques de la femme. En milieu rural, ce sont les variables socio-culturelles notamment l'ethnie et la religion qui déterminent la fécondité. Ces résultats révèlent le poids de la tradition sur le contrôle de la fécondité. Ce sont les normes traditionnelles qui gouvernent la fécondité dans ce milieu. Cette situation est favorisée par une faible instruction de l'ensemble de la population et de la population féminine en particulier. En milieu urbain, ce sont les caractéristiques socio-économiques qui prennent le pas sur les caractéristiques socio-culturelles. Cela est facilité par une importante instruction de la femme et une faible proportion de femmes qui exercent dans le secteur agricole. Ces femmes qui sont à 47 % inactives font face à un environnement économique difficile basé sur les échanges et donc le manque de moyens contraindrait ces femmes à réduire la taille de leur famille. En ce qui concerne les caractéristiques du conjoint, c'est l'occupation qui influence la fécondité de la femme. Cela suggère l'idée d'un contrôle de la taille de la famille par les hommes et par conséquent elle rend compte du faible statut de la femme par rapport à l'homme.

La région de résidence a un effet significatif au niveau national alors que cette variable se révèle non significative dans les deux milieux d'habitat. C'est seulement au niveau national qu'il y a opposition entre les femmes de régions différentes notamment les femmes du Logone, celles

du Ouaddaï et les femmes du Centre-Est. Les données du moment ont également montré une faible fécondité dans la région du Ouaddaï (rapport EDST-II, 2004). La forte fécondité observée dans la région du Logone pourrait s'expliquer par une forte mortalité dans cette région (rapport EDST-II). L'effet de la région de résidence dépend beaucoup du niveau d'instruction et de l'occupation de la femme et du conjoint. En effet, partant d'un effet non significatif aux seuils que nous avons retenus, la région de résidence devient significative à 10 % puis à 5 %. C'est donc la différence d'instruction et d'occupation entre les régions qui expliquerait cette différence.

En ce qui concerne la religion, en milieu urbain comme en milieu rural, cette variable a un effet significatif sur la fécondité. Cependant, aucune différence significative n'est observée entre les femmes musulmanes, chrétiennes et celles des autres religions. La tendance à une fécondité plus élevée chez les femmes chrétiennes s'expliquerait par l'activité agricole qui est importante chez les femmes chrétiennes résidant dans des régions plus favorables à cette activité. Le fait que cette variable se révèle non significative au niveau national s'expliquerait par le fait que les femmes musulmanes et les femmes chrétiennes auraient des comportements différents selon qu'elles résident en milieu urbain ou en milieu rural, effets qui se neutralisent, lorsqu'on considère globalement ces femmes.

En milieu urbain, l'effet significatif de l'occupation du conjoint sur la fécondité serait dû au fait qu'il y a une importante proportion (59 %) des femmes inactives qui ont aussi des conjoints inactifs. L'effet de l'inactivité, et par conséquent l'insuffisance des ressources pour satisfaire les besoins des enfants motiverait ce contrôle des naissances.

L'occupation de la femme exerce une influence très significative sur sa fécondité en milieu urbain. On remarque cependant que la différence entre les femmes agricultrices, cadres, inactives et ouvrières est non significative. Cette situation se comprend car en milieu urbain, soit par le fait il n'existe pas des grands espaces à cultiver qui entraîneraient une fécondité plus élevée chez les femmes agricultrices (main-d'œuvre des enfants) comme nous l'avons postulé dans l'hypothèse H2 ; mais ces résultats pourraient s'expliquer aussi par un manque de contrôle de la fécondité par les femmes qui empêcherait par exemple, les femmes cadres de se distinguer par une faible fécondité ou que la non prise en compte de l'utilisation des moyens de contraception occulte l'observation de cette différence.

Comme il ressort déjà des différentes études, l'instruction de la femme est négativement associée à la fécondité au Tchad en milieu urbain et au niveau national. Cependant, l'impact du niveau d'instruction ne se produit que lorsque la femme a atteint un niveau secondaire et plus. C'est en ce moment que l'instruction se répercute négativement sur la fécondité. Le fait que la fécondité des femmes de niveau primaire ne soit pas différente de celle des femmes sans instruction, rejoint l'idée de H. JOSHI et P. DAVID (2002) qui affirmaient que lorsque l'instruction ne dépasse pas un certain niveau, l'individu subi encore une influence très forte de la part de sa société, de plus des attitudes profondément différentes (favorable à une faible fécondité) ne pouvait être créées dans sa mentalité en si peu de temps.

La non significativité de l'instruction en milieu rural reflète aussi les réalités contextuelles. En milieu rural au Tchad, la population est très peu instruite (cf. partie I.5.4). Dans ce contexte, la majorité de la population peut demeurer attacher aux valeurs traditionnelles de la fécondité et les plus instruites subiraient l'influence des valeurs traditionnelles. Les femmes plus instruites, dans ce cas, se conformeraient aux normes du groupe dominant favorable à une fécondité élevée. L'instruction de la majorité agit ainsi sur celle des minorités en dehors de leur propre instruction (H. JOSHI et P. DAVID, 2002). Au niveau national, l'effet de l'instruction se réalise grâce à un changement de mentalité favorable à une baisse de la fécondité comme le prédisent les tenants du culturalisme (désir d'un nombre moins élevé d'enfants). En milieu urbain, il n'est pas mis en évidence par nos modèles mais on pourrait penser que l'utilisation des moyens de contraception modernes, qui concerne 5 % des femmes en union dans ce milieu et que 18,8 % des femmes de niveau secondaire et plus l'utilisent contre moins de 2 % des femmes sans instruction, expliquerait la faible fécondité de celles-ci.

Il apparaît que l'approbation de la PF influence positivement la fécondité contrairement à nos attentes dans les deux milieux d'habitat et au niveau national. Les femmes qui vivent dans des unions où au moins un conjoint approuve la PF sont constituées majoritairement par les femmes sans instruction (70,3% des couples qui approuvent la PF, 82,1% des couples dont un conjoint approuve la PF), et des femmes dont les conjoints sont agriculteurs (84,9% des couples qui approuvent la PF, 84,6% des couples dont un conjoint approuve la PF). Or ces deux catégories de femmes ont une fécondité élevée. Il se pourrait dans ce cas, qu'une forte fécondité ait pu motiver

l'approbation de la PF chez les femmes en union mais qu'aucun effort (ou effort tardif) n'est effectué par celles-ci pour limiter ou espacer leurs naissances, ou bien, il se pourrait que, chez ces femmes, approuver la PF ne signifie pas employer des moyens efficaces pour limiter les naissances, leur perception de la PF ne concerne que l'espacement des naissances ou bien même que ce ne soit ni la limitation ni l'espacement.

En guise de conclusion

Ce chapitre a permis d'une part, d'identifier dans chaque milieu d'habitat les facteurs associés à la fécondité des femmes en union au Tchad et d'autre part, de relever certaines insuffisances de l'analyse descriptive bivariée. Les facteurs qui influencent la fécondité en milieu urbain ne sont pas forcément celles qui déterminent aussi la fécondité en milieu rural. L'analyse explicative a identifié seulement quatre facteurs en milieu urbain et trois en milieu rural. De plus, certains facteurs qui influencent le plus la fécondité en milieu rural n'ont aucune influence dans le milieu urbain, notamment l'instruction et l'occupation de la femme et ceux qui influencent significativement la fécondité en milieu urbain se révèlent être des facteurs non déterminants en milieu rural au niveau explicatif.

Ainsi, l'analyse explicative fournie également deux importantes leçons. Elle met en évidence, l'influence négative des facteurs socio-économiques de la femme qui commencent à produire leur effet sur la fécondité en milieu urbain. Une partie de l'effet de ces facteurs se fait par l'entremise de l'âge à la première union, le nombre idéal d'enfants, une fréquence plus élevée des discussions sur la PF et son approbation. En milieu rural par contre, l'influence des valeurs traditionnelles reste encore importante. Il s'agit de l'appartenance de la femme à une ethnie ou à une religion quelconque.

Au niveau national, compte tenu des comportements différents des femmes selon leur milieu d'habitat, l'influence de certains facteurs n'est plus perçue. Par contre, d'autres facteurs se révèlent significatifs, notamment la région de résidence, en raison des compositions différentes en termes d'ethnie et de religion.

Tableau 5.3 : Effets brut et net des caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et de son conjoint au niveau national

Variables et modalités	Modèle brut	Effet net des variables de 1 à k											
		M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11
1. Région de résidence													
Centre-Est	(r) -0,051**	(r) -0,009(ns)	(r) -0,006(ns)	(r) -0,006(ns)	(r) 0,002(ns)	(r) 0,007(ns)	(r) 0,009(ns)	(r) 0,009(ns)	(r) 0,017(ns)	(r) 0,015(ns)	(r) 0,012(ns)	(r) 0,009(ns)	
N'djamena													
B.E.T	-0,016(ns)	-0,004(ns)	0,003(ns)	0,003(ns)	-0,006(ns)	0,002(ns)	0,005(ns)	0,005(ns)	0,009(ns)	0,010(ns)	0,020(ns)	0,016(ns)	
Chari Baguirmi	-0,014(ns)	-0,008(ns)	-0,002(ns)	-0,002(ns)	-0,003(ns)	-0,003(ns)	-0,002(ns)	-0,002(ns)	-0,002(ns)	0,004(ns)	-0,001(ns)	-0,002(ns)	
Logone	-0,004(ns)	0,035**	0,045**	0,047**	0,035**	0,035**	0,032**	0,032**	0,036**	0,042**	0,049**	0,043**	
Mayo Kebbi	-0,010(ns)	0,018(ns)	0,012(ns)	0,011(ns)	0,008(ns)	0,008(ns)	0,006(ns)	0,006(ns)	0,012(ns)	0,013(ns)	0,021(ns)	0,020(ns)	
Moyen Chari	-0,055**	-0,015(ns)	-0,003(ns)	-0,002(ns)	-0,011(ns)	-0,011(ns)	-0,013(ns)	-0,013(ns)	-0,002(ns)	-0,011(ns)	-0,015(ns)	-0,022(ns)	
Ouaddaï Est	-0,009(ns)	-0,035**	-0,046**	-0,046**	-0,045**	-0,045**	-0,041**	-0,041**	-0,035**	-0,039**	-0,030**	-0,029**	
2. Ethnie	(ns)		*	(ns)	*	(ns)	(ns)						
Sara/Lac-Iro	(r)		(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)
Arabe	0,008(ns)		-0,003(ns)	-0,010(ns)	-0,018(ns)	-0,018(ns)	-0,013(ns)	-0,013(ns)	-0,011(ns)	-0,020(ns)	-0,017(ns)	-0,014(ns)	
Gorane	0,033**		0,017(ns)	0,012(ns)	0,004(ns)	0,004(ns)	0,008(ns)	0,009(ns)	0,010(ns)	0,007(ns)	0,023(ns)	0,028(ns)	
Mayo-kebbi	0,043**		0,026(ns)	0,024(ns)	0,018(ns)	0,018(ns)	0,022(ns)	0,022(ns)	0,024(ns)	0,023(ns)	0,026(ns)	0,025(ns)	
Tandjilé	0,023(ns)		0,012(ns)	0,011(ns)	0,011(ns)	0,011(ns)	0,013(ns)	0,013(ns)	0,018*	0,020*	0,022*	0,022*	
Peul/Haddjaraï/Baguirmi	0,028(ns)		0,019(ns)	0,013(ns)	0,008(ns)	0,008(ns)	0,009(ns)	0,009(ns)	0,009(ns)	0,004(ns)	0,004(ns)	0,006(ns)	
Ouaddaï	0,023(ns)		0,036**	0,030(ns)	0,023(ns)	0,023(ns)	0,025(ns)	0,025(ns)	0,024(ns)	0,023(ns)	0,025(ns)	0,029(ns)	
Kanem-Bornou	0,013(ns)		0,019 (ns)	0,013(ns)	0,006(ns)	0,006(ns)	0,011(ns)	0,011(ns)	0,015(ns)	0,006(ns)	0,017(ns)	0,024(ns)	
Fitri-Batha	0,038**		0,025**	0,021(ns)	0,016(ns)	0,015(ns)	0,018(ns)	0,018(ns)	0,017(ns)	0,002(ns)	0,007(ns)	0,009(ns)	
Autre ethnie/Etrangère	0,014(ns)		0,013(ns)	0,010(ns)	0,006(ns)	0,007(ns)	0,007(ns)	0,007(ns)	0,008(ns)	0,005(ns)	0,007(ns)	0,009(ns)	
3. Religion	(ns)			(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Musulmane	(r)			(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)
Chrétienne	-0,007(ns)			-0,011(ns)	0,000(ns)	0,000(ns)	-0,007(ns)	-0,007(ns)	-0,013(ns)	-0,017(ns)	-0,022(ns)	-0,020(ns)	
Autre religion	0,022(ns)			0,003(ns)	0,006(ns)	0,006(ns)	0,002(ns)	0,002(ns)	-0,001(ns)	0,003(ns)	-0,001(ns)	0,000(ns)	
4. Instruction de la femme	***				***	***	***	***	***	***	**	**	***
Sans instruction	(r)				(r)	(r)							
Niveau primaire	-0,066***				0,003(ns)	0,003(ns)	-0,001(ns)	-0,001(ns)	0,001(ns)	-0,002(ns)	-0,002(ns)	-0,003(ns)	
Niveau secondaire ou plus	-0,152***				-0,055***	-0,055***	-0,053***	-0,053***	-0,047***	-0,036**	-0,045**	-0,049**	
5. Occupation de la femme	***					(ns)	*	*	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Agricultrice	(r)					(r)	(r)						
Ouvrière	0,024(ns)					0,017(ns)	0,013(ns)	0,013(ns)	0,022*	0,018(ns)	0,023*	0,025**	
Inactive	-0,139***					0,002(ns)	-0,006(ns)	-0,006(ns)	0,002(ns)	-0,001(ns)	0,000(ns)	0,004(ns)	
Cadre, administration	0,005(ns)					0,009(ns)	-0,009(ns)	-0,009(ns)	-0,006(ns)	-0,013(ns)	-0,003(ns)	-0,001(ns)	
6. Instruction du conjoint	***						(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Sans instruction	(r)												
Niveau primaire	0,005(ns)						0,035**	0,035**	0,035**	0,031**	0,030**	0,027**	
Niveau secondaire ou plus	-0,110***						0,003(ns)	0,003(ns)	0,012(ns)	0,015(ns)	0,016(ns)	0,013(ns)	

7. Occupation du conjoint	**						(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Agriculteur	(r) -0,042**						(r) -0,012(ns)	(r) -0,013(ns)	(r) -0,002(ns)	(r) -0,010(ns)	(r) -0,012(ns)
Ouvrier	-0,066***						-0,036**	-0,038**	-0,028**	-0,028**	-0,030**
Inactif	-0,097***						-0,021*	-0,021*	-0,019(ns)	-0,024*	-0,026**
Cadre, administration											
8. Age à la première union	***						***	**	**	**	**
En union entre 15 et 19 ans	(r) 0,139***						(r) 0,036**	(r) 0,038**	(r) 0,037**	(r) 0,036**	(r) 0,036**
En union avant 15 ans	-0,012(ns)						-0,035**	-0,028**	-0,029**	-0,028**	
En union après 19 ans											
9. Nombre idéal d'enfant	***						***	***	***	***	***
Désire 6 enfants ou plus	(r) -0,186**										
Désire moins de 6 enfants							(r) -0,058***	(r) -0,059***	(r) -0,064***		
10. Discussion sur la PF	(ns)									**	(ns)
Ne discute jamais de la PF	(r) 0,003(ns)										
Discute une ou deux fois	0,010(ns)										
Discute souvent											
11. Approbation de la PF par le couple	(ns)										**
Le couple n'approuve pas	(r) 0,000(ns)										
Un seul approuve	-0,001(ns)										
Le couple approuve											
R ²		60,559***	60,705***	60,707***	60,972***	60,972***	61,041***	61,505***	61,638***	62,108	62,956***
											63,141***

(r) : modalité de référence

(ns) : non significatif ; *** = significatif au seuil de 1% ; ** = significatif au seuil de 5% ; * = significatif au seuil de 10%

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

Tableau 5.3 : Effets brut et net des caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et de son conjoint en milieu urbain

Variables et modalités	Modèle brut	Effet net des variables de 1 à k											
		M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11
1. Région de résidence	*	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Centre-Est	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)
N'djamena	-0,064*	-0,023(ns)	-0,015(ns)	-0,015(ns)	-0,005(ns)	0,002(ns)	-0,001(ns)	-0,001(ns)	-0,004(ns)	-0,002(ns)	-0,004(ns)	-0,006(ns)	-0,006(ns)
B.E.T	-0,035(ns)	0,005(ns)	-0,007(ns)	-0,007(ns)	-0,008(ns)	-0,003(ns)	-0,005(ns)	-0,005(ns)	-0,007(ns)	-0,002(ns)	0,005(ns)	-0,002(ns)	-0,002(ns)
Chari Baguirmi	0,027(ns)	-0,016(ns)	-0,015(ns)	-0,015(ns)	-0,015(ns)	-0,010(ns)	-0,012(ns)	-0,012(ns)	-0,017(ns)	-0,015(ns)	-0,017(ns)	-0,017(ns)	-0,019(ns)
Logone	-0,063**	-0,012(ns)	0,017(ns)	0,018(ns)	0,010(ns)	0,011(ns)	0,005(ns)	0,005(ns)	0,006(ns)	0,012(ns)	0,023(ns)	0,020(ns)	0,020(ns)
Mayo Kebbi	0,027(ns)	0,002(ns)	0,003(ns)	0,004(ns)	-0,001(ns)	0,000(ns)	-0,002(ns)	-0,002(ns)	0,003(ns)	0,001(ns)	0,015(ns)	0,014(ns)	0,014(ns)
Moyen Chari	-0,079**	-0,043**	-0,027(ns)	-0,026(ns)	-0,027(ns)	-0,023(ns)	-0,027(ns)	-0,027(ns)	-0,020(ns)	-0,031(ns)	-0,035*	-0,040**	-0,040**
Ouaddaï Est	0,009(ns)	-0,038**	-0,048**	-0,048**	-0,045**	-0,039**	-0,038**	-0,038**	-0,038**	-0,045**	-0,041*	-0,039*	-0,039*
2. Ethnie	(ns)		(ns)										
Sara/Lac-Iro	(r)		(r)										
Arabe	0,063**		0,048**	0,034(ns)	0,023(ns)	0,028(ns)	0,034(ns)	0,031(ns)	0,031(ns)	0,003(ns)	0,014(ns)	0,018(ns)	0,018(ns)
Gorane	0,075**		0,050**	0,040(ns)	0,029(ns)	0,035(ns)	0,039(ns)	0,037(ns)	0,037(ns)	0,022(ns)	0,047(ns)	0,053*	0,053*
Mayo-kebbi	0,081**		0,050**	0,049**	0,046**	0,050**	0,053**	0,059**	0,058**	0,063**	0,067**	0,067**	0,067**
Tandjilé	0,005(ns)		-0,001(ns)	-0,001(ns)	0,000(ns)	0,001(ns)	0,002(ns)	0,010(ns)	0,011(ns)	0,014(ns)	0,018(ns)	0,018(ns)	0,018(ns)
Peul/Haddjaraï/Baguirmi	0,069**		0,063**	0,052**	0,047*	0,047*	0,048*	0,041(ns)	0,041(ns)	0,024(ns)	0,028(ns)	0,030(ns)	0,030(ns)
Ouaddaï	0,068**		0,068**	0,061**	0,054**	0,053**	0,057**	0,051*	0,050*	0,030(ns)	0,033(ns)	0,036(ns)	0,036(ns)
Kanem-Bornou	0,041		0,051**	0,040(ns)	0,031(ns)	0,037(ns)	0,040(ns)	0,041(ns)	0,041(ns)	0,010(ns)	0,024(ns)	0,030(ns)	0,030(ns)
Fitri-Batha	(ns)		0,025(ns)	0,018(ns)	0,011(ns)	0,011(ns)	0,014(ns)	0,010(ns)	0,010(ns)	-0,016(ns)	-0,008(ns)	-0,006(ns)	-0,006(ns)
Autre ethnie/Etrangère	0,022(ns)		0,035**	0,027(ns)	0,022(ns)	0,022(ns)	0,025(ns)	0,022(ns)	0,023(ns)	0,004(ns)	0,006(ns)	0,010(ns)	0,010(ns)
3. Religion	**			**	(ns)	*	**	**	**	(ns)	(ns)	(ns)	(ns)
Musulmane	(r)			(r)									
Chrétienne	-0,052**			-0,017(ns)	0,000(ns)	-0,011(ns)	-0,014(ns)	-0,028(ns)	-0,026(ns)	-0,027(ns)	-0,038(ns)	-0,033(ns)	-0,033(ns)
Autre religion	-0,008(ns)			-0,001(ns)	0,003(ns)	-0,001(ns)	-0,002(ns)	-0,007(ns)	-0,006(ns)	0,000(ns)	-0,009(ns)	-0,007(ns)	-0,007(ns)
4. Instruction de la femme	***				**	**	**	**	**	**	**	**	**
Sans instruction	(r)				(r)								
Niveau primaire	-0,076**				-0,003(ns)	-0,004(ns)	-0,009(ns)	-0,008(ns)	-0,008(ns)	-0,022(ns)	-0,020(ns)	-0,023(ns)	-0,023(ns)
Niveau secondaire ou plus	-0,203***				-0,070**	-0,067**	-0,065**	-0,061**	-0,058**	-0,049**	-0,060**	-0,066**	-0,066**
5. Occupation de la femme	**					**	**	**	**	**	**	**	**
Agricultrice	(r)					(r)							
Ouvrière	-0,021(ns)					0,032(ns)	0,032(ns)	0,031(ns)	0,031(ns)	0,030(ns)	0,026(ns)	0,024(ns)	0,024(ns)
Inactive	-0,219***					-0,014(ns)	-0,015(ns)	-0,019(ns)	-0,018(ns)	-0,013(ns)	-0,021(ns)	-0,020(ns)	-0,020(ns)
Cadre, administration	-0,027(ns)					-0,012(ns)	-0,012(ns)	-0,015(ns)	-0,016(ns)	-0,019(ns)	-0,007(ns)	-0,006(ns)	-0,006(ns)
6. Instruction du conjoint	***						(ns)						
Sans instruction	(r)						(r)						
Niveau primaire	0,011(ns)						0,048**	0,045**	0,044**	0,035**	0,033*	0,033*	0,033*
Niveau secondaire ou plus	-0,124(ns)						0,008(ns)	0,013(ns)	0,014(ns)	0,006(ns)	0,011(ns)	0,009(ns)	0,009(ns)

7. Occupation du conjoint	(ns)						*	*	(ns)	(ns)	(ns)
Agriculteur	(r) -0,053*						(r) 0,025(ns)	(r) 0,022(ns)	(r) 0,037(ns)	(r) 0,037(ns)	(r) 0,035(ns)
Ouvrier	-0,120***						-0,034**	-0,037**	-0,027(ns)	-0,025(ns)	-0,028(ns)
Inactif							0,015(ns)	0,014(ns)	0,019(ns)	0,021(ns)	0,020(ns)
Cadre, administration	-0,073**										
8. Age à la première union	***							**	**	**	**
En union entre 15 et 19 ans	(r) 0,129***							(r) 0,033*	(r) 0,033(ns)	(r) 0,026(ns)	(r) 0,024(ns)
En union avant 15 ans	0,006(ns)						-0,030(ns)	-0,029(ns)	-0,034(ns)	-0,034(ns)	
En union après 19 ans											
9. Nombre idéal d'enfant	***								***	***	***
Désire 6 enfants ou plus	(r) -0,108***								(r) -0,072**	(r) -0,066**	(r) -0,071**
Désire moins de 6 enfants											
10. Discussion sur la PF	*									**	(ns)
Ne discute jamais de la PF	(r) 0,077**									(r) 0,044**	(r) 0,030(ns)
Discute une ou deux fois	-0,032(ns)									0,048**	0,029(ns)
Discute souvent											
11. Approbation de la PF par le couple	*										**
Le couple n'approuve pas	(r) 0,012(ns)										(r) 0,033*
Un seul approuve	0,052**										0,053**
Le couple approuve											
R ²		57,829***	58,358***	58,359***	58,727***	58,823***	59,002***	59,974***	60,074***	60,102***	60,865***
											60,997***

(r) : modalité de référence

(ns) : non significatif ; *** = significatif au seuil de 1% ; ** = significatif au seuil de 5% ; * = significatif au seuil de 10%

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

Tableau 5.3 : Effets brut et net des caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et de son conjoint en milieu rural

Variables et modalités	Modèle brut	Effet net des variables de 1 à k											
		M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11
1. Région de résidence	*	**	**	(ns)									
Centre-Est	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)	(r)
N'djamena	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
B.E.T	-0,006(ns)	0,000(ns)	0,019(ns)	0,020(ns)	0,020(ns)	0,020(ns)	0,022(ns)	0,027*	0,029*	0,027(ns)	0,027(ns)	0,037**	0,034*
Chari Baguirmi	-0,008(ns)	-0,003(ns)	0,009(ns)	0,009(ns)	0,009(ns)	0,009(ns)	0,009(ns)	0,012(ns)	0,012(ns)	0,021(ns)	0,021(ns)	0,015(ns)	0,016(ns)
Logone	0,027(ns)	0,061***	0,006(ns)	0,002(ns)	0,002(ns)	0,002(ns)	-0,001(ns)	-0,003(ns)	-0,004(ns)	0,021(ns)	0,018(ns)	0,015(ns)	0,015(ns)
Mayo Kebbi	0,000(ns)	0,026*	0,029(ns)	-0,026(ns)	0,027(ns)	0,025(ns)	0,026(ns)	0,027(ns)	0,027(ns)	0,043(ns)	0,043(ns)	0,041(ns)	0,043(ns)
Moyen Chari	-0,041*	-0,000(ns)	-0,041*	-0,044*	-0,045*	-0,047*	-0,047*	-0,048*	-0,044*	-0,030(ns)	-0,040*	-0,046**	-0,031(ns)
Ouaddaï Est	-0,021(ns)	-0,034**	-0,028(ns)	-0,027(ns)	-0,027(ns)	-0,026(ns)	-0,025(ns)	-0,023(ns)	-0,025(ns)	-0,043(ns)	-0,032(ns)	-0,032(ns)	-0,032(ns)
2. Ethnie	*		**	**	**	**	**	**	**	**	*	(ns)	(ns)
Sara/Lac-Iro	(r)		(r)										
Arabe	-0,028(ns)		-0,099**	0,092**	-0,090**	-0,087**	-0,087**	-0,085**	-0,085**	-0,069**	-0,067*	-0,067*	-0,065*
Gorane	0,014(ns)		-0,034*	-0,030(ns)	-0,029(ns)	-0,027(ns)	-0,024(ns)	-0,023(ns)	-0,023(ns)	-0,015(ns)	-0,007(ns)	-0,007(ns)	-0,001(ns)
Mayo-kebbi	0,002(ns)		-0,056**	-0,059*	-0,059*	-0,057*	-0,59*	-0,061*	-0,060*	-0,062*	-0,058(ns)	-0,058(ns)	-0,060(ns)
Tandjilé	0,029(ns)		0,009(ns)	0,010(ns)	0,011(ns)	0,011(ns)	0,011(ns)	0,014(ns)	0,013(ns)	0,013(ns)	0,013(ns)	0,013(ns)	0,013(ns)
Peul/Haddjaraï/Baguirmi	-0,006(ns)		-0,062**	-0,055*	-0,054*	-0,054*	-0,052*	-0,053*	-0,050*	-0,036(ns)	-0,038(ns)	-0,036(ns)	-0,036(ns)
Ouaddaï	-0,015(ns)		-0,055(ns)	-0,048(ns)	-0,047(ns)	-0,047(ns)	-0,044(ns)	-0,042(ns)	-0,036(ns)	0,007(ns)	0,006(ns)	0,014(ns)	0,014(ns)
Kanem-Bornou	-0,009(ns)		-0,051**	-0,044(ns)	-0,043(ns)	-0,043(ns)	-0,040(ns)	-0,034(ns)	-0,033(ns)	-0,017(ns)	-0,009(ns)	-0,009(ns)	-0,001(ns)
Fitri-Batha	0,053**		-0,002(ns)	0,002(ns)	0,003(ns)	0,003(ns)	0,004(ns)	0,006(ns)	0,006(ns)	0,006(ns)	0,009(ns)	0,011(ns)	0,011(ns)
Autre ethnie/Etrangère	0,002(ns)		-0,024(ns)	-0,021(ns)	-0,020(ns)	-0,020(ns)	-0,019(ns)	-0,019(ns)	-0,018(ns)	-0,005(ns)	-0,002(ns)	-0,001(ns)	-0,001(ns)
3. Religion	(ns)			**	**	**	**	**	**	*	**	**	*
Musulmane	(r)		(r)										
Chrétienne	0,019(ns)		0,014(ns)	0,011(ns)	0,011(ns)	0,009(ns)	0,006(ns)	0,012(ns)	0,003(ns)	0,005(ns)	0,003(ns)	0,003(ns)	0,003(ns)
Autre religion	0,032(ns)		0,015(ns)	0,015(ns)	0,015(ns)	0,013(ns)	0,012(ns)	0,015(ns)	0,017(ns)	0,019(ns)	0,017(ns)	0,018(ns)	0,018(ns)
4. Instruction de la femme	***				(ns)								
Sans instruction	(r)				(r)								
Niveau primaire	-0,057**				0,013(ns)	0,012(ns)	0,008(ns)	0,010(ns)	0,009(ns)	0,011(ns)	0,010(ns)	0,011(ns)	0,011(ns)
Niveau secondaire ou plus	-0,077**				-0,013(ns)	-0,015(ns)	-0,016(ns)	-0,014(ns)	-0,014(ns)	-0,013(ns)	-0,015(ns)	-0,017(ns)	-0,017(ns)
5. Occupation de la femme	**					(ns)							
Agricultrice	(r)					(r)							
Ouvrière	0,025(ns)					0,008(ns)	0,008(ns)	0,017(ns)	0,018(ns)	0,015(ns)	0,026*	0,029**	0,029**
Inactive	-0,072**					-0,002(ns)	-0,002(ns)	0,002(ns)	0,005(ns)	-0,002(ns)	0,001(ns)	0,006(ns)	0,006(ns)
Cadre, administration	0,011(ns)					0,007(ns)	0,007(ns)	0,009(ns)	0,011(ns)	0,006(ns)	0,004(ns)	0,006(ns)	0,006(ns)
6. Instruction du conjoint	**						(ns)	(ns)	(ns)	**	**	**	**
Sans instruction	(r)						(r)						
Niveau primaire	0,002(ns)						0,020(ns)	0,024(ns)	0,025(ns)	0,029**	0,030*	0,25(ns)	0,25(ns)
Niveau secondaire ou plus	-0,071**						0,011(ns)	0,023(ns)	0,023(ns)	0,033**	0,032**	0,029*	0,029*

7. Occupation du conjoint	*						**	**	(ns)	(ns)	(ns)
Agriculteur	(r)						(r)	(r)	(r)	(r)	(r)
Ouvrier	-0,025(ns)						-0,024*	-0,022*	-0,018(ns)	-0,026*	-0,027*
Inactif	-0,072**						-0,034**	-0,034**	-0,024*	-0,025*	-0,026*
Cadre, administration	-0,048**						-0,029**	-0,029**	-0,030**	-0,033**	-0,033**
8. Age à la première union	***						**	**	**	**	**
En union entre 15 et 19 ans	(r)						(r)	(r)	(r)	(r)	(r)
En union avant 15 ans	0,150***						0,035**	0,040**	0,044**	0,044**	
En union après 19 ans	-0,035(ns)						-0,037**	-0,027(ns)	-0,026(ns)	-0,025(ns)	
9. Nombre idéal d'enfant	***						**	**	**	***	
Désire 6 enfants ou plus	(r)							(r)	(r)	(r)	(r)
Désire moins de 6 enfants	-0,252***							-0,045**	-0,049**	-0,055***	
10. Discussion sur la PF	**								**	(ns)	
Ne discute jamais de la PF	(r)								(r)	(r)	(r)
Discute une ou deux fois	-,024(ns)								0,021(ns)	0,010(ns)	
Discute souvent	-0,041*								0,040**	0,021(ns)	
11. Approbation de la PF par le couple	**									**	
Le couple n'approuve pas	(r)									(r)	
Un seul approuve	-0,014(ns)									0,040**	
Le couple approuve	0,047*									0,053***	
R ²		62,877***	63,272***	63,280***	63,282***	63,312***	63,312***	63,474***	63,612***	64,428***	65,061***
											65,285***

(r) : modalité de référence

(ns) : non significatif ; *** = significatif au seuil de 1% ; ** = significatif au seuil de 5% ; * = significatif au seuil de 10%

Source : Exploitation des données de l'EDST-II, 2004

CONCLUSION GENERALE

Les facteurs explicatifs de la fécondité au Tchad ont été identifiés lors de nombreuses études. Cependant, notre étude s'est fixée pour but, d'identifier, les déterminants de la fécondité non pas de l'ensemble des femmes en âge de procréer, mais uniquement ceux des femmes en union. De plus, cette étude adopte une approche d'analyse selon le milieu d'habitat. Ainsi donc, nous nous sommes fixés pour objectif de déterminer les facteurs à l'origine des différences de fécondité des femmes en union selon leur milieu d'habitat au Tchad. Les données analysées sont celles de la deuxième Enquête Démographique et de Santé réalisée dans le pays en 2004.

Pour atteindre cet objectif, nous avons procédé, pour une meilleure compréhension de la manifestation du phénomène, à une présentation du contexte de l'étude. Une revue de la littérature axée sur les résultats de plusieurs études a permis de comprendre, d'une part les relations entre les variables socio-culturelles, économiques et les variables intermédiaires de la fécondité et d'autre part, l'influence de l'ensemble de ces variables sur la fécondité. Cet exercice a été d'un important apport dans l'élaboration du cadre conceptuel de notre étude. Ayant formulé un certain nombre d'hypothèses découlant du schéma conceptuel dont la vérification devrait nous conduire à infirmer ou confirmer les relations présupposées entre fécondité et les variables explicatives, nous nous sommes ici efforcés d'identifier dès lors les facteurs explicatifs de la fécondité dans chaque milieu d'habitat à partir de l'estimation des paramètres de plusieurs modèles de régression linéaire multiple. Les résultats issus de ces estimations s'accordent dans une certaine mesure avec les études déjà réalisées sur le sujet dans différents contextes.

La méthodologie utilisée a permis de tester les hypothèses sur lesquelles se fonde notre étude. Certaines hypothèses ont été confirmées notamment celle portant sur l'occupation de la femme en milieu urbain, beaucoup ont été partiellement validées et une seule s'est révélée totalement infirmée dans les deux milieux d'habitat et au niveau national. En effet, l'instruction du conjoint n'est pas un déterminant de la fécondité des femmes en union au Tchad quel que soit leur milieu d'habitat. Certains résultats par contre, se révèlent contraires à nos attentes (cas par exemple des couples dont au moins un conjoint approuve la PF qui ont une fécondité plus élevée

que ceux qui ne l'approuvent pas, les femmes Arabes qui ont une fécondité plus faible que les femmes Sara). On peut admettre globalement que l'hypothèse générale selon laquelle le milieu d'habitat influence la fécondité par l'intermédiaire des caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et du conjoint, celles-ci influencent à leur tour la fécondité via les variables intermédiaires est confirmée. En effet, au niveau bivarié, le milieu d'habitat était associé significativement à la fécondité, son effet a disparu lorsqu'on a tenu compte des caractéristiques socio-culturelles et économiques de la femme et du conjoint. Les effets significatifs de certaines caractéristiques de la femme et du conjoint ont également disparu lorsque les variables intermédiaires ont été introduites dans le modèle. Le milieu rural demeure influencé par les normes traditionnelles en matière de fécondité alors qu'en milieu urbain, s'observent déjà les effets des transformations socio-économiques.

Ainsi donc, à l'issue des estimations des paramètres de ces modèles, on peut admettre qu'il existe belle et bien une relation entre milieu d'habitat de la femme et sa fécondité et que les deux milieux se caractérisent par des déterminants de la fécondité différents. En effet, alors que quatre déterminants de la fécondité sont identifiés en milieu urbain, seulement trois facteurs déterminent la fécondité en milieu rural. En milieu rural, ce sont l'ethnie, la religion et l'occupation du conjoint qui déterminent la fécondité tandis qu'en milieu urbain ce sont l'instruction et l'occupation de la femme, l'occupation du conjoint qui expliquent la fécondité des femmes en union.

Cette étude a permis d'appréhender les facteurs à l'origine du niveau élevé de la fécondité au Tchad. Le faible statut des couples tchadiens (faible instruction, forte prédominance des activités traditionnelles) serait à l'origine d'une demande importante d'enfants. Cette faiblesse du statut est favorable à une fécondité élevée car, dans ce contexte de fortes demandes d'enfants, on comprend mieux le moindre intérêt accordé à la planification familiale et l'attachement de la population à la pratique des mariages précoces. Cependant, en raison des différences culturelles et économiques selon le milieu d'habitat, certaines femmes appartenant à des groupes ethniques spécifiques ont une fécondité plus élevée. C'est le cas par exemple des femmes Goranes et Mayo Kebbi qui ont toutes une fécondité plus élevée que les femmes Sara en milieu urbain et les femmes Arabes ont une fécondité plus faible en milieu rural.

Des enseignements tirés de cette étude, il importe de mener des actions bien orientées afin de parvenir au vœu du gouvernement de faire baisser la fécondité au Tchad. Les résultats de cette étude suggèrent des actions à entreprendre par le gouvernement d'abord pour améliorer le statut (éducation et conditions d'activité économique) de la population tchadienne mais aussi des actions orientées vers le changement des comportements en matière de fécondité. C'est ainsi que nous suggérons les actions suivantes :

- ✓ Les résultats trouvés montrent qu'au niveau national et en milieu urbain que l'instruction est le premier facteur associé à une baisse de la fécondité. Mais, quand la femme n'a pas atteint le niveau secondaire et plus, sa fécondité n'est pas significativement différente de celle qui n'a pas fréquenté l'école. En milieu rural, l'influence non significative de l'instruction n'est pas le signe que ce facteur n'influence pas la fécondité. Il résulte du fait que les femmes instruites ne représentent qu'une infime proportion de la population féminine dans ce milieu de manière générale (seulement 22% de femmes sont instruites) et plus particulièrement celles qui sont observées pendant cette enquête. L'action du Gouvernement visera à améliorer globalement l'instruction de la population tchadienne et surtout celle des femmes en général et en particulier, celle des femmes résidentes en milieu rural. Elle cherchera à les maintenir dans le système scolaire jusqu'au niveau secondaire voire plus ;
- ✓ Les résultats trouvés montrent aussi que l'activité que réalise la femme ou son conjoint a une forte incidence sur sa fécondité, qu'il s'agisse de l'activité de la femme en milieu urbain ou celle de son conjoint dans les deux milieux d'habitat. En ce qui concerne particulièrement l'activité du conjoint et pour le cas du milieu rural, c'est la pratique de l'agriculture qui entraîne une forte fécondité des femmes. Or, on sait qu'au Tchad, environ 80 % (cf. Chapitre I, activité économique) de la population vit de cette activité ; ce qui entraînerait au niveau national une fécondité élevée. L'action Gouvernementale doit viser l'amélioration des conditions matérielles de production des agriculteurs par une vulgarisation des techniques ;
- ✓ En milieu rural on a vu qu'aucune caractéristique socio-économique de la femme n'a d'influence sur sa fécondité. Tout relève du traditionnel (ethnie et religion). Cette situation, pourrait être le reflet d'une faible autonomie de la femme vis-à-vis de son

conjoint. Dans ce cas, ce sont les hommes qui contrôleraient la fécondité de leurs femmes. Le Gouvernement doit, dans ce milieu, continuer à renforcer les mesures visant l'accroissement de l'autonomie des femmes vis-à-vis des hommes notamment en promouvant leur éducation et leur participation à une activité génératrice de revenu ; il doit soutenir les associations des femmes qui militent pour la défense de leur droit afin qu'elles puissent elles aussi prendre part aux décisions qui les concernent directement comme celle portant sur la taille de la famille.

L'évolution future de la fécondité au Tchad dépendra beaucoup de l'amélioration de l'instruction, de l'activité de l'ensemble de la population et surtout celles des femmes. Les changements culturels que celles-ci produisent sur la demande d'enfant, l'approbation de la PF par le couple et l'utilisation future des moyens de contraception qui s'en suivra suggère d'importants efforts à réaliser par les autorités tchadiennes non seulement pour améliorer ce statut socio-économique mais également d'éduquer les couples sur les attitudes à adopter en vue de contrôler leur fécondité.

Cette étude ne saurait clore la question fondamentale et complexe de la fécondité des femmes en union au Tchad sans ouvrir des pistes à d'autres études permettant de l'approfondir. Une variable très significative dans les stratégies de constitution des familles n'est pas prise en compte dans ce travail : la mortalité des enfants de moins de cinq pour saisir l'effet d'assurance ou de remplacement qu'elle exerce. Aussi, nous suggérons que des études futures sur la question puissent l'intégrer, si possible, pour saisir son impact sur la fécondité. D'autres variables aussi importantes telles que le milieu de socialisation, la prise de décision sur l'utilisation de la contraception et prise de décision sur les dépenses que nous avons déjà signalé leur absence peuvent être utilisées. En outre, une étude qualitative permettrait d'enrichir ce travail. Elle peut par exemple fournir une explication à la forte fécondité des couples dont au moins un conjoint approuve la PF par rapport à ceux qui ne l'approuvent pas, présenter les problèmes de santé rencontrés par certaines couches de populations et éclairer sur les normes culturelles en matière de fécondité des groupes ethniques ainsi distingués.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE P. et CANTRELLE P., 1995, « *La part de l'infécondité primaire et secondaire dans les niveaux de la fécondité en Afrique* », in cahiers de l'O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum., volume 19 n° 3, pp 237 – 245.

Association Tchadienne pour l'Etude de la Population (ATEP), 1997, « *La population du Borkou Ennedi Tibesti en 1993* », N'djamena.

Association Tchadienne pour l'Etude de la Population (ATEP), 1997, « *La population du Logone Occidental en 1993* », N'djamena.

Association Tchadienne pour l'Etude de la Population (ATEP), 1997, « *La population de la ville de N'djamena en 1993* », N'djamena.

Association Tchadienne pour l'Etude de la Population (ATEP), 1999, « *Nuptialité et fécondité des adolescentes au Tchad* », N'djamena.

Association Tchadienne pour l'Etude de la Population (ATEP), 1999, « *Planification familiale et dimension idéale de la famille au Tchad : analyse des facteurs déterminants* », N'djamena, 25p.

BANDOUMAL O., 1997, « *Contexte général du pays et méthodologie de l'enquête* », in Rapport de la première Enquête Démographique et de Santé au Tchad, 12p.

BELLA N., 1995, « *La fécondité au Cameroun : Niveaux et tendances* », in Population et Développement, volume 50 n° 1, pp 35 – 60.

BOLTON C. et WILLIAM LEASURE J., 1979, « *Évolution politique et baisse de la fécondité en Occident* », in Population et Développement, volume 34 n° 4, pp 825 – 843.

CANTRELLE P., LERIDON H. et LIVENAIS P., 1980, « *Fécondité, allaitement et mortalité infantile. Différences inter-ethniques dans une même région : Saloum (Sénégal)* », in Population et Développement, volume 35 n° 3, pp 623 – 647.

CARTIER M., 1983, « *Le sous-développement chinois : un effet de la croissance démographique* », in Population et Développement, volume 24 n°943, pp 451 – 462.

CHASTELAND J.C. et LOUIS H., 1956, « *Disparités régionales de la fécondité des mariages* », in Population et Développement, volume 11 n° 4, pp 653 – 672.

CLERC P., 1970, « *La fécondité aux Etats-Unis : effet du revenu et du chômage* », in Population et Développement, volume 25 n° 4, pp 886-890.

Commission Economique pour l'Afrique, 2001, « *L'état de la transition démographique en Afrique : résumé* », Yaoundé, 5p.

FESTY P., 2002, « *Analyse de la formation et de la dissolution des couples* », in Démographie : analyse et synthèse II. Déterminants de la fécondité, Institut National d'Études Démographiques, Paris, 445p.

JOSHI H. et DAVID P., 2002, « *Le contexte économique et social de la fécondité* », in Démographie : analyse et synthèse II. Déterminants de la fécondité, Institut National d'Études Démographiques, Paris, 445p.

LAPIERRE-ADAMCYK E., 1978, « *Activité féminine et fécondité. Une enquête au Québec (1971)* », in Population et Développement, volume 33 n° 3, pp 609 – 631.

LERIDON H., 1971, « *Fécondité, stérilité et types d'unions* », in cahiers de l'O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum., volume 3 n° 1, pp 91 – 96.

LERIDON H., 1971, « *Les facteurs de la fécondité en Martinique* », in Population et Développement, volume 26 n° 2, pp 277 – 300.

LOUIS H., 1961, « *La fécondité naturelle. Observation – théorie - résultats* », in Population et Développement, volume 16 n° 4, pp 625 – 636.

LOUIS H., 1964, « *Mesure du temps mort en fécondité naturelle* », in Population et Développement, volume 19 n° 3, pp 485 – 514.

MYERS G., 1980, « *Fécondité et mobilité en Amérique Latine* », in Population et Développement, volume 35 n° 6, pp 1041 – 1055.

NKIE M.A., 2003, « *Tendances et facteurs de la fécondité au Cameroun* », mémoire de fin d'études, IFORD, 107p.

PICHAT J. B., 1965, « *Les facteurs de la fécondité non dirigée* », in Population et Développement, volume 20 n° 3, pp 383 – 424.

PICHE V. et POIRIER J., 1995, « *Les approches institutionnelles de la fécondité* », in GERARD H. et PICHE V. Eds., la sociologie des populations, Les presses de l'Université de Montréal, AUPELF-UREF, pp 117 – 137.

QUIVY R. et VAN CAMPENHOUDT L., 1995, « *Manuel de recherche en sciences sociales* », Dunod, Paris, 287p.

RWENGUE M., 1994, « *Déterminants de la fécondité des mariages selon le milieu d'habitat au Bénin : examen par les variables intermédiaires* », les cahiers de l'IFORD n° 7, Yaoundé, 124p.

SCHOUMAKER B., 2001, « *Une analyse multi-niveaux dynamique de la fécondité légitime au Maroc rural* », in IUSSP General Population Conference, séance 29 : analyse démographique spatiale, 25p.

TABUTIN D., 1982, « *Évolution de la fécondité dans l'ouest du Zaïre* », in Population et Développement, volume 37 n° 1, pp 29 – 50.

TUGAULT Y., 1976, « *Fécondité et urbanisation. Présentation d'un cahier de l'INED* », in Population et Développement, volume 31 n° 1, pp 131 – 136.

VALLIN, J., 1973, « *Influence de divers facteurs économiques et sociaux sur la fécondité de l'Algérie* », in Population et Développement, volume 28 n° 4, pp 817 – 842.

WAKAM J., 1994, « *De la pertinence des théories économistes et fécondité dans le contexte socio-culturel camerounais et negro-africain* », cahier de l'IFORD n° 8, Yaoundé, 527p.

WAKAM J., 1997, « *Transition de la fécondité et facteurs culturels en Afrique : le cas des Bamiléké du Cameroun* », in Théories, Paradigmes et courants explicatifs en Démographie, Actes de la Chaire Quételet 1997, pp 419-444.

WAKAM J., 2006, « *Facture de la fécondité dans les pays du Sud* », in Formation en fécondité et santé de la reproduction, Louvain-La-Neuve.